

## Québec blâme la GRC et procédera également dans la cause Sky Shops

Pendant que Québec annonçait sa décision de procéder dans l'affaire Sky Shops et dénonçait le comportement de la Gendarmerie royale du Canada, l'Opposition à la Chambre des communes réclamait hier une enquête judiciaire publique pour faire la lumière sur le comportement des deux ministres, MM. Jamieson et Marchand.

C'est ce matin à neuf heures que les cinq personnes accusées de trafic d'influence dans le prolongement du bail de la boutique en franchise de port Sky Shops doivent comparaître pour subir leur procès devant le juge R.B. Hutton de la Cour provinciale de l'Ontario du district judiciaire d'Ottawa.

Les accusations de trafic d'influence alléguent que le sénateur Louis Giguère de Montréal aurait accepté \$95.000 de la part de quatre directeurs de la firme désireuse d'obtenir une reconduction du bail accordé par le gouvernement fédéral. Les autres inculpés sont le président de la LNH, M. Clarence Campbell, l'homme d'affaires montréalais Louis Lapointe, le financier Gordon Brown, de Freeport

aux Bahamas, et l'homme d'affaires ontarien James Lavery, de Toronto. Le nom d'une ex-secrétaire de M. Marchand, Mlle Carmel Carrière, fut également mentionné par la GRC qui a par ailleurs indiqué qu'elle ne fait l'objet d'aucune accusation.

Au cours d'une conférence de presse à Québec, le solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde blâmait sévèrement l'attitude de la GRC qu'il a accusée d'avoir nui à l'action du Québec.

Selon M. Lalonde, la GRC aurait dû respecter la façon de procéder préalablement fixée par le gouvernement québécois, c'est-à-dire, la tenue d'une pré-enquête à huis clos devant un juge. Le ministre a fait valoir que c'est la seule façon d'agir "lorsqu'un personnage public est visé, par mesure de prudence, car il est autrement immédiatement condamné dans l'esprit du public même avant le procès".

Le solliciteur général avait approuvé le 14 avril la tenue d'une pré-enquête à huis-clos devant le juge Maurice Rousseau

Voir page 6: Sky Shops

### Les commissaires aux différends

## Le ministre doit user d'autorité pour le règlement des lock-out

par Lise Bissonnette

QUÉBEC — En désespoir de cause, devant l'opiniâtreté des commissions scolaires qui refusaient toujours hier de se conformer au protocole d'entente convenu provincielement vendredi dernier pour régler la question des lock-out, les commissaires aux différends scolaires ont recommandé au ministre de l'Éducation de ne pas hésiter à imposer lui-même localement l'application de ces accords.

Dans un message rendu public en soirée, MM. Gilles Poirier, Aimé Naud et Alex Paterson proposent à M. Jean Bienvenue de se servir des pouvoirs que lui confèrent "le code scolaire en général et la loi 23 en particulier" pour décider lui-même de la mise en oeuvre des accords de la semaine dernière.

Cela nommément pour le cas le plus difficile, celui de la Mauricie — où le lock-out a duré près de huit semaines — et aussi "pour les autres cas où des litiges subsisteraient encore après une dernière tentative de règlement entre les parties". Autrement dit, les commissaires invitaient syndicats et commissions scolaires à s'entendre au cours de la nuit, avant que ne tombe la guillotine.

Au ministère de l'Éducation, les principaux responsables du dossier étaient hier soir sur un "ped de guerre", disait-on, n'attendant que la réception du télégramme des commissaires aux différends — qui l'avaient annoncé toute la journée — pour passer à l'action, et mettre en marche les mécanismes de règlement.

Au plus tard, ces mini-décrets locaux devraient être rendus aujourd'hui au cours de l'après-midi. Cette hypothèque étant levée, on aura satisfait à la principale condition que posaient les enseignants pour leur retour aux tables de

négociation, dès ce soir peut-être, ou demain matin.

Le comité de liaison du Front commun, qui siégeait en soirée devant inclure ce nouvel élément dans son évaluation de la journée. Mais la CEQ elle-même ne chantait pas encore victoire. Tant qu'elle n'aura pas la certitude que le "dernier lock-out aura reçu un traitement équitable", elle ne se rendra pas à l'invitation gouvernementale.

La perspective d'une reprise prochaine des pourparlers dans le secteur scolaire devrait toutefois tempérer les tentations de débrayage imminent qui étaient encore, ne serait-ce que par tradition, au menu du Comité de liaison hier soir.

Ce n'est pas sans manifester de regrets que les commissaires aux différends scolaires en sont venus à conclure à l'impassance dans le cas des lock-out. Dans certains cas, écrivaient-ils hier, une entente

à brève échéance apparaissait vraiment impossible à cause du climat d'hostilité qui sévit localement depuis des mois, "si non même des années".

Si aucun de ces cas ne trouvait de règlement au cours de la nuit, les régions touchées par la solution d'autorité, outre la célèbre Mauricie devraient être Joliette (la commission locale de l'Industrie et la régionale de Lanaudière), l'Estrie (les commissions de Sherbrooke, la Sapinière et l'Asbestos), le Sud-ouest (la régionale de l'Outaouais) et enfin Chibougamau-Chapais dans le Nord-ouest.

Selon les commissaires, ces commissions n'étaient pas réticentes aux modalités pédagogiques des accords intervenus provincielement entre la CEQ et les négociateurs gouvernementaux vendredi dernier. Elles refusaient plutôt les modes de rémunération additionnelle qu'on y

prévoyait.

Si M. Bienvenue les adopte intégralement, ce qui devrait être le cas, les enseignants seraient rémunérés à temps double lorsqu'ils effectueraient un travail de rattrapage durant des jours de congés, et ils recevraient une prime de 50% lorsqu'ils y consacraient leurs journées pédagogiques.

Les commissions scolaires n'ont même pas à craindre les déboursés supplémentaires, puisque le ministère de l'Éducation, au cours des pourparlers de la semaine dernière, a garanti que ces sommes seraient admissibles aux subventions. Certaines commissions ont d'ailleurs saisi l'occasion au vol et ont transposé rapidement l'accord chez elle, avec quelques variantes ici et là, mais les autres ne voulaient rien entendre.

Les commissions où subsistent les lit-

Voir page 6: Lock-out

## Pourparlers à la table santé, mais pas de nouvelles offres

par Louis-Gilles Francoeur

Les pourparlers ont repris hier, dans le secteur hospitalier, après 13 jours d'inter ruption, mais aucune nouvelle proposition gouvernementale n'a été déposée sur la table des négociations, contrairement aux attentes des représentants syndicaux.

Rejoint au téléphone, un porte-parole patronal n'a toutefois pas exclu le dépôt de nouvelles propositions aujourd'hui ou demain "à condition que les contacts préliminaires nous laissent entrevoir que la vraie phase des négociations est sur le point de débuter".

Du côté syndical, on était beaucoup plus averse de commentaires. Les représentants des affaires sociales ont préféré garder leur évaluation de la journée pour leurs collègues du comité de liaison du front commun, qui s'est réuni hier soir à Québec.

Un porte-parole syndical devait toutefois

déclarer en fin d'après-midi que les contacts préliminaires d'hier "n'avaient rien apporté de neuf". Compte tenu des nombreux pré-requis des syndicats à la suite du dernier conseil d'orientation, le bilan ne semble pas très optimiste.

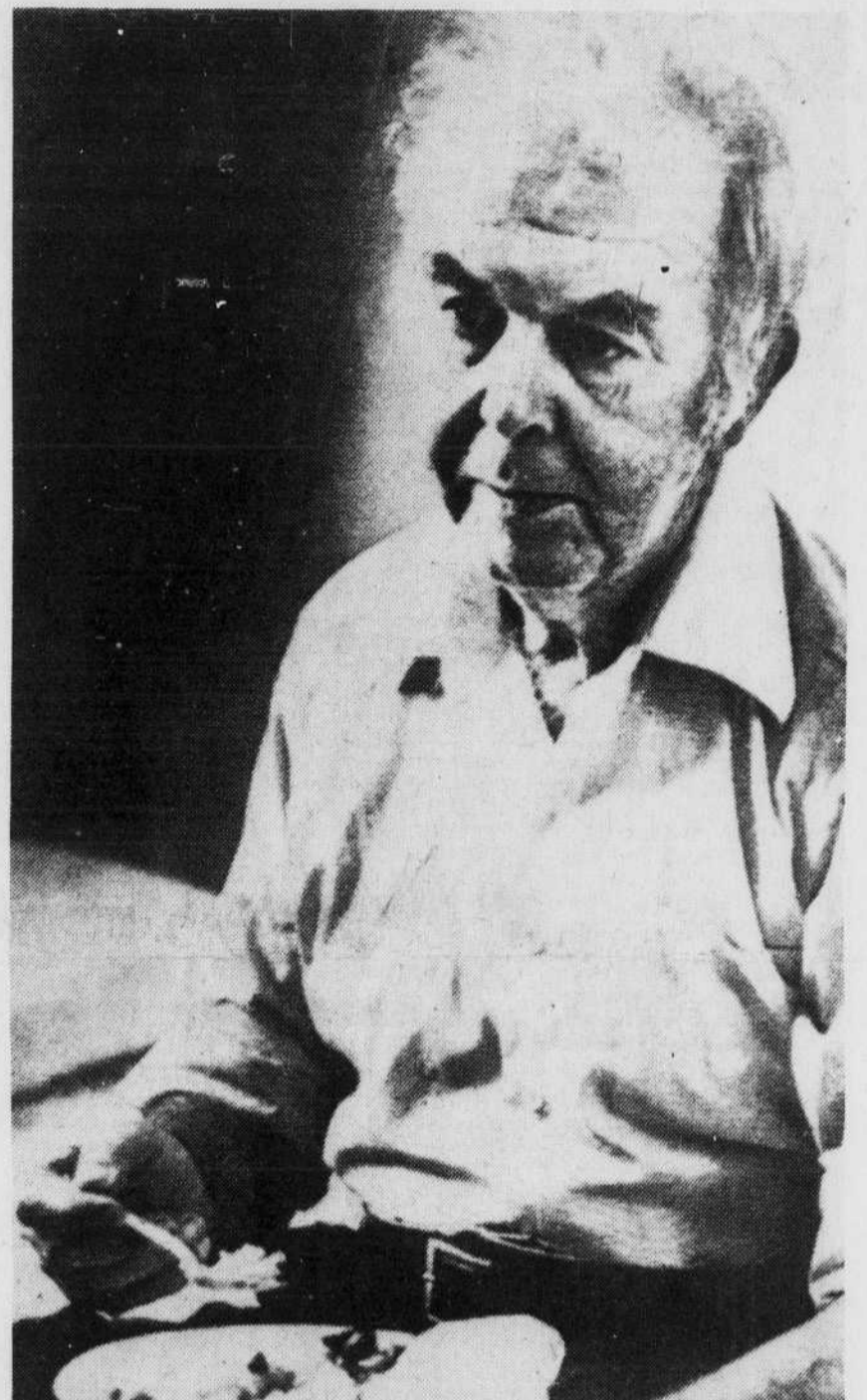
Cependant, le front commun a fait savoir hier matin qu'aucun mot d'ordre de débrayage ne serait lancé pour aujourd'hui, les syndicats préférant sonder le coeur, sinon le porte-dossier de leurs collègues patronaux, avant de lancer leurs troupes dans la bataille. Il semblait acquis qu'un nouveau débrayage à l'échelle du front commun pourrait être déclenché demain si aucun progrès significatif n'était enregistré aujourd'hui.

Les prérequis exigés par les syndicats du secteur de la santé n'en continuent pas moins d'exasperer la partie patronale. Même si l'on prévoyait "une accélération du temps de part et d'autre", le porte-parole patronal du cartel hospita-

lier déclarait sans ambages que son groupe n'entendait se soumettre à aucune condition de reprise. Sans exclure le dépôt de nouvelles propositions dans le courant de la journée "sur des points précis et non sur l'ensemble du dossier", il a ajouté que les deux parties s'étaient attachées hier à examiner ensemble "les priorités de chacun" afin d'éviter aux négociateurs "d'achopper sur des détails secondaires".

Pour ce porte-parole, Me Michel Cléroux, la négociation a dépassé le stade des "virgules" de chaque clause. "Nous leur avons dit ce que nous considérons comme majeur de façon à leur faire apprécier les marges de compromis dans chaque secteur. Nous ne sommes pas prêts à renoncer à nos priorités mais il est évident que nous sommes prêts à les accommoder à différentes sauces", a-t-il commenté.

Voir page 6: Pourparlers



Un homme d'affaires de Delta, en Colombie-Britannique, M. Victor Fisher, est retenu prisonnier au Mexique depuis le 7 janvier dernier pour un malentendu sur un chèque. Il a été écroué à Manzanilla pour avoir signé un chèque sans provisions. Toutefois, le chèque avait plutôt été acheminé à la mauvaise succursale de sa banque, d'où méprise. Le vice-consul canadien à Mexico, M. Pierre Boulanger, lui a rendu visite hier à l'hôpital où il est traité depuis quelques jours pour une infection à la cheville. Bien que l'affaire ait été éclaircie depuis longtemps, M. Fisher n'a toujours pas obtenu son congé. L'intervention de la diplomatie canadienne lui donne toutefois espoir. (Téléphoto CP)

### au sommaire

■ Gérard Nepveu fait le procès de l'administration libérale

— page 2

■ Mirabel: Murray Hill subventionnée par la CTCUM?

■ Un cri d'alarme des médecins de Val d'Or

■ Les électriciens veulent recouvrer le droit de négocier séparément

— page 3

■ Une enquête s'impose toujours: un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ Le "comme si" de la détente et l'Ostpolitik: une analyse de Georges Vigny

— page 4

■ Robert Samson se voit refuser tout cautionnement

— page 7

### Qui mène, le PQ ou les Libéraux?

## La guerre des sondages est commencée

par Michel Roy

Le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP), dans un sondage qu'il a réalisé pour Radio-Canada, donne le Parti québécois gagnant à 31,6% contre 21,5% au Parti libéral.

De son côté, l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP), à la suite d'un sondage semblable publié quelques jours plus tôt dans l'hebdomadaire Dimanche-Matin, place le Parti libéral en tête avec 30,5% contre 26,5% au Parti québécois.

Conclusion évidente: l'écart entre les deux sondages, au chapitre des intentions de vote des Québécois, est anormalement et exceptionnellement sensible. A tel point que la guerre des sondages vient

d'éclater et risque de provoquer dans la population déjà sceptique une crise de crédibilité envers les sondages, particulièrement à l'égard des deux maisons les plus reconnues, CROP et IQOP.

Qui a raison? Qui a tort? Les spécialistes, après quelques nuits d'étude et de recherches, ne sont pas encore en mesure de l'établir. Mais les représentants des deux agences restent également convaincus de la véracité de leurs résultats, de la rigueur scientifique de leur opération, de la valeur de leurs méthodes.

L'émission "Le 60" diffusait hier soir à Radio-Canada les chiffres de l'enquête CROP accomplie dans l'ensemble du Québec entre le 4 et le 9 avril auprès d'un échantillon représentatif de 1.358 foyers.

■ Trudeau reste la figure dominante, suivi de René Lévesque (page 2)

Le tableau relatif aux intentions de vote des électeurs montre que le PQ obtient 31,6% des voix, le Parti libéral 21,5%, le Parti national populaire 9,8%, l'Union nationale 7,6%, le Parti créditiste 6,9%. Parmi les répondants, 4,1% n'indiquent aucune préférence de parti; 11,9% ne savent pas pour quel parti ils voteraient s'il y avait des élections maintenant, et 6,7% ne répondent pas à la question.

L'hebdomadaire dominical, pour sa

part, publiait, le 18 avril, les résultats du sondage IQOP effectué les 10, 11 et 12 avril dans toutes les régions de la province auprès d'un échantillon de 1.144 foyers. Le Parti libéral arrivait en tête avec 30,5%, suivi du PQ avec 26,5%, de l'Union nationale avec 5,5%, du PNP avec 5% et des créditistes avec 3%. De tous les répondants, 29,5% n'indiquaient pas de préférence, ne savaient pas ou ne répondaient pas à la question.

Ayant constaté l'écart étonnant entre les résultats des deux sondages, Radio-Canada, avant de diffuser l'enquête de CROP, a d'abord prié les dirigeants de cette maison de procéder à une vérification minutieuse de chacune des opérations. Le personnel spécialisé de CROP

s'est employé à revoir soigneusement l'ensemble de son travail. Il a conclu que son enquête répondait à toutes les exigences requises et qu'il n'avait pas commis d'erreur.

Par la suite, la direction de l'émission "Le 60" a invité M. Edouard Cloutier, directeur du Centre des sondages de l'Université de Montréal, à étudier de très près les résultats de l'enquête CROP. Mardi, M. Cloutier a également sollicité et obtenu des informations de l'IQOP quant à la méthode suivie par cette maison pour son sondage dont les résultats furent publiés dimanche dernier.

Hier soir, au cours de l'émission, M. Cloutier a signalé la disparité entre les

Voir page 6: Sondage

Voyez votre guide de VOYAGES et TOURISME en pages 14, 15, 16 et 17

## À Beyrouth, des forces palestiniennes s'interposent entre les belligérants

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Des unités régulières palestiniennes ont pris position hier à Beyrouth, pour séparer les belligérants, dans l'espoir que leur présence contribuera à faire taire les armes.

Une tâche écrasante les attendait. Le long de la ligne qui divise la capitale du nord au sud, les combats n'ont jamais dé-

sembré depuis la proclamation de la trêve, il y a 19 jours, à l'initiative du "front des forces progressistes". Hier, on dénombrait 70 tués et 150 blessés au moins.

Les Palestiniens, pour la plupart membres de l'armée de libération de la Palestine (M.P.), pro-syrienne, se sont efforcés sur l'ordre du Comité supérieur

militaire tripartite chargé de superviser la trêve, de prendre position le long des secteurs contrôlés par les forces de la gauche libanaise.

Arrivés en camions, les soldats ont occupé la "rue des banques", où se trouvent regroupés la plupart des établissements bancaires et financiers de Beyrouth, la place du Parlement et la place

Riad el Solm. Durant la mise en place de ce dispositif, destiné à permettre l'application du cessez-le-feu, de nombreux obus de mortier ainsi que des rafales d'armes automatiques étaient tirés dans le secteur, où se déroulent de violents combats depuis près de vingt-quatre heures.

Voir page 6: Beyrouth

Faites du chemin à bon compte Dans une voiture de location du RELAIS CHEVROLET Angle Jarry et LaJeunesse 276-2541

Le sondage de CROP-Radio-Canada

# Trudeau reste la personnalité dominante, suivi de Lévesque

Des principaux leaders politiques qui se disputent la faveur des Québécois, Pierre Elliott Trudeau demeure par une forte marge celui auquel ils accordent le plus volontiers leur confiance et leur admiration. Il est aussi celui envers qui ils se sentent le moins méfiants. Robert Bourassa doit en contre-partie se contenter d'une cote de popularité beaucoup plus faible. Sous plusieurs aspects, c'est René Lévesque qui apparaît à travers le sondage CROP-Radio-Canada comme la personnalité politique québécoise la plus marquante après M. Trudeau.

Parmi les chefs provinciaux, Jérôme Choquette se classe derrière René Lévesque et Robert Bourassa, mais loin devant Camil Samson et Maurice Bellemare.

Invités à dire leur degré de confiance envers MM. Trudeau, Clark, Bourassa et Lévesque, les Québécois interrogés par CROP ont indiqué sans ambiguïté qu'ils accordent une préférence marquée à M. Trudeau. Chez les personnes interrogées, 63% font "beaucoup" ou "assez" confiance à M. Trudeau, tandis que seulement 33,8% font "beaucoup" ou "assez" confiance à M. Bourassa, et 38,8% à M. Lévesque. On observe en retour que 62,3% des répondants interrogés par CROP ont "peu" ou "aucune" confiance envers M. Bourassa, contre 52,7% pour M. Lévesque

et seulement 33,6% pour M. Trudeau.

Le prestige dont jouit M. Trudeau auprès des Québécois se reflète également dans les réponses des personnes interrogées à une question qui les invitait à identifier la personnalité politique "des 20 dernières années, au fédéral ou au provincial, que vous admirez le plus". M. Trudeau arrive de nouveau bon premier dans les réponses à cette question, avec 21% des suffrages. Il est suivi de loin par Daniel Johnson (6,6%), John Diefenbaker (6,1%), René Lévesque (5,8%), Jean Lesage (5,6%), Maurice Duplessis (4,8%), Lester Pearson (4,0%), Louis Saint-Laurent (3,4%), Paul Sauvé (2,2%). Robert Bourassa n'obtient dans cette liste qu'une faible cote de 1,9%, tandis que Claude Wagner obtient 1,0%, de même que Réal Caouette. Jérôme Choquette, John Turner, Claude Castonguay, Jacques-Yvan Morin, Jean Drapeau, Robert Stanfield, Marc Lalonde, Jean Chrétien, Camil Samson et autres personnalités connues de la politique figurent aussi dans cette galaxie, mais chacune obtient un pourcentage inférieur à 1% des voix recueillies par CROP.

Sur une question précise, qui demeure par ailleurs ambiguë, M. Trudeau est toutefois légèrement devancé par M. Lévesque. Invités à dire lequel, de MM. Trudeau, Bourassa, Clark et Lé-

vesque, est le plus apte à répondre aux aspirations des Québécois, en 1976, 29% des répondants choisissent le leader péquiste, tandis que MM. Trudeau Bourassa et Clark obtiennent respectivement 27%, 15% et 11% des voix. On invitait également les répondants à dire lequel des quatre leaders serait le plus apte à répondre "dans quelques années" aux aspirations des Québécois. Ici encore, M. Lévesque devance les trois autres leaders; même avec un nombre moins élevé de voix, il jouit d'une confortable avance sur M. Trudeau (25% pour Lévesque contre 14,5% pour Trudeau, 13% pour Clark et 8% pour Bourassa).

Le sondage CROP-Radio-Canada indique que, des cinq chefs politiques provinciaux, c'est M. René Lévesque qui recueille le plus d'appuis auprès des électeurs, soit 23,7%. M. Robert Bourassa se classe deuxième, avec 18,3%, suivi de M. Jérôme Choquette avec 14,2%. M. Camil Samson obtient 3,8% des voix, et M. Maurice Bellemare, 3%. Mais 28,4% des Québécois ne se prononcent pas ou n'indiquent pas de préférence, tandis que 8,6% d'entre eux répondent qu'aucun de ces hommes ne leur convient.

Le chef du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette, obtient pour sa part 14% de la faveur populaire, loin devant

MM. Samson (4%) et Bellemare (3%). Le pourcentage des répondants qui n'ont pu faire un choix (37%) demeure considérable.

Sur le plan fédéral, les Québécois demeurent généralement satisfaits du leadership de M. Pierre Elliott Trudeau: 41,3% d'entre eux le choisissent entre tous les chefs de partis fédéraux comme étant celui qu'ils souhaitent voir diriger le Canada. Près du quart (23,5%) des Québécois préféreraient cependant que le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark dirige le pays et cette proportion passe à 37,1% chez les Québécois de langue anglaise qui le mettent sur un pied d'égalité avec Pierre Trudeau (36,6%).

Les anglophones ignorent pratiquement le chef créditiste Réal Caouette, qui reçoit 10% d'appuis chez les francophones. Quant au leader néo-démocrate, Ed Broadbent, il est pratiquement ignoré des francophones et appuyé par seulement 6% des anglophones.

A l'instar de son chef, le Parti libéral est encore le parti politique fédéral le plus populaire au Québec. A la question "s'il y avait des élections fédérales au Canada aujourd'hui, pour lequel des partis suivants voteriez-vous?" les Québécois interrogés ont opté dans une proportion de 36,8% pour le Parti libéral tandis que 24,6% ont indiqué leur préférence

les sondages de 1970 à 1976

| Période où fut fait le sondage | Maison responsable et commanditaire          | Lib    | Position des partis politiques provinciaux |      |      |               |               | Pas de réponse |      |
|--------------------------------|--|--------|--|------|------|---------------|---------------|----------------|------|
|                                |  |        | PQ   | UN   | RC   | Autres partis | Aucun Indécis |                |      |
| 13 au 18 avril 1970            | Peter Regenstrief (Toronto Star - Le Devoir) | 32.0   | 23.0                                       | 16.0 | 9.0  | 1             | —             | 19.(1)         | —    |
| mi-avril 1970                  | CROP (La Presse)                             | 26.    | 25.  | 13.  | 12.  | 3.            | —             | 12.            | 10.  |
| mi-avril 1970                  | V. Lemieux et M. Gilbert                     | 21.7   | 18.4                                       | 9.1  | 7.5  | 4             | —             | 24.4           | 18.5 |
| 15-20 avril 1970               | CROP (La Presse)                             | 24.    | 19.  | 10.  | 10.  | 2.            | —             | 20.            | 15.  |
| mai 1972                       | SORECOM (Inter-Video-Droit de regard)        | 33.(2) | 21.  | 12.  | 30.  | 3.            | —             | —              | —    |
| octobre 1972                   | CROP   | 42.    | 15.  | 4.   | 8.   | —             | —             | 31.(1)         | —    |
| mai 1973                       | CROP (Le Devoir)                             | 34.7   | 17.7                                       | 3.   | 13.  | —             | —             | 31.(1)         | —    |
| début octobre 1973             | CROP - CJMS                                  | 37.3   | 15.5                                       | 6.1  | 12.3 | 1.5           | —             | 27.3(1)        | —    |
| mi-octobre 1973                | CROP - CJMS                                  | 35.2   | 21.1                                       | 4.   | 9.8  | 4.1           | —             | 11.9           | 13.4 |
| 8-12 octobre 1973              | V. Lemieux (Le Devoir - Le Soleil)           | 34.4   | 19.1                                       | 3.   | 6.7  | 3.            | 3.            | 20.4           | 13.4 |
| novembre 1974                  | IQOP (La Presse)                             | 29.    | 28.  | 5.   | 5.   | —             | 5.5           | 16.5           | 11.  |
| avril-mai 1975                 | CROP (3) (Radio-Canada)                      | 21.2   | 24.8                                       | 4.   | 5.   | —             | —             | 45.1(1)        | —    |
| 21-24 avril 1975               | IQOP (Parti libéral du Québec)               | 30.5   | 23.  | 5.5  | 4.5  | —             | 9.            | 27.(1)         | —    |
| 14-20 octobre 1975             | CROP   | 24.    | 28.8                                       | 7.1  | 7.3  | 5.1(4)        | —             | 19.1           | 8.5  |
| 4-9 avril 1976                 | CROP (Radio-Canada)                          | 21.5   | 31.6                                       | 7.6  | 6.9  | 9.8(5)        | 4.1           | 11.9           | 6.7  |
| 10, 11 et 12 avril 1976        | IQOP (Dimanche-Matin)                        | 30.5   | 26.5                                       | 5.5  | 3.0  | 5.0(5)        | —             | 29.5(1)        | —    |

(Compilation faite par Le Devoir - avril 1976)

- (1) Ce chiffre regroupe à la fois les indécis et ceux qui ont refusé de répondre à cette question.
- (2) Les pourcentages résumant les résultats de ce sondage ont été établis en faisant abstraction des réponses fournies par les indécis et des refus de répondre à cette question.
- (3) Ce sondage fut réalisé auprès d'un échantillon comprenant

- seulement des répondants francophones.
- (4) Le questionnaire normait seulement le Parti libéral, le PQ, l'UN et le Ralliement créditiste.
- (5) Ce chiffre représente les appuis exprimés en faveur du Parti national populaire, lequel était explicitement mentionné dans le questionnaire.

pour le Parti conservateur. Le Crédit social obtient 12,1% et le Nouveau parti démocratique seulement 6,9% de l'intention de vote des répondants.

C'est en province que le Parti libéral fédéral est le plus faible (32,1%) et que le Crédit social est le plus fort (18,3%). La tendance d'appuyer le Parti libéral

est plus accentuée chez les anglophones (38%) que chez les francophones (23,2%).

A propos du débat entretenu par MM. Bourassa et Trudeau sur les questions de partage des coûts des Jeux olympiques et du rapatriement de la constitution canadienne, le sondage a cherché à déterminer l'attitude des Québécois.

Les résultats indiquant que l'opinion est plus favorable à la position de M. Bourassa (38%) sur les Jeux olympiques et que seulement (27%) appuient l'attitude de M. Trudeau à cet égard. Au sujet du rapatriement de la Constitution, par contre, 30% des personnes interrogées préfèrent l'option de M. Trudeau tandis que 17% favorisent

la position défendue par M. Bourassa.

Sur les Jeux olympiques et le rapatriement de la Constitution, le sondage a permis d'établir que plus de gens s'y intéressent à Montréal qu'ailleurs au Québec et davantage chez les anglophones que chez les francophones.

# Gérard Nepveu fait le procès de l'administration libérale

par Lise Bissonnette

QUÉBEC — On s'attendait à un réquisitoire contre l'administration libérale au Québec, mais certes pas à une telle verve politique: M. Gérard Nepveu, ce grand commis de l'Etat qui brigue depuis hier la direction de l'Union nationale, a littéralement mis en pièce hier, posément mais fermement, le style et les objectifs du gouvernement de M. Bourassa, sans craindre de s'appuyer clairement sur sa longue expérience dans la fonction publique. Du même coup, il a pris facilement figure de plus "substantiel" candidat, jusqu'à maintenant, à la succession de M. Maurice

Bellemare. Jusqu'à mardi sous-ministre à l'équipement au ministère des Affaires sociales, M. Nepveu ne craint pas d'accuser le "régime" qu'il servirait de tous les maux: incertitude, camouflet, incurie, imprévoyance, emploi d'expédients, arrogance. "Je n'ai plus le droit de me taire un jour de plus", déclarait-il en précisant ses analyses de nombreux dossiers, dont — affaires sociales obligent — celui des garderies, puis celui des relations de travail, des relations fédérales-provinciales, et des Jeux olympiques.

Comme d'autres avant lui, M. Nepveu est convaincu que le

Québec souffre en tout cela d'une "crise de leadership", ses chefs ayant perdu "le sens de la collectivité", et ses fonctionnaires, par suite, "leur motivation".

Pour illustrer la "politique à courte vue" du gouvernement Bourassa, il semble vouloir faire un exemple du dossier des garderies. "Nous y sommes encore à l'heure de 1940, dit-il, les dirigeants n'ayant pas vu changer la situation. C'est un problème social prioritaire, que l'Etat se doit de résoudre."

Sa position en matière de relations de travail semble mieux éprouvée au fil de l'expérience que celle de ses concurrents de l'UN. S'il déplore la quasi "anarchie" qui semble s'installer au Québec, et en particulier la situation dans les hôpitaux, il réclame "a priori", à l'abolition du droit de grève. A la suite de Gérard Dion, il reproche au gouvernement son "attentisme" et considère qu'il ne s'est décidé à négocier qu'en "dernière minute".

Les décrets et les lois d'exception, pense-t-il, créent des "paix fragiles" et non une véritable "paix sociale", en plus de constituer "une atteinte sérieuse à la motivation et à la fierté légitime des travailleurs des secteurs publics et parapublics".

Le thème lui permet également d'illustrer la démolition des serveurs de l'Etat. Nombre d'entre eux, explique-t-il, pourraient très bien, connaissant à fond ce dossier des relations de travail, se faire des porte-parole gouvernementaux très crédibles au cours des négociations. Mais on leur préfère des négociateurs de l'extérieur, qui prennent charge de l'ensemble des opérations et n'en sont pas moins des "superficiels brillants" même s'ils réussissent parfois les sauvetages de dernière heure.

La question du rapatriement de la constitution est à son avis une "diversion" servie à la foule pour faire oublier que le

gouvernement de M. Bourassa a rompu "systématiquement, délibérément, servilement, démagogiquement et brutalement avec la lignée des gouvernements Duplessis-Sauvé-Barrette-Lesage-Johnson", et Bertrand", qui ont osé affronter Ottawa "debut".

De ce dossier, comme de celui du coût des installations olympiques, M. Nepveu souhaiterait que le premier ministre s'entretienne clairement avec les citoyens du Québec, au lieu de les traiter comme des "minus habens" et de disséminer des déclarations de façade aux congrès régionaux du Parti libéral.

Débarrassé, et, semble-t-il, soulagé de sa gangue technocratique, M. Nepveu ne se dit aucunement ennuyé par le petit côté "rural" que véhicule l'Union nationale, surtout depuis son alliance avec les créditistes de la faction "présidentielle". Il aime les gens "qui ont les deux pieds sur terre".

Dans cette catégorie, il range les députés, dont il plaint la situation à l'Assemblée nationale, et auxquels il proposerait pour sa part une sorte de "mariage" avec les fonctionnaires pour faire avancer avec réalisme certains grands dossiers gouvernementaux.

Son ralliement à l'UN n'implique en aucune façon un retour en arrière sur les grandes options qu'il a prises en tant que président de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, où il avait

pris la relève de M. Claude Castonguay en 1970. "Je ne suis pas socialisant, se défend-il pourtant, et nos recommandations ne l'étaient pas non plus. Elles proposaient simplement de ne pas dissocier le développement économique et le développement social du Québec.

Au cours de sa longue conférence de presse, M. Nepveu a d'ailleurs précisé qu'il quittait le MAS dans "l'harmonie" et que son geste ne devait pas être interprété comme un blâme

précis à l'égard des orientations récentes de ce ministère ou de son titulaire, M. Claude Forget.

De M. Castonguay, il ne veut rien dire, pas même s'il l'a consulté avant de prendre sa décision. Il lui rend cependant hommage, précisant qu'au cours de sa longue carrière dans la fonction publique (depuis 1944), il a travaillé avec "deux grands bonshommes, MM. Paul Sauvé et Claude Castonguay."

Le nouveau candidat ne croit pas que son âge (57 ans) soit un

handicap pour redonner à l'UN le sang neuf qu'elle cherche. Il semble plutôt tabler sur sa jeunesse politique, doublée d'une réputation d'intégrité à toute épreuve, et peut-être bien un peu sur le désir qu'éprouveraient les Québécois de retrouver un "père" qui ose enfin "gouverner".

Comme ses prédécesseurs à l'annonce de leur candidature, il promet une campagne "sobre" dont il n'a cependant pas consenti à dévoiler le coût.

Il dit avoir posé comme condition à son entrée en scène qu'on lui donne l'assurance d'un pouvoir réel, dont celui "d'écarter les gens qui seraient de trop dans le parti", tout en ayant la certitude que M. Maurice Bellemare, qu'il admire beaucoup, restera près de lui comme conseiller permanent.

Quel que soit le sort de sa candidature au congrès des 22 et 23 mai, M. Nepveu se présentera sous les couleurs de l'UN aux prochaines élections.

## La retraite à 40 ans

WASHINGTON (AFP) — Le département du Travail a entamé lundi des poursuites contre une grosse compagnie pétrolière, Phillips Petroleum, l'accusant de discrimination contre ses employés les plus âgés. Selon l'accusation, la compagnie pétrolière a forcé quelque 400 personnes appartenant à sa division commerciale, et âgées de plus de 40 ans, à prendre une retraite anticipée ou à accepter un emploi moins rémunérateur. Phillips, a affirmé le département du travail, a violé la législation du travail qui interdit la discrimination fondée sur l'âge. Le département du travail demande à la cour d'ordonner le versement de dommages et intérêts aux employés qui auraient été victimes de discrimination et la réembauche de ceux qui avaient perdu leur emploi.

### L'HABITAT DE L'HOMME

par Barbara Ward




En l'an 2000, une marée d'un milliard et demi de personnes aura envahi les villes du monde.

- Comment sera-t-elle logée et nourrie ?
- Où travaillera-t-elle ?
- Comment recevra-t-elle les services essentiels ?
- Comment les villages désertés retrouveront-ils leur utilité, leur vitalité ?

### CONFÉRENCE

A l'occasion du lancement de son livre intitulé *L'Habitat de l'homme*, publié aux Editions La Presse, madame Ward traitera de ces problèmes au cours d'une conférence en langue française qu'elle donnera

ce soir à 20h  
à la salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal,  
200, avenue Vincent-d'Indy



éditions la presse

Sous les auspices de l'Institut d'Administration publique du Canada et le Secrétariat Canadien d'Habitat

Entrée gratuite

## Le Tison

GRILLADES

Bientôt...



807 est rue Laurier (métro: station Laurier) Livraison à domicile 272-4086 - 272-4065

## Anjou QUÉBEC

"Sa qualité fait sa renommée"

La Boucherie Charcuterie Française de Montréal depuis 22 ans au service des gourmets

vous offre chaque semaine un spécial qui vous incitera à venir nous voir ou à vous faire livrer - N'hésitez pas !

« Viandes de 1er choix »

Boeuf de l'ouest — Veau extra — Agneau frais de l'ouest canadien

Volailles — Cailles — Lapins — Pintades

Charcuterie Fine Spécialités maison exclusive

PERSONNEL COMPÉTENT ACCUEIL COURTOIS

# LA CAISSE POPULAIRE

## c'est le bon moyen...

Vous profiterez d'un budget plus équilibré si vous planifiez votre crédit à votre CAISSE POPULAIRE et ceci, à un coût inférieur.

### BUTS D'EMPRUNT

- 1° Achat de mobilier et d'ameublement.
- 2° Frais encourus pour déménagement.
- 3° Changement de voiture.
- 4° Etc...

## Mirabel: Murray Hill subventionnée par la CTCUM?

par Bernard Descôteaux

La concurrence que fait à la CTCUM la compagnie Murray Hill dans la desserte par charte-partie à Mirabel a pour effet d'occasionner à la commission de transport un déficit, si bien que les profits de Murray Hill sont subventionnés directement par les contribuables de la communauté urbaine.

C'est ce qu'a soutenu le conseiller Gaétan Lebeau (RCM-Papineau) lors de l'assemblée du Conseil de la Communauté urbaine de Montréal, hier après-midi, alors que l'on prenait connaissance d'un rapport sur la perte de revenus que subit la CTCUM par la concurrence de Murray Hill à Mirabel.

Visiblement mécontent de la teneur de ce rapport qu'il avait lui-même demandé il y a quatre mois, le conseiller Lebeau devait affirmer à propos de ce rapport qu'il "ne vise qu'à cacher les pro-

fits énormes que fait Murray Hill sur le dos des contribuables de la communauté et à couvrir la complicité de M. Hanigan dans cet affaire".

Rappelons que la CTCUM avait obtenu l'exclusivité de la desserte par autobus du nouvel aéroport de Mirabel. Toutefois à la fin du mois de novembre dernier, le ministre québécois des Transports annonçait que la CTCUM devait partager avec Murray Hill le transport nolisé (charte-partie) Montréal-Mirabel-Montréal tout en conservant cependant l'exclusivité du transport régulier. Murray Hill voyait alors consacrer l'exclusivité du transport régulier entre Montréal et Dorval ainsi que l'exclusivité du transport nolisé originant de Dorval vers toute destination. Quelques jours plus tard, le RCM demandait à l'exécutif de la CUM un rapport sur l'impact de ces décisions sur les revenus de la commission de transport.

Ce rapport déposé hier est signé par le trésorier de la CTCUM, M. Jean-Jacques Bouvrette. Celui-ci se disant incapable de déterminer la perte annuelle de revenus qui découlerait de la décision de Québec signalant toutefois que le service à charte-partie à Mirabel a procuré des revenus bruts de l'ordre de \$25,000 durant les quatre premiers mois, d'exploitation.

Il signale aussi que durant les premières années d'exploitation du service les profits ne seront pas aussi élevés que ceux escomptés, et, selon lui, il y a même un risque de légers déficits. Il explique que l'exclusivité du service à charte-partie aurait augmenté les chances d'assurer la rentabilité durant les premières années d'exploitation. Pour lui ce service deviendra plus intéressant avec l'augmentation des activités à l'aéroport durant les années 80.

Pour le conseiller Lebeau il est clair que, puisque les contribuables par leurs

taxes subventionnent le déficit d'exploitation de la CTCUM, ils se trouvent en même temps à subventionner les profits que fait Murray Hill par son service à charte-partie vers Mirabel, ces profits représentant un déficit pour la CTCUM.

Le conseiller de Papineau s'est par ailleurs dit étonné de voir la CTCUM prétendre qu'elle n'avait pas fait d'étude de rentabilité sur ce service et il a produit un document de la commission de transport faisant état d'une étude sur la rentabilité du service de transport à charte-partie de Murray Hill à Dorval pour l'année 1970 où l'on fait état de profits de l'ordre de \$782,000.

Selon M. Lebeau, il serait temps que la CUM prenne les mesures nécessaires pour s'assurer que les "privileges de Murray Hill à Dorval et Mirabel cessent d'empêtrer sur les droits des citoyens de la communauté et de leur commission de

transport". Les permis de cette compagnie venant à échéance en 1977, il voudrait que la CTCUM puisse prendre la relève de Murray Hill tant à Dorval qu'à Mirabel.

Malgré les remarques faites par les conseillers de l'Opposition pour que l'on reprenne toute cette étude, ceux-ci ont dû accepter bon gré mal gré que le rapport soit déposé aux archives. Procédure oblige.

Ils ont eu plus de chance toutefois lorsqu'est venu le temps de discuter d'une motion du conseiller Paul Cliche (RCM-Saint-Jacques) ayant trait à l'adoption d'un code d'éthique pour le Service de police. Sans trop de mal, il a réussi à obtenir l'appui de tous les membres du conseil pour que des démarches soient entreprises auprès de Québec de sorte que la loi de la CUM soit amendée en lui donnant le pouvoir d'adopter un tel code

de déontologie. Le président du Conseil de sécurité publique, M. Paul-Emile L'Écuyer, cherche à doter son corps de police d'un tel code depuis déjà un an, mais il en est empêché du fait que la CUM n'a pas de pouvoir de réglementation en ce domaine.

De son côté, le conseiller Michael Fainstat (RCM-Notre-Dame-de-Grâce) a réussi à prendre en défaut le président de l'exécutif de la CUM, M. Lawrence Hanigan, en lui demandant pourquoi la Commission municipale de Québec n'avait pas encore approuvé le règlement portant à \$1.6 milliard le pouvoir d'emprunt de la CUM pour la construction du métro. M. Hanigan a dit avoir rencontré la commission en février et leur avoir fourni de nouveaux renseignements.

Quant aux motifs de la commission au sujet de son retard, il a laissé le conseiller Fainstat sur son appétit.



Perchés à presque 200 pieds au-dessus du sol, dans l'anneau technique du stade olympique, deux travailleurs du chantier ont profité de leur heure de déjeuner, hier, pour bénéficier des rayons du soleil et de la vue magistrale sur les installations. (Photo CP)

## Les électriciens réclament leur pouvoir de négociations

par Louis-Gilles Francoeur

Selon les récentes demandes adressées par la FTQ-Construction à l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité exige, à toutes fins utiles, de négocier directement avec les entrepreneurs son propre contrat de travail, qui constituerait éventuellement "une annexe" au décret en vigueur dans cette industrie.

La demande de négociations directes des électriciens équivaut non seulement à décentraliser le pouvoir déjà conféré à la FTQ-Construction par la loi mais elle aurait pour effet d'obliger aussi la nouvelle association patronale à déléguer ses responsabilités à ses membres.

La présentation officielle de ces exigences aux entrepreneurs indique par ailleurs que les électriciens ont gagné leur bataille en vue de récupérer le pouvoir de négociation octroyé par la loi au Conseil provincial des métiers de la construction. Si les électriciens obtiennent éventuellement gain de cause auprès des entrepreneurs, leurs alliés, les plombiers et les techniciens d'ascenseurs, voudront vraisemblablement utiliser la même porte pour négocier eux aussi leurs an-

nes particulières dans le prochain décret.

Le refus opposé par les entrepreneurs à ces demandes syndicales est à l'origine de la récente rupture des négociations et de la requête en conciliation adressée par la FTQ-Construction au ministère du Travail.

Le 10 mars dernier, l'AECQ et la FTQ-Construction s'entendaient pour créer une table centrale où seraient discutées toutes les matières intéressant les 23 unions de ce groupe. Une table particulière, entièrement soumise à l'autorité des négociateurs de la table centrale, devait par ailleurs "explorer" les terrains d'entente dans le cas des demandes intéressant de façon spécifique chacun des corps de métier en cause.

Les demandes présentées le 12 avril par la FTQ-Construction au nom des électriciens donneraient à ces derniers le mandat de négocier toutes les questions relatives à la qualification et la formation professionnelle, le recyclage, la sécurité au travail, la sécurité d'emploi et du revenu, les permis de travail et les avantages sociaux. La plupart de ces matières relèvent actuellement non pas des entrepreneurs mais du ministère du Travail ou de l'Office de la construction et leur caractère général les aurait normalement destinés à la table centrale.

En plus de demander à la FTQ-Construction de lui déléguer son autorité, les électriciens proposent la formation d'un comité de négociation formé d'employeurs, membres de la corporation des maîtres électriciens, même si, en vertu de la loi 47, cette corporation n'a aucun mandat dans la négociation des conditions de travail. Les activités de ce comité de négociation seraient toutefois coordonnées par la table centrale mais l'acceptation ou le rejet d'un projet de convention — ainsi que les votes de grève — seraient limités aux électriciens et à leurs employeurs immédiats.

Selon la loi 47, l'ensemble des employeurs et des syndiqués négociant par la voix de leurs représentants et ils auraient tous à se prononcer sur les clauses du futur décret de la construction. Le projet mis de l'avant par les électriciens rompt avec cette voie tracée autant par le mode des récentes négociations que par la loi 47. Il propose de soumettre les entrepreneurs de chaque spécialité à la pression directe de ses employés. Ainsi, les électriciens s'engagent à faire la grève uniquement contre les maîtres en électricité.

Menacée comme les autres syndicats de perdre le placement syndical en cause des politiques en voie d'élaboration dans ce domaine au sein de l'Office de la construction, la FIPOE demande en outre d'occuper tout le secteur de la main-d'œuvre (formation, recyclage, etc) et d'appliquer elle-même tous les décrets, lois ou arrêtés en conseil dans ce domaine.

La FIPOE suggère de plus la formation d'un comité de négociation permanent, qui aurait le pouvoir d'interpréter et d'amender en tout temps l'annexe particulière aux électriciens.

Devant le fossé qui sépare actuellement

## Les médecins de Val d'Or lancent un cri d'alarme

par Marie Laurier

L'hôpital Sacré-Coeur de Val d'Or ne dispense plus que les soins d'urgence depuis le 22 mars dernier. Faute de moyens financiers.

Il semble que ce sera le cas d'autres hôpitaux du Québec égarés par des problèmes de budget rendus plus aigus encore par les coupures de l'ordre de 7,5% annoncées en janvier par le ministère des Affaires sociales et qui sont en vigueur depuis le 1er avril.

Ces hôpitaux seront identifiés en temps et lieu à en juger par les propos voilés tenus hier en conférence de presse sur le cas de Val d'Or. Sacré-Coeur pourrait bien en effet servir de prototype à l'engrenage d'une contestation menée cette fois par les médecins eux-mêmes qui ne peuvent plus continuer, eu égard à ces contraintes, à assurer la qualité des soins à la population.

Car il est symptomatique de constater que tout l'état-major de la profession médicale de la province prend soudain en charge le dossier de cet hôpital du nord-ouest québécois.

Il y avait certes des médecins de Sacré-Coeur, mais aussi le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des médecins spécialistes, le Dr Gérard Hamel, président de la Fédération des omnipraticiens.

Ils étaient tous venus appuyer le dossier de Val d'Or, "cas spécial" bien entendu à cause de sa géographie et de l'étendue de son territoire, institution-prétexte à une contestation qui s'amorce de la part de la profession médicale.

Les restrictions budgétaires rendent le fonctionnement d'un centre hospitalier difficile et dans le cas de Val d'Or, sensiblement paralysé, ont fait valoir les docteurs Marc Couturier, Rodrigue Bruyère, Michel Boivin et Louis Laberge, tous de Val d'Or.

Le ministère des Affaires sociales, malgré plusieurs démarches auprès de ses autorités, n'a pas accepté de garantir les ressources humaines et matérielles nécessaires au maintien des services.

Que s'est-il donc passé? Il y a eu tout d'abord un changement d'administrateur, ce que le ministre des AS se plaît à nommer "un gestionnaire". Cette mutation s'est produite en décembre 1975, sous l'impulsion même du Conseil des méde-

cins et dentistes de l'hôpital qui assistait, impuissant, à la détérioration des services de l'hôpital. Le nouveau directeur général n'eut donc pas le temps de faire les réformes qui s'imposaient, d'autant que

Voix page 6: Val d'Or

Le débrayage des employés de l'Université de Montréal n'a toutefois pas empêché les étudiants de se présenter aux examens, les voies d'accès des véhicules automobiles ayant été libérées vers 9 h 30 hier matin.

## L'U de M paralysée

Les employés de soutien du local 1244 (SCFP-FTQ) de l'Université de Montréal ont entrepris hier un débrayage de 24 heures qui pourrait se poursuivre une autre journée cette semaine et même la semaine prochaine si les nouvelles offres patronales présentées hier ne sont pas satisfaisantes.

Le débrayage d'hier visait à démontrer le mécontentement des syndiqués face à la lenteur de la partie patronale à présenter de nouvelles offres à la table sectorielle en réponse aux contre-propositions

syndicales du début d'avril. Du front commun universitaire réuni autour de cette table pour négocier les clauses à incidence monétaire, seule l'Université de Montréal a jugé bon débrayer hier, l'UQAM relevant d'une grève qui a duré six semaines ne se permet plus de "sorties".

RENOMMÉ DEPUIS LE 20 NOVEMBRE 1975

L'ENDROIT IDÉAL POUR LES DÉJEUNERS D'AFFAIRES

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

**DALI Restaurant Français**  
1446, rue Crescent - 282-1332

## aujourd'hui

- Au collège Maisonneuve de Montréal, ouverture de la seizième expo-science de Montréal, jusqu'à dimanche.
- La Croix-Rouge tient des collectes de sang à la Salle des pas perdus du palais de Justice, 1 est Notre-Dame, et, dans l'après-midi, à l'Institut de réhabilitation, 6300 avenue Darlington.
- À l'Institut neurologique de Montréal, l'Organisation mondiale de la Santé organise sa troisième conférence sur les troubles neurologiques.
- À 10 h, à la Place Bonaventure, ouverture du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation.
- À 14 h, assemblée publique des commissaires de la CECM, au 3737 est rue Sherbrooke.
- À 18 h, au Quality Inn, 410 Sherbrooke ouest, assemblée annuelle de l'Association professionnelle des pharmaciens salariés.
- À 20 h, Barbara Ward, (Lady Jackson), donne une conférence publique sur les établissements humains à la salle Claude-Champagne, 22 ave. Vincent d'Indy.

*Les Services Culturels Sophie-Barat*

**Santé et Philosophie de vie**

22 avril: Enseigner: un art à développer  
Évolution vers une écologie pédagogique. Apprendre à respecter tout autant le paysage extérieur que le paysage intérieur de l'homme.  
Emile Robichaud

29 avril À l'écoute de ceux qui ont trouvé un sens à la vie  
Raymond Beaugrand-Champagne

6 mai Vers une meilleure santé collective. L'agir humain, la famille.  
Jean-Louis Laroche

12 mai Se gouverner soi-même en tenant compte des lois de la biologie  
Dr. Jean Taché

Emile Robichaud  
**Auditorium Notre-Dame de la Merci**  
555 ouest, boul. Gouin  
4 conférences \$8.00 1 conférence \$3.00  
Renseignements: 311-1349, 388-4751, 744-6078

**Nilus Leclerc Inc.**  
L'ISLETVILLE, QUE.

À l'occasion du centenaire de sa fondation, la Cie Nilus Leclerc Inc., fabricant de métiers à tisser "Leclerc", inaugure cet été le département des cours des Aulnaies.

Cours offerts:

| Titre                        | Professeur                     | Contenu                               | Date               |
|------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|--------------------|
| Tissage avancé I Anglais     | Susan H. Gear                  | Tissage circulaire...                 | 26/6/76 au 10/7/76 |
| Séminaire Tapisserie Anglais | Georgie Bick Muriel N. Helfman | Théorie des couleurs en tapisserie... | 17-18/7/76         |
| Tissage avancé II Anglais    | Ildona Veselka                 | Ajouté à la planche                   | 26/7/76 au 7/8/76  |
| Séminaire tissage Anglais    | Ken Colwell Maria Svatina*     | Couvre-lit traditionnel Discussion    | 10-11/8/76         |
| Tissage avancé III Français  | Germaine Galarneau             | Techniques étrangères                 | 16 au 28/8/76      |

Vous trouvez des formules d'inscription chez tous les Agents Leclerc, de votre voisinage, ou faites-en la demande sans tarder à:

Nilus Leclerc Inc., C.P. 69, Dépt. des Cours des Aulnaies, L'Isletville, P.Q., Canada, G0R 2C0

Cours donnés si nous obtenons le permis du ministère de l'Éducation.  
\* La présence de Mme Maria Svatina vous sera confirmée sur demande

**CONFERENCE PUBLIQUE SUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS**

**HABITAT PRESENTE BARBARA WARD**

Les problèmes créés, à l'échelle mondiale, en matière d'urbanisation constituent le sujet principal de la conférence annuelle Clifford Clark qui sera prononcée par Mme Barbara Ward (Lady Jackson) cette semaine.

Spécialiste de renommée internationale, en matière d'environnement, Mme Ward est l'auteur du livre "Les Établissements Humains: Crise et Survie". Il s'agit d'un rapport personnel découlant d'une rencontre préliminaire en 1973 traitant des différents thèmes qui seront abordés à Habitat. Conférence des Nations Unies sur les établissements humains qui s'ouvre le 31 mai prochain à Vancouver.

L'allocation de Mme Ward sera prononcée en français. L'entrée est gratuite. Le public est prié de se présenter avant l'heure dite. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner (418) 656-2571.

**Jeudi le 22 avril 1976 20 h**  
Salle Claude Champagne, Université de Montréal  
Sous les auspices de l'Institut d'administration publique du Canada et le Secrétariat Canadien d'Habitat

# Éditorial

## Une enquête s'impose toujours

Malgré le caractère forcément spectaculaire des accusations de trafic d'influence portées par la GRC contre le sénateur libéral Louis de Gonzague Giguère, le président de la LNH Clarence Campbell et trois autres hommes d'affaires de la compagnie "Sky Shops Export Limited", les procédures qui viennent de s'ouvrir à Ottawa sont de nature à laisser dans l'ombre encore plus d'aspects de cette affaire de concession à Dorval que le tribunal pourra n'en tirer au clair.

On veut bien accorder au premier ministre, quand il affirme, après une conversation avec le commissaire de la GRC, que ses ministres n'ont rien à se reprocher, une plus forte crédibilité qu'à son ancien organisateur promu sénateur qui trouvait normal de toucher d'aussi plantureux profits à Sky Shops. Malheureusement, dans les procès qui commencent, les accusés ne seront pas obligés de témoigner, la présomption d'innocence fera jouer en leur faveur toute faiblesse dans la preuve de la poursuite; de même risquent aussi de se délier en douce d'autres personnages dont les noms n'ont pas été retenus par la GRC, mais qu'il serait grandement d'intérêt public d'interroger dans cette affaire.

Avant qu'on se perde dans les incidents qui marquent déjà à Québec le rôle de la "Couronne" provinciale dans ce dossier, il y a lieu de continuer de réclamer avec l'opposition l'enquête judiciaire qui seule peut donner des garanties d'impartialité et d'approfondissement dans des affaires aussi lourdement chargées d'intérêts partisans.

Par leur nature même, les procès en général et ceux qui viennent d'être mis en branle doivent respecter les bornes sévères qui dans notre droit protègent les accusés. Que les cinq inculpés soient reconnus ou non coupables, les faits déjà rendus publics soulèvent des questions qui dépassent leur rôle personnel dans la "conspiration" qui leur est reprochée. Ils mettent tout autant en cause ceux dont c'était la responsabilité ministérielle de traiter cette concession suivant des normes non seulement de haute intégrité mais de saine administration des intérêts de l'État, de ceux des entreprises également aptes à tenir boutique à Dorval, et des consommateurs.

Même s'il était finalement prouvé que l'ancienne secrétaire de M. Jean Marchand, Mlle Carmel Carrière, que la GRC relie à la "conspiration" sans toutefois l'accuser, n'avait rien à se reprocher dans cette affaire, il doit bien y avoir à Ottawa, dans des dossiers comme celui-là, des gens qui prennent des décisions, qui les changent à l'occasion, qui passent outre aux appels d'offres publics, et qui, dans ces concessions à caractère monopolistique, devraient n'avoir aucune difficulté à s'expliquer.

Au lieu de montrer qu'il n'a pas peur de rendre des comptes, le chef du gouvernement se retranche une nouvelle fois derrière la police et attend, pour ouvrir une enquête, des faits accablants pour lesquels l'opposition ne saurait avoir plus de moyens que la Gendarmerie royale; c'est à trop bon compte traiter les affaires publiques comme des incidents à caractère privé. De la sorte, M. Pierre Elliott Trudeau consolide sans doute la confiance que lui portent ses ministres et organisateurs, mais il mine du même coup celle de son gouvernement.

Certes, l'affaire remonte à quelques années et depuis les événements auxquels le sénateur et ex-bagman libéral a été mêlé, le gouvernement Trudeau a assaini largement, sinon totalement, le monde des caisses électorales. Malheureusement, si le sénateur Giguère, ancien administrateur de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a promptement quitté la firme immobilière de "Campeau Corporation," son départ précipité rappelle justement l'incroyable grenouillage auquel ouvre encore la porte la promiscuité entre sénateurs-businessmen et homme d'affaires politiques ou hauts fonctionnaires. Un examen en profondeur de la SCHL et de ses promoteurs favoris et de leurs liens avec les partis serait sans doute plus intéressant encore que l'enquête qui s'impose dans la concession accordée à Sky Shops Export Ltd.

On ne peut empêcher un homme d'affaire de devenir politicien, ni un fonctionnaire de se lancer en affaires, ni un homme public de gagner sa vie. Mais à voir certaines distributions de directorats l'on ne peut s'empêcher de penser que d'aucuns reçoivent après leur mandat des récompenses qu'il eut été infamant de toucher pendant, et qu'à tous égards, même là où ne subsiste aucun soupçon de pot-de-vin ou de trafic d'influence, ces polyvalences et ces changements de vocations sont fort utiles à ceux qui veulent prendre de l'avance sur leurs concurrents ou faire prévaloir leurs intérêts sur ceux des simples citoyens. Les privilèges qu'accordent aux politiciens certaines entreprises sportives à but fort lucratif ne sont pas le moindre exemple de ce concubinage où le public est le dinde de la farce, qu'il s'agisse de l'application du code criminel dans les arènes ou de l'accaparement des ondes par l'industrie du sport professionnel.

Dans le cas de Sky Shops, les procès d'Ottawa et la pré-enquête que le Solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, s'est décidé à ordonner à Montréal, ne sauraient facilement tirer au clair la garantie secrète de monopole que la Régie des alcools avait apparemment donnée à la boutique des exportations célestes, s'il nous est permis de parler dans les deux langues officielles. De même, sans enquête élargie, on ne saura pas les mo-

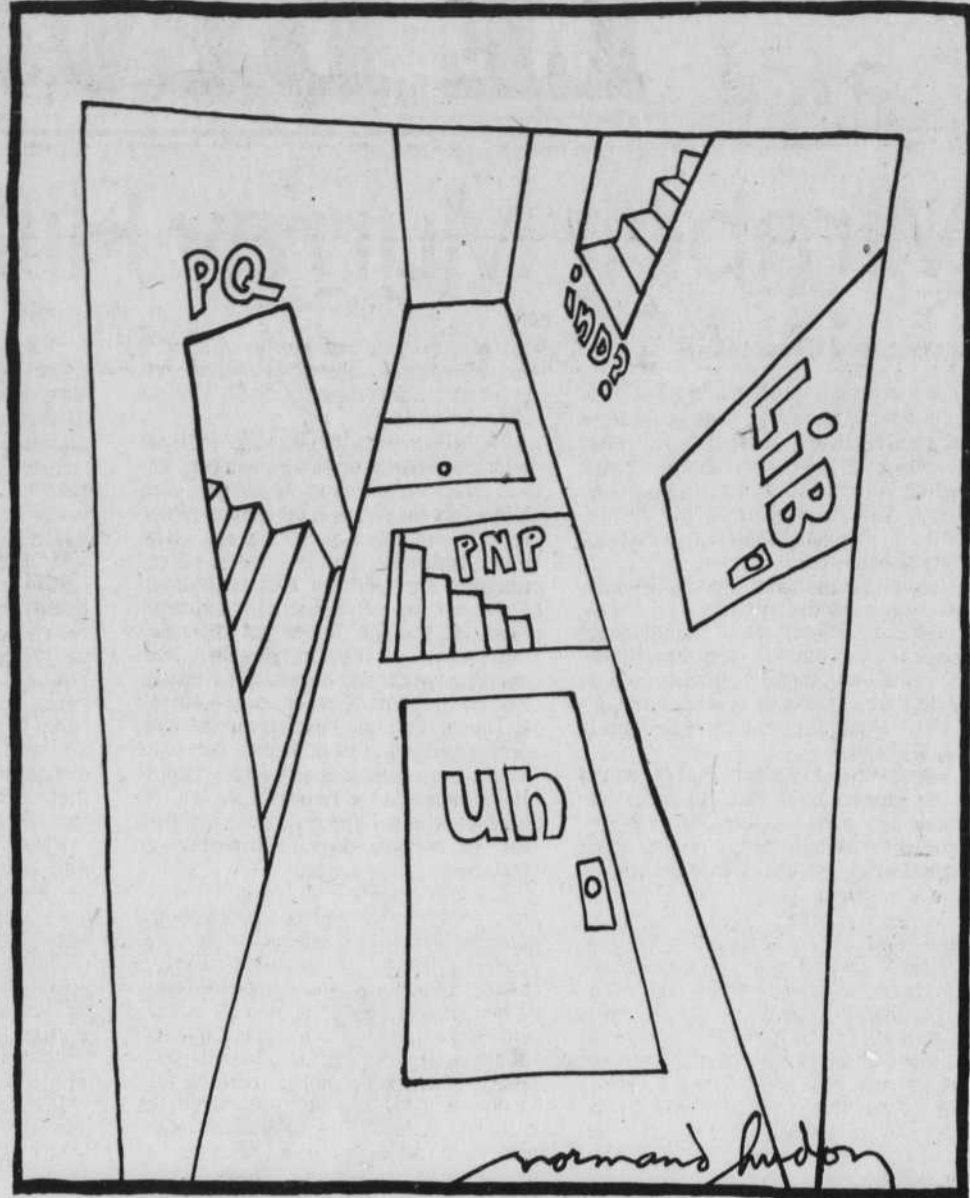
tifs qui pouvaient pousser M. Marc Lalonde, à l'époque premier secrétaire du premier ministre, à intervenir avec insistance auprès du ministre des Transports. Par la même occasion, les Montréalais pourraient peut-être enfin apprendre, après les émeutes et les dommages que leur valut le privilège de Murray Hill à Dorval, quel intérêt public motivait au juste les autorités fédérales à cet égard.

Si rien ne laissait annoncer à Ottawa l'institution d'une enquête judiciaire complète, par contre à Québec le gouvernement provincial s'empressait hier d'ordonner une pré-enquête dans le cas du sénateur Giguère. A une époque où les autorités fédérales avaient une grande liberté en matière d'administration de la justice, des procureurs fédéraux auraient disposé du dossier sans qu'on sourcille dans la Vieille capitale. Depuis peu, cependant, de tels dossiers étaient déferés à la "couronne" provinciale, conformément à un saine partage de juridiction que le jugement sur la CÉCO a clairement confirmé. D'où la surprise de voir la GRC agir d'elle-même, en Ontario, sans même confier l'affaire à Queen's Park, comme si Québec avait fait des "difficultés" dans l'espèce.

Si le commissaire de la GRC, M. Maurice Nadon, a pu donner à M. Trudeau l'assurance que la Gendarmerie n'avait rien contre ses ministres en général ou contre le "French Power" en particulier, on ne saurait en dire autant à propos de M. Fernand Lalonde et de ses procureurs québécois. Le Solliciteur général s'est expliqué hier de l'apparent retard avec lequel son ministère aurait agi. Les retards que souffre patiemment M. Lalonde dans d'autres affaires à caractère politique n'aident pas à lui faire une crédibilité dans celle-ci. La pré-enquête qu'il a confiée au juge Maurice Rousseau pourra, il est vrai, en faucher plus large au besoin que les procès ontariens. Mais ne serait-ce qu'en raison de ce doublement de procédure et du fait que la GRC reste le principal enquêteur sinon le seul à ce jour et que sans son concours pressenti la pré-enquête risque de piétiner, la Gendarmerie devrait s'expliquer moins laconiquement.

En tout état de cause, ni les procès d'Ottawa ni la pré-enquête de Montréal qui se déroulera à huis clos ne sauraient tenir lieu de l'enquête judiciaire complète, publique et rapide qui s'impose dans une affaire pareille où les hommes au pouvoir, c'est le moins qu'on puisse dire, ne sont pas portés à faire des excès de zèle ou de célérité, et où les accusés auront tous les moyens de faire valoir leurs prétentions, cependant que le public n'aura toujours aucune assurance que les concessions de l'État ne sont pas la proie des organisateurs ou des amis du régime.

Jean-Claude LECLERC



### lettres au DEVOIR

#### Quelques suggestions relatives à la Faculté de Théologie

M. Claude Ryan.  
Voici quelques remarques sur l'article fort intéressant de Pierre Gervais, s.j., sur les relations entre la Faculté de Théologie de Montréal, et son modérateur actuel. Je ne signale ici que les points sur lesquels je ne suis pas pleinement d'accord, tout en remerciant M. Gervais pour son analyse lucide, nuancée et opportune.

1. Le rattachement de la Faculté de Théologie avec l'Eglise passe-t-il nécessairement par "un lien juridique avec l'Evêque du lieu"? Ce lien juridique, qu'il reste à définir, ne pourrait-il pas passer, tout aussi bien, par l'épiscopat québécois, ou même canadien? La Faculté de Montréal, comme les autres de la

province, offrent leur service à l'ensemble de l'Eglise du Québec, et reçoivent des étudiants qui proviennent de divers diocèses, et non pas seulement de celui où elles sont situées. Cette manière de faire aurait l'avantage d'uniformiser les exigences, au lieu de maintenir les différences actuelles.  
2. Le souci pastoral d'une faculté de théologie doit-il être évalué seulement à l'attention privilégiée qu'elle porte aux futurs prêtres qui se trouvent dans sa clientèle? Ces derniers sont-ils les seuls "agents pastoraux" dont l'Eglise ait besoin? Quel cas faire alors des futurs catéchètes, de ceux qui se préparent pour la pastorale scolaire, le diocèse, etc...?

3. Pour l'Eglise universelle, on a cru bon de créer un comité international de théologiens (parmi lesquels des évêques), pour assurer le lien entre théologie et magistère, à cause de la nature même de la théologie, comme "réflexion rigoureuse et critique sur l'agir ecclésial à la lumière de la Révélation". Le service de la théologie est mieux assuré si ceux qui la pratiquent jouissent d'un degré légitime de liberté, nécessaire à toute recherche. Ne pourrait-on pas s'inspirer ici de ce modèle?  
Cela dit, je félicite M. Gervais pour son excellent article.

Jacques DOYON  
Sherbrooke, le 13 avril 1976.

#### Un sondage inutile de Bell

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada vient de procéder à un deuxième sondage afin de savoir si les Lavallois consentiraient à une hausse de tarif de base qui permettrait d'abolir les frais d'interurbain entre Laval et certaines autres municipalités.

L'Association des Consommateurs du Canada (Québec) Inc. Section Laval, trouve pour le moins bizarre qu'en même temps que s'effectuait le sondage, la Compagnie annonçait dans les journaux que ce service serait mis sur pied à partir du mois de juillet prochain. En ef-

fet, pourquoi procéder à un sondage si la décision a été déjà adoptée en haut lieu.  
Au mois de novembre dernier quelque 480 abonnés sur un total de 7.316 ont été contactés, soit un échantillonnage de 6%. Une faible majorité des usagers se seraient prononcés en faveur de l'augmentation, majorité trop faible pour procéder immédiatement, déclare l'Association des Consommateurs du Canada, section Laval.  
L'Association se demande en quoi consiste au juste ce sondage alors que parallèlement tout est en

branle pour effectuer les modifications qui toujours selon l'Association ne seraient pas à l'avantage des usagers qui n'utilisent ou n'utiliseront pas, à peu près pas ou en nombre très restreint ce service élargi de la Compagnie Bell Canada.  
Pierre-FRÉDETTE, secrétaire pour l'Association des Consommateurs du Canada, (Q), Inc.  
St-Vincent-de-Paul-Laval, Le 10 avril 1976.

#### Québec: la bête province

L'affrontement entre les syndicats du Front Commun et le Gouvernement du Québec a fait couler beaucoup d'encre. Permettez-moi d'y ajouter les quelques gouttes qui bouillonnent dans ma plume depuis déjà trop longtemps.  
L'optimisme ne m'étouffe pas lorsque je repense à l'évolution de la société québécoise sous l'habile leadership de Robert Bourassa, à travers les croisades à l'emporte-pièce des chefs syndicaux ou face à l'aplombisme mesquin de cet animal informe et invertébré qu'on appelle la majorité silencieuse.

Le sondage spécial effectué par Radio-Canada au sujet du conflit, nous a bien fait voir la trame de fond de cette joyeuse tragédie: la lâcheté et la mesquinerie.

Lâcheté dans le domaine syndical: Le taux peu élevé de participation dans le milieu syndical est à l'origine de bien des problèmes. Des votes importants sont souvent pris par 20 ou 30% des membres. (Ex: Alliance des professeurs: 50% des membres sont présents; 68% choisissent de défer la loi, soit 32,5% de l'ensemble du syndicat). Conséquences: on finit par "faire sortir" tout le monde, mais dès que la situation se corse... solidarités, non on!! On cherche à sauver sa peau, ses vacances et son ski-doo. On a bonne conscience, après tout, c'est une minorité qui a voté... pas moi!

Lâcheté du gouvernement: Un gouvernement qui érige la lâcheté et la démission en système et qui est élu avec une écrasante majorité de sièges, sait qu'il gouverne des lâches. Il emploie donc des tactiques appropriées. Il tente de diviser les syndiqués en déposant des offres plus alléchantes aux uns qu'aux autres (infirmerie vs technique), il refuse de négocier sérieusement même à la demande de ses partenaires patronaux (commissions scolaires et associations de principaux), il refuse de nommer un médiateur à la demande de tout le monde et il provoque des affrontements inutiles en votant des lois répressives. Son seul but: provoquer la minorité active, la pousser à bout et lui faire porter tout le poids de la situation face à la lâcheté légendaire de l'opinion publique. Un gouvernement de lâches sait qu'il peut toujours compter sur une majorité de lâches.

Lâcheté de l'opinion publique: Dans le conflit qui nous intéresse, on a senti que l'opinion publique, cette voix anonyme de la tout aussi anonyme majorité silencieuse, semblait quand même blâmer le gouvernement. Par contre, le son-

dage de Radio-Canada l'a bien démontré, cette même opinion publique désapprouve les moyens de pression employés par les syndicats. Un lâche est toujours prêt à vous appuyer à condition que cela ne le dérange pas. Avez-vous pensé à Mme Chose qui doit endurer son li-Marc toute la journée parce qu'il n'y a pas d'école? Dans les édifices, les lignes ouvertes et les discussions de cuisine, on appelle ça le "bien de l'enfant". A voir agir certains parents, je serais porté à croire, en effet, qu'il y va du bien de l'enfant de ne pas trop le laisser en contact avec ses parents! Ce qui intéresse cette brillante majorité, c'est que les écoles soient ouvertes et que les enfants y soient, peu importe les conditions dans lesquelles se trouve ladite école. La route à suivre était donc toute tracée pour le gouvernement. De grandes déclarations publiques pour prouver son désir de négocier (blitz des négociations), puis, une loi spéciale assurant à Mme Chose de ne pas voir son li-Marc trainer dans la maison. Les enseignants décident-ils de défer la loi? Qu'importe! Mme Chose a maintenant bonne conscience; elle a identifié l'ennemi. N'est-il pas maintenant prouvé que les professeurs ne veulent pas négocier, qu'ils ne veulent pas le bien de l'en-

fant et que de plus, ils donnent un bien mauvais exemple.  
Quand certains syndicats cessent de faire élire ce genre de gouvernement à l'aide de leurs travailleurs d'élections même si, en public, ces mêmes syndicats affirment vouloir l'abattre; quand la grande majorité des syndiqués se rangent pour aller voter et se font solidaires des décisions prises en assemblée; quand M. et Mme Chose se rendront plus souvent à l'école lorsqu'ils y sont invités et qu'ils voteront aux élections scolaires (ce qu'ils n'ont jamais fait) et que de plus, ils penseront vraiment au bien de l'enfant et non à leur tranquillité d'esprit; alors il y aura des hommes libres, debouts et responsables qui ne sauront élire un autre gouvernement de lâches.  
Il y a beaucoup à faire et le temps presse. Il faut trouver d'autres solutions, d'autres mécanismes de relations de travail que la grève, le lock-out et la loi spéciale. Quel que soit notre emploi ou notre situation sociale, nous avons tous un rôle à jouer: celui d'assumer nos responsabilités et de se tenir debout. Mais il est beaucoup plus facile de retomber dans nos lâchetés quotidiennes.  
P. CHARBONNEAU  
Montréal, le 14 avril 1976.

#### Les billets de loterie non réclamés devraient servir au bénévolat

Nous constatons qu'il se fait depuis quelque temps une campagne pour récupérer, à des fins communautaires, les fonds qui proviennent des billets de la loterie qui n'ont pas été réclamés.  
Il nous semble que ces fonds devraient être remis à des organismes sans but lucratif qui font appel à des bénévoles conscients de leur engagement social envers la société. Bien souvent ces organismes sont

aux prises avec des budgets restrictifs qui ne leur permettent pas de rendre tous les services qu'on pourrait attendre d'eux.  
Nous appuyons sans aucune hésitation cette campagne et espérons qu'elle trouvera auprès de Loto-Québec une réponse favorable.  
Thérèse DUSSAULT, présidente du comité exécutif, Service Bénévole de Montréal, Inc. Montréal, le 6 avril 1976.

## Deux illustrations

# Le "comme si" de la détente et de l'Ostpolitik

par GEORGES VIGNY

L'Ostpolitik s'arrête là où s'arrêtent les mythes. On ne peut plaider en même temps une chose et son contraire. Et encore moins dans le système de relations de l'après-guerre, tout manichéen, qui fait que même le dit non alignement est un alignement par la réputation qu'il suppose de l'alignement précédent... C'est en fonction du point de référence que se joue une option.

Le fait est que, détente ou pas — mot flou et français, disait M. Ford — nous nous sommes pris un jour à tenir un langage que nos actes démentaient, et à commettre des actes que notre langage contredisait. Partant d'une distorsion du langage — le fameux "discours" — nous avons voulu croire que les mêmes actes dans un langage nouveau pouvaient avoir un sens autre. Le drame est que certains y ont cru, alors que les meneurs eux-mêmes faisaient "comme si".

C'est peut-être ce "comme si" qui explique le mieux le grand spectacle qui se joue sous nos yeux, dans lequel chacun ne voit que ce qu'il y apporte d'illusions, et qui, par le fait même, dit tout le déclinement des réfractaires à l'auto-suggestion.  
Avions-nous le choix de refuser d'y croire? Le bénéfice commence dès l'instant où l'on cesse de perdre, dit la sagesse populaire d'Orient. C'est loin d'être une lapalissade, même si notre esprit dit cartésien s'insurge contre les évidences. Car au fond, cet esprit cartésien est incapable de distinguer les fausses évidences. En d'autres termes, il est temps qu'on prenne conscience de cette fausse évidence qui consiste à croire que répudier ladite détente et l'Ostpolitik c'est nécessairement renouer avec la guerre froide.  
De toute manière, il faut vraiment être doué pour la complaisance pour prétendre que détente et Ostpolitik n'ont pas été mis à profit par l'"autre camp" — euphémisme qui dit assez que même notre vocabulaire est

moulé selon les canons manichéens — pour consolider ses positions aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

### Sakharov "messianique"

C'est le commentateur de Radio-Moscou, Vladimir Pozner (Le Monde du 20 avril courant) qui met dans le même sac un Sakharov et un Soljenitsyne par le biais d'un présumé "complexe messianique". Ce qui lui permet, soulignant que "Soljenitsyne est tout sauf un progressiste et un démocrate", de conclure que "Sakharov est de la même veine".

Il aurait pu tout aussi bien se contenter de s'acharner sur un prix Nobel expulsé de littérature pour condamner un prix Nobel de la paix... Le fait est que ces sophismes ne peuvent cacher l'évidence: si un Soljenitsyne pouvait être neutralisé en Union soviétique par la non publication de ses écrits, un Sakharov ne peut pas être rendu aphone ayant trop longtemps, pour les masses soviétiques, perçu comme la gloire de la science nucléaire de l'URSS. Contrairement à Soljenitsyne, connu à l'extérieur et relativement méconnu à l'intérieur, Sakharov donne à son action l'éclat du prestige qu'il a glané au cours de sa carrière scientifique. Et, de ce fait, plus embarrassant pour le Kremlin que le Nobel de littérature, d'autant plus que même sous nos yeux il y a pour gouverner n'importe quelle absurdité racontée par les maîtres de socialisme contre Soljenitsyne.

Apprenons-nous bientôt par Radio-Moscou que Sakharov est devenu sénile, la sénilité expliquant son "action irresponsable"?

Déjà, Vladimir Pozner voit en lui un mégalomane qui "chérit l'idée que des activités aussi futiles que les siennes sont utilisées pour compromettre la grande idée de relations normales américano-soviétique".

D'un: si ces activités sont futiles, pourquoi Radio-Moscou prend-elle la peine de les dénoncer?

De deux: le grand mensonge est de vouloir faire croire que la "grande idée", à savoir des "relations normales américano-soviétiques", existent puisqu'il est vrai qu'on ne peut compromettre qu'une chose ayant une existence établie. Impliquer dans une phrase banale la notion contestée qui est au coeur du débat, sans avoir, du fait de la banalité de la proposition principale, à prouver l'affirmation de la proposition secondaire, c'est fort habile. Mais voilà: on ne peut pas traiter de conscience comme on vend une marque de savon.

### La chapelle de Gorki

Mais il n'y a pas que les faiseurs de politique qui soient pris dans cette situation. Idéologie et foi ne précèdent pas de la même démarche, pensait-on. Même si, dans leur manifestation, à savoir l'adhésion totale du fidèle, elles se ressemblent, même si, comme le soulignait tel prédicateur, une certaine idéologie et une certaine foi sont tentées de justifier le malheur présent par une finalité qui le transcende, idéologie et foi s'opposent dès lors qu'on précise de quelle idéologie et de quelle foi il s'agit. Si en politique, certains croient qu'il est possible de mettre entre parenthèses les points de désaccord pour s'attacher à une collaboration à travers ce que deux systèmes ont en complémentarité, il n'en va pas de même en matière de religion, étant entendu dans le cas de l'Union soviétique et de l'Eglise que foi et idéologie sont en situation de négation réciproque.

Il faut un effort soutenu et beaucoup d'auto-suggestion pour ne voir que "désaccord" dans cette totale négation. Jozsef Mindszenty avait précisément refusé de faire cet effort, de croire au mythe de l'Ostpolitik. Et aujourd'hui, c'est le cardinal Wyszynski qui est amené à se poser la dramatique question: "Est-ce parce qu'ils prient et qu'ils veulent enseigner la foi à leurs enfants" que "des êtres humains" ont été brutalisés?

Il s'agit, en l'occurrence, de la reconstruction, par les fidèles de Gorki, à une dizaine de milles de Varsovie, de leur chapelle détruite depuis la guerre, et qui a entraîné l'envoi de missionnaires chargés de détruire le lieu de culte rebâti. Pourtant, la nouvelle Constitution polonaise avait été si peu critiquée par la hiérarchie catholique que certains y avaient vu une attitude délibérée de résignation. Le réveil est

## propos d'actualité

Plusieurs des représentations qui nous ont été faites avaient trait à des problèmes de formation et de qualification techniques des travailleurs et des employeurs de la construction. L'écoute attentive de doléances de bon nombre de citoyens m'a fait réaliser qu'il y a aussi, à un autre niveau que celui de la construction, des problèmes urgents de formation plus générale, plus humaniste que technique.

Il s'agit de problèmes de formation de l'homme moderne à la sensibilité exacerbée, dénué et tributaire de son bagage de connaissances mal ajustées aux problèmes mo-

raux qui le confrontent et souvent le dépassent dans la société actuelle. Il s'agit de la formation valable du sens moral des citoyens québécois d'aujourd'hui et de demain qui commandent des interventions essentielles aux nécessaires redressements de la conscience de l'homme québécois douloureusement tiraillé par toutes sortes de conflits d'intérêts qui se manifestent sous ses yeux inquiets ou trop indifférents.

Robert Cliche,  
Collège Jean-de-Brébeuf,  
19 janvier 1976.

**LE DEVOIR**  
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910  
Directeur: Claude Ryan  
Rédacteur en chef: Michel Ray  
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny  
Directeurs de l'information: Jean-François Pierre Lefrançois  
Treasurer: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2T 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9150, rue Beauve, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne, \$22 par année, six mois: \$28. À l'étranger: \$57 par année, six mois: \$31, trois mois: \$19. Édition du samedi: \$15 par semaine. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par le poste aérien sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0828. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Lettre ouverte aux travailleurs du Front commun

# En défiant la Loi 23, les syndiqués risquent de faire le jeu du pouvoir

Le 12 avril au soir, nous avons défié la loi. Nous étions 178 au Pavillon Gaudreault et, à 63% nous avons dit non à la loi 23. J'ai écouté les uns et les autres; je cherchais à me faire une opinion. Je ne suis pas brillant, ça me prend du temps pour me "brancher". J'ai constaté que quelques-uns parlaient des "principes" comme si les autres n'en avaient pas et j'avais du mal à imaginer que ces éthers-là pussent exister. Je me suis dit que, probablement, ce qu'on voulait dire c'était que nous n'avions pas tous les mêmes principes. C'était, tout compte fait, assez banal. Je voyais mal ce qu'on y changerait en 3 ou en 300 heures de réunion; je ne voyais pas à l'horizon l'unanimité philosophique. Et, après tout, était-ce nécessaire? Nous avions une tâche à accomplir, une ligne de conduite à adopter, nous voulions agir et vaincre. L'important c'était de savoir si ce que nous ferions serait utile, efficace, si ça nous ferait avancer d'un pouce, d'un pied, d'un mille... ou si nous reculions.

J'étais saisi par la chaleur de la salle. Il y avait d'étranges vibrations. Nous ne voulions pas être seuls à avoir raison, seuls à avoir tort. Les applaudissements appelaient inlassablement l'euphorie de l'unanimité. Nous "trions" haut et fort. Cependant, quelque chose me gênait. Il y avait comme de la mystification en l'air. Notre célébration n'avait pas réussi à conjurer entièrement nos fantasmes. Nous disions notre écoeurément, notre lassitude, notre opposition au gouvernement et à sa loi avec trop d'insistance. On exprimait l'envie d'éclater, de "donner la claque", de faire notre "tête de pioche" avec une si grande tenacité que ça ne me semblait pas normal. Des adolescents

hantés de parricide, pourquoi pas? Nous avons tous vu des boxeurs sur un ring. Ils combattent pour gagner. Que l'un d'eux reçoive un coup un peu "vicié" mais "régulier" et j'imagine qu'il aurait envie de riposter à coups de pieds. Mal lui en prendrait! Ce serait la disqualification. La victoire appartient non pas aux coups "expressifs", mais aux coups efficaces. L'autre soir, j'ai eu l'impression qu'on voulait nous faire donner des coups "expressifs", qu'on nous faisait courir allégrement à la boucherie comme des soldats qu'on aurait drogués.

Nous étions sur le point de voter, nous avons relu la loi. A la première lecture, objective et froide, je me sentais en présence d'un moratoire musclé, certes, mais un simple moratoire. La question n'était pas tellement de savoir ce que nous perdions en nous y conformant, mais plutôt ce que nous gagnerions à nous y opposer. Non, vraiment rien. Au contraire, nous pourrions peut-être nourrir la démagogie gouvernementale en faisant croire que nous avions peur que les "commissaires aux différends scolaires" fassent la preuve de notre mauvaise foi. La deuxième lecture, que nous avons faite ensemble, attentifs et passionnés, nous permettait de découvrir dans cette loi une énorme provocation; nous étions mûrs pour rejeter la loi en deuxième lecture.

Une objection pourtant, et de taille; de ce rejet, qui tirerait avantage? Si c'était une provocation, bien naïf qui y succomberait! Et, une provocation, pourquoi faire? La radio venait de faire mention d'une déclaration du Président du Conseil du patronat qui évoquait l'imminence d'élections hâtives advenant des tensions

par ERNESTO SANCHEZ-CORTÉS

■ Professeur au Cégep de Jonquière et syndiqué lui-même, Ernesto Sanchez-Cortés a participé le 12 avril au soir à une assemblée de son syndicat au cours de laquelle il a été décidé de dire NON à la Loi 23. Même s'il partage la réaction négative de ses collègues devant la Loi 23, Ernesto Sanchez-Cortés doute cependant de la sagacité politique des méthodes d'action qui emportent leur préférence. Il craint qu'en défiant ouvertement la Loi 23, les syndiqués ne fassent le jeu du gouvernement et ne deviennent à leur insu ses alliés électoraux les plus efficaces. Ces craintes lui ont inspiré la lettre ouverte que voici aux travailleurs du Front commun.

sociales de plus en plus fortes provoquées par le Front commun. J'avais lu quelque part que le gouvernement n'avait pas tellement réussi ici et là (plus souvent ici que là, d'ailleurs) et je m'étais laissé dire par les mauvaises langues qu'il n'était pas très, très populaire par les temps qui courent. Et si, dans notre généreuse naïveté, nous lui servions de planche de salut? Ne serions-nous pas devenus, malgré nous, ses travailleurs d'élection, et, bien malgré nous, des alliés objectifs du pouvoir?

Des élections sur le dos du Front commun? Mais ce serait du gâteau! Pas bien sorcier, même pour M. Bourassa, de jouer les non-syndiqués contre les syndiqués; les travailleurs productifs contre nous, les improductifs; les profiteurs du système, coalisés dans le Front commun, contre les autres: chômeurs, assistés sociaux, vieillards et laissés pour compte de tout acabit: une minorité de nantis toisés

par une majorité de dépossédés. Le premier ministre ne rate jamais ses couplets économiques. Il dirait très haut que, dans le secteur public surtout, ce qu'on donne aux uns est pris à même ce qu'on pourrait accorder aux autres. Il pourrait même compter sur la caution morale de Michel Chartrand, notre "bouillant syndicaliste", pour faire traverser les lignes de piquetage. La recette est bien connue, il s'agit de décider qu'on a affaire à des syndiqués trop avides... un jeu d'enfants! Un premier ministre normalement constitué a le sens de l'envoie oratoire; on entendrait des formules comme celles-ci: le Front Commun ne peut pas, ne doit pas devenir un Etat dans l'Etat. La société québécoise en a assez de la mafia syndicale et nous veillerons à ce que "force reste à la Loi" en dépit, de la loi du "milieu".

Bien sûr que la farce serait énorme elle aussi, mais sur les tréteaux politiques

comme ailleurs, la farce doit être assez grosse pour passer la rampe. Cependant, soyons honnêtes, le premier ministre aurait-il tort de tenir de tels propos?

Je sais, nous n'avons pas à nous convaincre de notre bon droit; c'est fait, ça va de soi. Ce que nous n'avons pas compris, pas encore, c'est que notre véritable patron, dans le secteur public, notre véritable partenaire, c'est l'opinion publique. C'est elle qu'il faut convaincre! À moins que nous nous gargarisions du mot démocratie pour paver le chemin du facisme. Dans cette négociation abracadabrante, une stratégie bien conduite ne peut que tendre à briser l'assiette politique du pouvoir. Seul les coups qui vont dans ce sens sont des coups efficaces, des coups qui le feraient fléchir et négocier. Je crains fort que nous fassions exactement le contraire.

Toutes ces idées se bousculaient dans ma tête. J'avais devant moi les recommandations du Front Commun, j'avais la Loi et ce qu'aucune loi ne pourra jamais m'enlever: mon droit à la lucidité. La gaffe était monumentale. C'est toujours gênant de voir des gens perdre les pédales; c'est encore plus gênant si nous partageons avec eux les mêmes objectifs. J'étais déçu de mes délégués syndicaux. Le jeu devenu critique, il y avait quelque chose de puéril à renverser les pièces et à crier, comme des enfants, "J'ai gagné!", sans même terminer la partie. Ils avaient certainement paniqué, ils avaient "pogné les nerfs" et ils nous proposaient de répondre à la loi par une fuite en avant. Ils avaient opté pour la politique du pire et la dramatisation romantique du conflit. Les suivre ce serait collaborer à un coup de force qui, en ratant sa cible, ne pourrait devenir tôt ou tard qu'un hold-up contre le peuple du Québec. Cette stratégie aberrante apportait également avec elle la promesse, pour nos syndicats, que nos divisions intestines produiraient une abondante moisson.

Je m'étais fait une opinion. Pour défendre les objectifs du Front Commun, j'ai voté non aux recommandations syndicales.

L'erreur est humaine. Les jeux sont faits. Le gouvernement a posé sa loi. Le syndicat a opposé la sienne. Normalement, l'infraction sera suivie de sa sanction, la sanction appellera la grève générale illimitée; la paralysie générale des services publics sera suivie d'un appel au peuple et cet appel accordera à l'équipe Bourassa une victoire aussi facile que

celle de M. Drapeau après les événements de 1970. La majorité silencieuse confiera au gouvernement le mandat d'écraser le Front Commun. Le scénario est prêt. C'est du mauvais cinéma, mais si tout le monde honore ses engagements, on ne s'ennuiera pas. Le rideau vient de se lever, nous avons voté à 63% le défi à la Loi 23.

Comme la farce ne peut pas durer éternellement, il faudra bien s'attendre à voir tomber le rideau. Nous pourrions alors nous demander comment faire pour rendre à l'avenir une telle farce impossible. Si le mandat était confié à un autre parti politique (celui que vous voudrez), est-ce que les choses seraient radicalement différentes? Je ne le pense pas. Pour en savoir un peu plus long, je suggère à un journaliste espion de demander au chef du P.Q. s'il appuie la décision du Front Commun de défier la loi. C'est un spectacle à ne pas manquer que de voir un homme politique mal pris entre ses bailleurs de fonds et ses préoccupations électoralistes.

Mais, trêve de facéties! La négociation dans le secteur public pose des problèmes quasi insolubles. Elle implique, à un certain niveau, des décisions politiques qui, dans la conjoncture d'un affrontement, prennent pour les intéressés la saveur après des brimades. Il faut que ces décisions soient prises en toute limpidité. Nous devons exiger désormais que tout parti exprime dans son programme politique le consensus idéologique auquel il compte se référer dans ses négociations avec le secteur public. Il aurait alors, une fois élu, un mandat clair qui ne pourra pas être contesté à chaque négociation. Des le début de la législature, le nouveau gouvernement concrétisera ses choix politiques dans une loi cadre de la négociation dans le secteur public, loi qui définira la limite supérieure des engagements financiers qu'il accepte et le type de priorités qu'il se donne. La négociation venue, il s'agira essentiellement d'aménager les disponibilités financières en fonction des besoins et compte tenu du consensus idéologique qui sous-tend la légitimité du pouvoir. En cas de conflit, la décision sera prise par un tribunal d'arbitrage qui rendra sa sentence dans les limites de la loi cadre. Utopie? À moins que l'on tienne à conserver une situation qui nous incite tous à "pêcher en eau trouble". Au fait, est-ce que la politique peut être autre chose que "l'art de pêcher en eau trouble"?  
Jonquière, le 13 avril 1976.

## Warren Allmand répond au professeur Rico

### Si le bill C-83 devient loi, les meurtriers et les criminels dangereux n'auront-ils vraiment "plus rien à perdre"?

C'est avec intérêt que j'ai lu l'article du professeur J. Rico publié dans votre journal le vendredi 26 mars 1976. Certains points soulevés par M. Rico constituent néanmoins un précieux apport au débat actuel sur la législation proposée dans le cadre du programme Ordre et sécurité publics. Je tiens néanmoins à commenter d'autres propos de M. Rico qui me paraissent susceptibles d'induire vos lecteurs en erreur.

M. Rico fait valoir que l'emprisonnement d'une durée obligatoire de 25 ans dans le cas du meurtre au premier degré pourrait amener les détenus à penser qu'ils n'ont "plus rien à perdre". Il ajoute que les gardiens de pénitencier se sentiraient généralement moins protégés par suite de la modification qu'il est proposé d'apporter à la législation et de l'attitude qu'elle pourrait susciter chez les prisonniers coupables de meurtre au premier degré.

L'article 672 du bill C-84 prévoit, après 15 ans, une révision de la période minimum d'emprisonnement de 25 ans; cet article a probablement échappé à M. Rico. Au cours de cette révision, trois juges d'une cour supérieure de juridiction criminelle décideront s'il y a lieu de réduire la période d'incarcération sans possibilité de libération conditionnelle. Si une réduction de cette période n'est pas accordée la première fois, les juges doivent fixer une autre date à laquelle le détenu pourra demander une révision judiciaire de la période de 25 ans.

Les juges tiendront compte de trois facteurs principaux: le caractère du détenu, sa conduite durant l'exécution de sa peine et la nature de l'infraction pour laquelle il a été condamné. S'il espère être libéré conditionnellement avant l'expiration de la période de 25 ans, le détenu coupable de meurtre au premier degré devra se conduire en conséquence pendant sa détention. L'impact de la révision judiciaire sur la motivation vaut la peine d'être souligné et l'élément d'espoir qui en découle devrait exercer un effet bénéfique pour ce qui est du climat général de nos pénitenciers.

■ Parrain du projet de loi C-83 qui vise à abolir la peine capitale au Canada et à la remplacer par une série de mesures nouvelles visant les détenus coupables de meurtre et les criminels dangereux, le Solliciteur général Warren Allmand suit avec intérêt les opinions que publient à ce sujet les journaux du pays et n'hésite pas à répondre lui-même à des intervenants dont il ne partage pas les vues. Ainsi, M. Allmand a lu dans Le DEVOIR la critique que formulait le professeur J. Rico, de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, sur le projet de loi C-83. Il répond ci-dessous à certaines affirmations du criminologue montréalais.

En ce qui concerne les gardiens, je dois reconnaître qu'ils s'inquiètent, mais je ne sous-estime pas l'expérience et la responsabilité de leurs craintes ne sont pas entièrement justifiées.

Les premières fois que des condamnations à mort ont été commuées au Canada en des peines d'emprisonnement à vie, les gardiens de prison ont eu une réaction semblable. Dans une étude sur les homicides et les voies de fait commis dans les pénitenciers canadiens en 1964 et 1965 (D. Akman, 1966 in Capital Punishment, éd. Thorsten Sellin), on a constaté que 70% des infractions commises dans les prisons étaient le fait de détenus emprisonnés pour vol et vol qualifié. Un gardien a été tué au cours de cette période par un détenu coupable de vol qualifié avec violence. Cinq détenus condamnés à des peines de diverses durées pour meurtre non qualifié, homicide involontaire et tentative de meurtre ont infligé des blessures légères à trois employés de pénitencier.

Comme M. Rico le sait, il n'y a pas eu d'exécution au Canada depuis 1962 et, depuis cette date, les employés de prisons s'acquittent de façon louable de leurs tâches carcérales. La proportion des détenus qui purgent une sentence d'emprisonnement à vie dans les établissements fédéraux par rapport à l'ensemble des détenus est de un pour treize. Selon ces chiffres et d'après l'expérience des pays abolitionnistes tels le Royaume-Uni, il ne semble pas exister de données empiriques permettant d'affirmer que les dangers auxquels font face les gardiens sont accrus de façon déraisonnable par l'abolition de la peine de mort et son remplacement par une peine d'emprisonnement à vie.

Il y a, bien sûr, certains dangers à travailler dans des institutions carcérales où sont détenus des criminels dangereux. À cet égard, le programme Ordre et sécurité publics comprend plusieurs mesures non législatives. La formation du personnel carcéral sera améliorée et de nouveaux programmes de formation et de travail en prison seront mis sur pied à l'intention des détenus. On construira

également des établissements plus petits et plus spécialisés qui permettront des relations moins tendues entre le personnel et les détenus. Le gouvernement va également promouvoir la recherche sur les effets de l'emprisonnement de longue durée. Ces mesures, nous l'espérons, contribueront à améliorer la situation générale dans nos établissements de correction.

En ce qui concerne les "délinquants dangereux" l'esprit et le contenu des modifications proposées se fondent sur les recommandations du Rapport Ouimet sur la réforme pénale et correctionnelle de 1969 auquel se réfère abondamment M. Rico. Ces recommandations ont été subséquemment retenues par le Rapport sur la libération conditionnelle du Sénat publié en 1974, autre texte qui a joué un rôle important dans la formulation de la nouvelle législation. Les deux rapports ont suggéré de supprimer les dispositions existantes relatives aux criminels d'habitude et aux délinquants sexuels dangereux et de les remplacer par une nouvelle législation sur les délinquants dangereux de façon à assurer que les délinquants non dangereux chroniques ne soient pas assujettis à une peine indéterminée. C'est

là ce que propose la législation déposée devant le Parlement.

De l'article du professeur Rico, on retire l'impression que le Rapport Ouimet s'opposait à une législation sur les délinquants dangereux. Tel n'est pas le cas. En effet, tout en reconnaissant certaines difficultés présentées par une telle législation et la nécessité de garanties appropriées, le rapport recommandait catégoriquement d'adopter une législation sur les délinquants dangereux. En fait, les modifications proposées dans le projet de loi C-83 se fondent sur ces deux rapports, y compris les dispositions relatives à la révision, les définitions et les conditions qui doivent exister avant qu'une personne soit condamnée comme "délinquant dangereux". De plus, les délinquants dangereux qui purgent une peine indéterminée peuvent en appeler de leur condamnation. Leur cas sera également examiné par la Commission nationale des libérations conditionnelles dans les trois premières années suivant leur condamnation, et, par la suite, tous les deux ans. Aux termes des mesures proposées, la collectivité où le détenu pourrait retourner lors de sa libération sera représentée par deux personnes qui auront droit de vote sur la demande de libération.

Monsieur Rico ne conteste pas, je crois, qu'il faut protéger la société contre les criminels violents chroniques. La législation proposée ne se bornera pas à nous protéger mieux contre eux; elle prévoit aussi des garanties pour le délinquant.

Ottawa, le 6 avril 1976.

P.S. Cette lettre porte la date du 6 avril mais n'est parvenue au Devoir que le 20 avril.

C.R.

**HÔPITAL NOTRE-DAME DE MONTRÉAL**

**AVIS PUBLIC**

La séance publique d'information de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal prévue en vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux aura lieu au 1560 est, rue Sherbrooke, Montréal, à l'Auditorium Rousselot,

le mardi 4 mai 1976  
à 17:30 h. (5:30 h. p.m.)

**Lucien Lacoste**  
Directeur général

**LES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS**  
À LA  
**Librairie Garneau Ltée**  
complexe Desjardins  
venez rencontrer  
**Aujourd'hui**

de 12h.15 à 13h.45  
**PAUL POULIOT**  
— Le Jardinage  
— Les Plantes d'intérieur  
— Les Techniques du jardinage  
— Votre pelouse

de 13h.45 à 14h.45  
**SOEUR BERTHE SANSREGRET**  
— Les Conserves  
— Poissons et fruits de mer

de 15h. à 16h.30  
**ROGER LESOURD**  
Démonstration de Kung-fu  
— Le Kung-fu

de 19h.30 à 20h.30  
**JACQUES LAURIN**  
— Améliorez votre français  
— Les Verbes  
— Corrigeons nos anglicismes  
Tel: 288-4844

de 19h.30 à 20h.30  
**CYRIL SIMARD**  
— Artisanat québécois 1.  
Les bois et les textiles.

**propos d'actualité**

Nous ne voulons pas en tant que producteur, en tant qu'exportateur de bié, d'aliments, nous en servir comme arme économique. Nous voulons nous entendre avec les consommateurs pour en arriver à des règlements raisonnables.

Pierre Elliott Trudeau  
Entrevue avec des journalistes d'Amérique latine, le 16 janvier à Ottawa

**AQADER**

Saviez-vous que:

- si vous le désirez, vos enfants qui vont à l'école publique peuvent être exemptés de l'enseignement religieux;
- l'école doit alors fournir un programme de remplacement?

Comment faire?

- en adressant une demande écrite au directeur de l'école (des copies conformes au comité d'école et à l'AQADER sont fortement suggérées).
- en exigeant qu'on applique vos droits.

Nos droits sont trop souvent bafoués; c'est pourquoi nous nous sommes regroupés et avons formé l'Association québécoise pour l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux (AQADER). Pour plus de renseignements ou pour contributions pour payer cette annonce:

**AQADER**  
5285 Aurèle St-Hubert, Co. Taillon

**60 ans ou plus?**

**6 services bancaires gratuits (et plus!)**

Programme Troisième Âge

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Le Programme Troisième âge:

Demandez tous les détails à l'une de nos succursales.

**BANQUE ROYALE**  
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert.

# la météo



Une perturbation en se déplaçant vers le nord-est ennuagera le sud-ouest et l'est. De faibles quantités de précipitation sous forme de pluie suivra et un risque d'orage persistera sur tout l'ouest. Les températures se maintiendront près des normales saisonnières pour les deux prochains jours. Peu de changement est prévu pour demain sauf sur le sud-ouest où il y aura un dégagement progressif.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue: nuageux et pluie passagère, risque d'orage. Ventoux. Minimum la nuit dernière de 2. Maximum de 10 à 12. Aperçu pour demain: averse dispersées.

Régions de Chibougamau, de la Haute-Mauricie: nuageux et pluie passagère. Ventoux. Minimum la nuit dernière de 2. Maximum de 10 à 12. Aperçu pour demain: averse dispersées.

Régions de l'Outaouais, de

Montréal, des Laurentides: averse dispersées et risque d'orage. Ventoux. Minimum la nuit dernière de 3. Maximum de 14 à 16. Aperçu pour demain: dégagement progressif.

Régions des Cantons de l'Est, de Québec/Trois-Rivières: nuageux avec des averse dispersées. Ventoux. Minimum la nuit dernière de 2. Maximum de 3 à 10. Aperçu pour demain: plutôt nuageux.

Région du Lac St-Jean: nuageux suivi de faible pluie passagère et ventoux. Minimum la nuit dernière de 2. Maximum de 10 à 12. Aperçu pour demain: averse dispersées.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski, de la Gaspésie: ensoleillé d'abord mais ennuagement graduel en journée et ventoux. Minimum la nuit dernière de moins 5. Maximum de 4 à 6. Aperçu pour demain: averse dispersées.

d'erreur.

A son avis, l'inévitable débat que va susciter l'écart sensible entre les résultats de deux sondages sera "sain" et utile pour le public comme pour la presse. Déjà, chacun sera plus critique, plus exigeant. Il s'en félicite. Il propose même que les spécialistes des deux maisons se réunissent le temps qu'il faudra pour confronter leurs méthodes, leurs techniques et leurs chiffres.

Selon M. Corbeil, l'erreur qu'a pu commettre l'IQOP se situe dans la méthode d'échantillonnage et dans la collecte des données. "Je ne le sais pas de façon certaine, mais c'est là, je pense, que se trouverait leur erreur."

Rejoint hier soir à Québec, le politologue Vincent Lemieux, souvent associé aux travaux de l'IQOP, formule au sujet de cette affaire quelques observations:

1—Il peut arriver, dans des cas très rares, que la marge admise d'erreur (de 2 à 5%) soit plus étendue qu'à l'ordinaire. En effet, cette marge d'erreur automatiquement reconnue par toutes les maisons s'applique dans 95% des cas. Peut-être, sommes-nous ici en présence d'un cas rare qui tomberait dans la zone grise de 5%. Ce qui signifie que l'échantillon, malgré toutes les précautions prises par les deux maisons, ne serait pas représentatif.

2—D'une élection à l'autre, le corps électoral est, à certains moments, plus volatil, moins saisissable. Il se stabilise au fur et à mesure qu'approche la date des élections. Mais ce facteur ne suffit pas à expliquer l'écart sensible entre les résultats.

3—Dans le cas du sondage CROP, la Loi 23 n'avait pas encore été adoptée. Elle avait été votée lorsque l'IQOP a fait son enquête. C'est peut-être là un facteur à considérer.

4—Dans le passé, les sondages CROP se sont toujours ou presque révélés un peu plus favorables au Parti québécois.

5—Le contexte dans lequel un sondage est effectué constitue souvent, en temps de crise sociale par exemple, un facteur qui influe sur le répondant. Celui-ci peut être amené à répondre dans le sens que lui indique la perception qu'il a du commanditaire.

M. Lemieux exprime l'espoir que les spécialistes des deux maisons tenteront ensemble d'éclaircir toute cette affaire. "Cela serait hautement souhaitable pour l'avenir même des sondages, car cet incident risque fort d'éclaircir deux maisons sérieuses, de compromettre la crédibilité des sondages... C'est un dur coup".

district d'Ottawa.

Le bureau du solliciteur général du Québec a appris seulement vers 17 heures hier que les plaintes avaient été déposées par la GRC à Ottawa. M. Lalonde se demande encore "si le solliciteur général du Canada est d'accord avec cette façon de procéder à la GRC?" Et s'il y a un déni de justice à cause d'une double accusation il soutient que ce n'est pas de sa faute.

L'opposition à la Chambre des communes a tenté d'exploiter au maximum le rebondissement spectaculaire de l'affaire Sky Shops. Au cours d'une conférence de presse, le chef conservateur, M. Joe Clark, a soutenu que bien qu'aucune accusation n'ait été portée contre des ministres de la Couronne, le gouvernement doit tenter de déterminer les implications possibles des ministres et de leurs adjoints dans cette affaire. Il a demandé au premier ministre Trudeau de démontrer sa préoccupation vis-à-vis du code d'éthique établi par son prédécesseur Lester-B. Pearson, en vertu duquel les ministres sont responsables du comportement des membres de leur personnel. "Il est temps que les ministres de la Couronne soient soumis à une éthique plus rigoureuse que le simple Code criminel".

Premier à dévoiler le scandale de Sky Shops en Chambre, le député conservateur Elmer MacKay s'est dit heureux d'apprendre que des accusations avaient été portées mais il a réitéré sa demande d'une enquête publique exhaustive "sur les relations du gouvernement avec ses amis".

## LOCK-OUT

ges, notamment à Joliette et dans la Mauricie, auraient même fait savoir clairement qu'elle préférait un règlement par décret à un recel devant les demandes syndicales.

Dans le secteur de l'enseignement, seuls les syndicats d'employés de soutien scolaire affiliés à la CSN et à la FTQ ont entrepris hier des négociations, dont rien n'a transpiré. La Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ-CSN) qui regroupe la majorité des enseignants de cégeps est également retournée à table, mais dit n'y avoir rien trouvé de substantiel à se mettre sous la dent.

Il est probable que les négociations ne retrouveront leur véritable rythme qu'au moment où le CEQ entrera dans la ronde, puisque, tant du côté patronal que syndical, les mouvements dépendent d'une étroite coordination entre les différentes tables.

Si les rumeurs de débrayage restent tout de même en suspension dans l'air, c'est, déclarait hier un responsable syndical, que le CEQ voit venir bientôt une nouvelle échéance difficile. Le premier mai prochain, les commissions scolaires doivent en effet déclarer leur "surplus de personnel" pour l'année qui vient.

Inévitable par suite de la chute de la natalité, le calcul de ce surplus suppose la mise à pied, massive en certains endroits, de personnel enseignant. En 1975, pour prévenir les heurts à la veille de la présente année de négociations, le ministère de l'Éducation avait suggéré des assouplissements de circonstance qui avaient permis d'endiguer une hémorragie certaine. On ne sait encore s'il récitera cette année.

Si le pourrait bien des lors que la CEQ s'attelle à obtenir rapidement des contre-propositions patronales sur la sécurité d'emploi, aux fins de régler au moins cette clause prioritaire d'ici la date fatidique. Sinon, la Fête des travailleurs, même en tombant un samedi guère utile aux débrayages scolaires, pourrait entraîner une nouvelle escalade des moyens de pression.

## POUR PARLERS

Me Cléroux a cité en exemple l'épineuse question de la mobilité des travailleurs de la santé, un domaine où le syndicat demande à la partie patronale de se situer à tout le moins au niveau de la dernière négociation sous peine de ne pas même considérer les propositions de l'employeur. Excluant toute "abdication" dans ce domaine, le porte-parole patronal a dit que son groupe était prêt à des accommodements sérieux à condition de voir les représentants syndicaux adopter une "attitude réceptive".

Me Cléroux a indiqué enfin que les syndicats de la FTQ semblaient plus enclins à entamer les négociations que ceux de la CSN, où il entrevoyait "encore des nuages à l'horizon".

## BEYROUTH

Les soldats de l'ALP avaient pris d'abord position, mardi, dans le secteur du Musée — seul point de passage entre les deux zones de la capitale — à proximité duquel se trouve la villa qui sert de siège provisoire au Parlement libanais.

Selon des informations obtenues de sources généralement bien informées, les "réguliers" palestiniens ont également pris position, au cours de la nuit de mardi à mercredi, dans la banlieue sud-est de Beyrouth, à Chiah-Ain Remmaneh, traditionnel point chaud de la capitale libanaise. Des échanges sporadiques de tirs se poursuivaient en fin d'après-midi, tout au long de la ligne de démarcation, malgré la mise en place de l'ALP.

La radio phalangiste "La voix du Liban" a annoncé que de graves incidents se sont produits à Zahlé, la troisième ville

# Le Parti civique rejette la motion RCM sur le budget

par Bernard Descôteaux

Se rangeant derrière l'opinion exprimée par leur chef, le maire Jean Drapeau, qui a invoqué de possibles conséquences juridiques, les conseillers du Parti civique ont rejeté hier soir une motion d'urgence présentée par le Rassemblement des citoyens de Montréal voulant retarder d'un mois l'adoption du budget de Montréal.

Des mardi après-midi, les conseillers de l'Opposition avaient annoncé leur intention de présenter une telle motion, soulignant l'aspect provisoire de ce budget de \$564 millions qui risque fort de devoir être modifié une fois que sera connu le budget du gouvernement québécois, qui sera présenté le 6 mai prochain, six jours après l'adoption du budget de Montréal.

Hier soir, le RCM tentait d'obtenir l'appui de l'ensemble du conseil municipal à une requête déjà présentée au ministre des Affaires municipales pour faire amender la charte de la ville de telle sorte que le conseil soit en mesure de retarder d'un mois l'adoption du budget.

Le conseiller John Gardiner (RCM-Saint-Louis), qui a défendu cette motion, a expliqué que deux éléments principalement motivaient leur geste: d'une part le fait que l'administration municipale ait prévu un transfert de \$0.20 de la taxe scolaire au profit de la taxe municipale, et d'autre part le fait que le budget de Montréal ne tienne pas compte du déficit olympique comme l'aurait demandé le premier ministre Bourassa et les ministres des Affaires municipales et des Finances.

Alors que le RCM soulignait le caractère spéculatif de ce budget du fait que les réponses aux hypothèses contenues dans le document ne viendront qu'avec le budget de Québec, le maire Drapeau, qui avait cédé son siège de président des débats pour pouvoir intervenir, a fait valoir que le budget ne contenait rien de "spéculatif". Selon lui, la spéculation commence lorsque l'on donne des explications sur le

fait que l'administration municipale espère que Québec effectuera un transfert de \$0.20 de la taxe scolaire.

Le président de l'exécutif, M. Gérard Niding, a soumis que si aucun transfert n'intervient, le budget s'appliquera tel que prévu avec une augmentation de taxes. S'il y avait transfert, on devrait alors revenir pour réduire de \$0.20 le taux de la taxe scolaire.

Toutefois, ni le maire Drapeau, ni le président Niding ne donnent d'explications à propos du déficit olympique dont Québec veut faire assumer par Montréal une partie représentant quelque \$200 millions.

M. Drapeau a cependant souligné que la motion du RCM était en quelque sorte un geste naturel puisque de plus en plus on s'inspire à Montréal des coutumes parlementaires des autres gouvernements. Se nuant conseiller juridique, il a soutenu que toute l'économie de la charte de Montréal allait contre les propositions de la motion. Selon lui, il est en effet impossible de voter des crédits temporaires si aucun budget n'est adopté, et il serait dangereux de prendre le risque de ne pas adopter le budget comme le prévoit la charte.

Malgré que le RCM eut expliqué qu'il entendait respecter toutes les règles du jeu et ne voulait qu'obtenir de Québec les amendements rendant possible un délai d'un mois, rien n'y fit, et les conseillers du Parti civique se rangèrent à l'opinion du maire.

Le conseiller Thérèse Daviau-Bergeron (RCM-Saint-Michel) a dit interpréter ce vote "comme une décision politique pour perpétuer le mythe de l'autofinancement des jeux olympiques et de votre bonne administration". Les raisons juridiques ne sont à son avis qu'un prétexte.

Ce débat a clos hier soir la première journée de session sur le budget. Les conseillers entreprendront cet après-midi, à 16 h, l'étude du budget chapitre par chapitre alors que défilent à tour de rôle chacun des directeurs de services devant le conseil.

du Liban, située dans la vallée de la Bejaa. D'après la radio, la ville (à majorité chrétienne) a subi, au cours des premières heures de la matinée, un violent bombardement à l'artillerie lourde. "La riposte des forces libanaises, a affirmé 'La voix du Liban', a fait au moins vingt morts et plusieurs blessés dans le camp adverse".

Ce déploiement de forces vise à créer des conditions propices à un règlement politique, passant par l'élection d'un nouveau président de la république en remplacement de M. Soleiman Frangie (ont la démission est aujourd'hui réclamée par la plupart des formations politiques).

Selon plusieurs journaux, le chef de l'État insisterait toujours pour que 10 jours s'écoulent sans reprise des combats avant la poursuite des consultations politiques qui doivent déboucher sur sa démission. On le dit également inquiet des clauses secrètes, qui, selon le chef de file de la gauche, M. Kamal Joublatt, seraient incluses à l'accord syro-palestinien en sept points annoncé la semaine dernière.

Ces clauses secrètes, selon les partis et forces progressistes, porteraient notamment sur le retrait du territoire libanais de la plus grande partie des troupes syriennes qui y étaient entrées ainsi que sur la non-ingérence de la Syrie dans la bataille présidentielle.

Pour sa part, la Smika dément l'existence de clauses secrètes dans un communiqué repris hier par plusieurs journaux de la capitale. La gauche estime généralement que le chef de l'État cherche une fois de plus à gagner du temps pour se maintenir au pouvoir. Radio-Damas a démenti également hier soir l'existence de clauses secrètes dans l'accord du 16 avril.

De son côté, le Comité supérieur militaire fait état d'une amélioration de la situation, notamment dans le centre de Beyrouth. Il se déclare optimiste en ce qui concerne l'efficacité des mesures prises jusqu'ici, qui seront progressivement étendues à d'autres secteurs.

Réuni sous la présidence du premier ministre, M. Rachid Karamé, le comité a décidé de créer des comités régionaux dans le nord ainsi que dans le secteur du Mont-Liban. A l'issue de la réunion, on indiquait que toutes les parties étaient convenues de s'opposer à toute attaque contre les minorités libanaises.

Enfin, M. Kamal Joublatt, leader progressiste libanais, a affirmé que les phalangistes et leurs alliés chrétiens ont reçu de nouvelles cargaisons d'armes, dont quatre-vingts chars, débarqués dans le port de Jounieh (à une vingtaine de kilomètres au nord de Beyrouth).

"Les ports de Beyrouth et de Jounieh sont ainsi ouverts aux isolationnistes (chrétiens), alors que les aéroports libanais et les autres ports du pays sont fermés aux forces progressistes, leurs armes sont confisquées et le spectre de la famine menace les régions sous leur contrôle malgré les efforts de certains pays arabes", a ajouté M. Joublatt.

Se demandant "si la décision de priver une partie de ses armes et de laisser l'autre s'armer est à l'origine de l'escalade militaire actuelle", M. Kamal Joublatt a estimé que "cette politique a pour objectif d'établir un équilibre qui sera suivi d'une internationalisation de la crise libanaise et d'une ingérence de l'ONU au Liban".

M. Joublatt a demandé, en conclusion, aux pays arabes de porter un intérêt plus grand à la crise libanaise et d'envoyer leurs ministres des Affaires étrangères au Liban pour s'informer sur place de la situation.

ses initiatives furent brimées par les coupures de budget et les déclarations répétées de M. Forget sur l'incurie administrative des hôpitaux du Québec. Les médecins de Val d'Or ne veulent

## 22 avril

par la PC et l'AP

Il y a 13 ans aujourd'hui, le 22 avril 1963, Lester Bowles Pearson, 65 ans, prix Nobel de la paix, prêtait serment comme 14e premier ministre du Canada. Il succédait à M. John Diefenbaker.

1974 - M. Yitzhak Rabin est désigné par le Parti travailliste israélien pour succéder à Mme Golda Meir à la tête du gouvernement.

1971 - Lors d'une vente aux enchères, M. Gene Rheume, d'Ottawa, acquiert pour \$26,500 le journal de 57 pages de Louis Riel. Le président haïtien François Duvalier meurt à l'âge de 64 ans et son fils, Jean-Claude, lui succède.

1966 - Un avion notisé s'écrase dans l'Oklahoma: 82 morts.

1964 - Ouverture de l'exposition universelle de New York.

1918 - Naissance du violoniste Yehudi Menuhin.

1915 - Les Allemands utilisent pour la première fois, sur le front occidental, des gaz asphyxiants, à Ypres, dans le nord de la France.

caractéristiques socio-économiques suivantes: sexe, âge, scolarité, occupation, langue?

Enfin, CROP pose aussi une question à Radio-Canada: "Ne serait-il pas important que Radio-Canada prenne soin à l'avenir, pour éviter de tels conflits, d'accorder de telles recherches à plusieurs sociétés en même temps, et ceci afin de lui garantir la valeur des résultats qu'elle diffuse?"

Un rumeur persistante circulait hier soir à Québec: soucieuse de faire la preuve de la supériorité de son sondage sur celui de CROP, l'IQOP aurait pris la décision d'entreprendre dans les jours qui viennent une nouvelle enquête dans le Québec. Les résultats seraient transmis dans moins d'une semaine par la télévision.

Quant au président de CROP, M. Yvan Corbeil, il a déclaré hier que les méthodes employées par les deux maisons sont "bien différentes". Il signale en particulier que le taux de réponse obtenu par l'IQOP, soit 85% au niveau de l'échantillon, lui paraît inexplicable. Sauf dans le domaine des enquêtes sur la santé, a-t-il dit, nous n'avons jamais vu un taux de réponse aussi élevé dans les sondages que nous faisons depuis 20 ans.

M. Corbeil souligne en outre que CROP accomplit ce travail depuis plus de 10 ans au Québec, qu'il a atteint "une grande cohérence interne dans ses travaux", que le métier des sondeurs est "complexe" et ne s'acquiert qu'après une longue expérience, allusion évidente à la fondation plus récente de l'IQOP.

Le président de CROP est tout disposé à soumettre toutes les données de son sondage à un arbitrage impartial, ce qui est déjà commencé, dit-il, puisque le Centre de l'U. de M. a passé nos travaux au crible depuis quatre jours sans relever

suites de la première page

## SONDAGE

deux sondages. Il a dit que son examen du sondage de CROP lui permettait de conclure que celui-ci était scientifique. Mais, n'ayant pas en main tous les éléments nécessaires d'appréciation pour porter un jugement définitif sur les deux sondages, M. Cloutier a dit qu'il ne pouvait trancher en faveur de l'un ou de l'autre à ce stade-ci. Toutefois, a-t-il indiqué, l'une des deux agences s'est trompée. Ou, comment, de quelle façon? On ne peut le dire encore. L'examen se poursuit.

Pour sa part, M. Jean-Pierre Nadeau, président de l'IQOP, a publié hier soir un communiqué intitulé "Des résultats incompréhensibles". Il y déclare notamment que sa maison est "surprise" des résultats diffusés par Radio-Canada du sondage de la firme CROP, "d'autant plus que l'IQOP suit les intentions de vote des Québécois régulièrement depuis deux ans".

Surprise d'autant plus grande, précise M. Nadeau, qu'entre les résultats de l'IQOP et de CROP "apparaît un écart totalement incompréhensible de plus de 10%".

"Après vérification totale de sa méthodologie, l'IQOP est assuré de la qualité et de la pertinence de ses résultats, n'ayant d'aucune façon fait "subir" à ses résultats une pondération quelconque."

Suivent trois questions que l'IQOP adresse aux auteurs de l'étude CROP: 1 - quels sont les principes fondamentaux qui ont permis à CROP de déterminer arbitrairement que la région de Montréal serait représentée par 750 personnes et que le reste du Québec serait représenté également par 750 personnes? CROP pourrait-il expliquer pourquoi, par exemple, il choisit 50% pour Montréal alors que Montréal constitue 57% de la population réelle?

2 - CROP pourrait-il expliquer en vertu de quel principe fondamental il peut se permettre de pondérer des intentions de vote plutôt que de tenter de retrouver par ses échantillons une image réelle de la population, comme le fait l'IQOP?

3 - CROP est-il en mesure de nous donner des résultats non pondérés à partir de son échantillon pour les différentes

## les atomisés de l'An O



**DÉCÈS**  
Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

## VAL D'OR Suite de la page 3

Les initiatives furent brimées par les coupures de budget et les déclarations répétées de M. Forget sur l'incurie administrative des hôpitaux du Québec. Les médecins de Val d'Or ne veulent

PINSONNEAU, Docteur Germain. - À Montréal, le mercredi 21 avril 1976 est décédé Docteur Germain Pinsonneau, époux bien-aimé de Louise Deledicq, père de Colette (Madame J. Peladeau) grand-père de André. Les funérailles auront lieu dans la Chapelle de la maison funéraire Wray-Walton-Wray. Le convoi funéraire partira du No 1234 rue de la Montagne vendredi à 2 h p.m., pour se rendre au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

# Robert Samson restera en prison

L'appelant Robert Samson n'a pas démontré que "sa détention n'est pas nécessaire dans l'intérêt public": sa demande de cautionnement est donc refusée par le juge en chef de la Cour d'appel du Québec.

Le juge en chef Lucien Tremblay a en effet décidé hier de ne pas donner suite à la requête de cautionnement plaidée la veille par l'avocat de l'agent de la GRC, Me Maurice-S. Hébert. Après avoir rappelé que Samson a été reconnu coupable par un jury d'avoir déposé une substance explosive

sans excuse légitime, et qu'un juge lui a imposé une sentence de sept ans de prison, le juge Tremblay motive le rejet de la requête:

"Considérant qu'il s'agit d'un crime grave comportant de la violence et dont les conséquences sont imprévisibles et incontrôlables;

"Considérant qu'il s'agit d'un crime clandestin où les chances d'impunité sont très considérables;

"Considérant que l'appelant n'a pas établi "que sa détention n'est pas nécessaire dans l'intérêt

public" (article 608 (3) du Code pénal), la requête est rejetée.

Quant à l'appel du verdict, il s'agit d'un appel "de plano" qui ne nécessite pas un tamisage, une fois l'avis d'appel signifié. Cet appel de Samson sera donc entendu prochainement par le plus haut tribunal du Québec. Le chef d'accusation retenu par le jury contre Samson a trait à l'explosion, le 26 juillet 1974, d'une bombe, à l'arrière du domicile des Dobrin, à Ville Mont-Royal. M. Dobrin est le président de la chaîne d'alimentation Steinberg.

# Enseigne, affiche, inscription ou poème?

par Clément Trudel

Pour connaître d'un "poète en bâtiment" (Michel Bujold) et d'une chanteuse frêle et tenace (Pauline Julien) à qui prend la fantaisie de ne plus en fermer la poésie dans les livres, la Cour municipale de Montréal tend pour un temps à se métamorphoser en tribunal de la culture.

Prosaiquement, Pauline Julien et Bujold sont accusés par la ville d'avoir contrevenu au règlement concernant les enseignes (no 2889). La fresque ou

inscription controversée, on peut toujours l'apercevoir sur l'un des murs du 336, Carré Saint-Louis. C'est une lettre de Jean Drapeau, maire de Montréal, peinte en lettres jaunes sur fond vert, au cours du mois d'octobre 1975. Écriture phonétique qui a valu quelques taquineries de policiers à l'auteur: "S'il y avait pas tant de fautes..."

A défaut de commissaires à la culture, il faudra bien se contenter d'un arrêt de magistrat. Le juge Raphaël Beaudette attend les notes écrites de l'avocat de la ville et des avocats des Julien et des Bujold avant de rendre jugement, le 9 juin.

Ont déposé hier en défense: l'éditeur Gerald Godin qui publia en 1972 (Editions Parti-Pris) une oeuvre de Bujold: "transition en rupture"; la chanteuse Pauline Julien et le poète-peintre Michel Bujold qui, incidemment, se cherche

d'autres murs pour y inscrire d'autres poèmes.

Godin tombe d'accord avec le seul témoin de la poursuite, le lieutenant Pierre de Koninck: il s'agit bien d'un "poème". Autorités à l'appui: Larousse. Littré et Robert, on tente de cerner trois réalités qui ont noms "enseigne", "affiche", "inscription".

Puis vient le tour de la propriétaire, Pauline Julien, qui fait allusion aux pour et aux contre des multiples murales que recèlent les rues de Montréal. De la poésie sur les murs? Voilà une idée merveilleuse... la poésie rendue publique!

C'est ainsi que naquit la murale, avec l'aval de Pauline Julien qui admet avoir reçu deux avis de la ville pour nettoyer ce mur ou demander un permis spécial à la ville, sans quoi... "Ça ne se décide pas en deux

minutes", de conclure le juge Beaudette en s'adressant à l'avocat de la ville, Me Bessette. L'idée de plaider par écrit agréée aux avocats qui occupent pour Mlle Julien: Me Pierre Désaulniers et Me G. Robitaille qui se fixent pour date-limite le 22 mai pour produire leurs notes, le 22 mai.

Bujold a admis ne pas avoir demandé de permis à la ville. Il est à la recherche de techniques d'expression et cette fresque indique bien la plus récente de ses explorations. Le poète se fait toutefois interrompre par un: "Permettez, monsieur" au moment où il explique son incompréhension totale face aux poursuites en cours. Le juge poursuit alors une savante discussion non poétique avec l'un des avocats de la défense.

Cette cour qui a pu gracieusement consacrer une séance d'un peu plus de trente minutes à l'enseigne de la culture pouvait

tout de même prétendre à une certaine efficacité. A preuve, ces 60 contribuables ou compagnies mis à l'amende, pour un total de \$1.895, en un laps de temps assez restreint: 40 minutes. Soit une moyenne de \$47.37 par minute, ce qui n'inclut pas les frais!

De quoi étaient faites les infractions qui valaient ainsi une avalanche de plaintes? Chauffeurs de taxis qui n'avaient pas bien affiché leurs tarifs (\$10 d'amende, en moyenne) ou restaurateur peu soucieux d'hygiène (\$300 à déboursier, mais menace de perte de permis s'il y a récidive). Quelques étudiants ayant franchi le tourniquet du métro sans régler la note. Un proprio dont les balcons constituèrent un danger pour les locataires, et autre menu fretin.

Mais lorsque la culture entend faire parler les murs, halte aux propos de tiroir-caisse. La poésie est dans la rue.

## Au procès de Dubois et Ouimet

Un balayeur à l'emploi de l'hôtel Iroquois a aperçu dans le portique de cet établissement, vers 3 h du matin le 23 octobre 1975, Jacques Ouimet, Jean-Guy Fournier et "un grand gars". Fournier était repêché quelques heures plus tard dans le canal Lachine et les deux hommes accusés de meurtre sont: Jacques Ouimet et Jean-Guy Dubois, l'un des neuf frères Dubois, de Saint-Henri.

Quatre témoins seulement ont été entendus hier au procès de Dubois et Ouimet. Il s'agit en l'occurrence du premier procès pour meurtre présidé par une femme, au Québec.

Outre le balayeur Antoine Lechasseur, ont déposé devant le juge Claire Barrette-Joncas: Richard Saab, directeur adjoint de cet hôtel de la Place Jacques-Cartier; Jacqueline Cottier qui a bien connu la victime et travaillait comme serveuse dans un restaurant de Laval d'où partit Fournier vers 2 h 15, le matin du 23 octobre; le Dr Jacques Hould, de l'Institut de médecine légale, qui a pratiqué l'autopsie sur Fournier.

Saab dira que Ouimet et la victime étaient de "bons amis" et identifiera le contrat de location d'une voiture Cordoba mise à la disposition de Ouimet par la compagnie gérant L'Iroquois.

Mme Cottier témoigne du fait que Fournier était très bon nageur et qu'il avait même enseigné la natation au fils de Mme Cottier (Fournier est mort d'asphyxie par noyade mais Jacqueline Cottier précise qu'il quitta le restaurant "un peu chaudasse").

Fournier avait déjà été commis de bar à L'Iroquois pour une période approximative de six mois en 1974 et 1975.

Quant au Dr Hould il a longtemps été interrogé par le ministère public et contre-interrogé par les deux avocats de la défense. L'autopsie qu'il a pratiquée a duré plus de deux heures et a permis de constater certaines blessures et ecchymoses. D'après le Dr Hould, Jean-Guy Fournier était vivant mais peut-être inconscient en entrant dans l'eau du canal Lachine d'où le tirèrent une équipe de policiers quelques heures plus tard.

Le Dr Hould, en réponse aux questions d'avocats de la défense, dit n'avoir pas décelé d'hémorragie cérébrale ni de fractures apparentes chez Fournier. Puisque la victime avait encore de la nourriture dans l'estomac au moment de l'autopsie, la défense cherche à faire préciser si les métabolismes ne sont pas aussi divers que les personnes, même si la moyenne de digestion et d'évacuation des aliments se situe à quatre heures, suivant le Dr Hould. Ce n'est pas là toutefois un terrain sur lequel le pathologiste Hould peut s'étendre longuement, d'après le type d'examen auquel il s'est livré "car j'avais ma raison de décès... l'asphyxie par noyade".

L'essentiel, pour la Couronne, consistera à tenter d'établir un lien entre les blessures et les ecchymoses de Fournier et la présence présumée des deux accusés aux abords du canal. La défense a tenté hier de faire préciser par le Dr Hould si les blessures qu'il a constatées n'ont pas pu être provoquées par une chute sur un rail, par exemple. Le Dr Hould en retient la possibilité, tout comme il admet qu'une chute dans l'eau, d'une hauteur de cinq mètres peut provoquer l'évanouissement.

Le procès reprend ce matin à 9 h 30.

## Di Zazzo a-t-il un droit d'appel?

L'ingénieur Di Zazzo a-t-il un droit d'appel contre la décision prise d'instituer une enquête judiciaire sur l'administration de Saint-Léonard?

Trois juges de la Cour d'appel diront sous peu si la réponse est affirmative ou négative. Hier, le procureur de la Commission municipale du Québec a prétendu que non tandis que Me Bruno Pateras, pour son client Di Zazzo, plaide que le droit d'appel est un "droit substantif" qui ne saurait être nié dans le cas présent.

C'est le 17 mars que la Cour supérieure donnait droit à une requête pour instituer une enquête judiciaire en vertu de la Loi

sur la corruption dans les affaires municipales. Le conseil de ville de Saint-Léonard avait toutefois rejeté une résolution en ce sens et c'est une ordonnance de la Commission municipale du Québec qui permettait à Me Jacques Richard d'agir au nom de la ville de Saint-Léonard et de présenter en Cour d'appel une "requête pour rejet d'appel". Après la séance d'hier en Cour d'appel, Me Richard s'est dit optimiste quant à la décision attendue des juges Montgomery, Chouinard et Crête.

La requête entendue hier a été prise en délibéré par la Cour d'appel.

## Aux abonnés de l'Hydro-Québec

La grève que subit actuellement l'Hydro-Québec amène certaines perturbations dans le service habituellement offert aux abonnés.

L'Hydro-Québec prie les abonnés de comprendre la situation difficile dans laquelle elle se trouve. Elle les assure qu'elle fait tout ce qui est possible pour en minimiser les effets.



# Les 5 plaisirs du midi

à compter de \$1.95. Oui, oui: \$1.95. Au Château Champlain.

### 1. Le plaisir à la française

Il faut arriver tôt au Café Terrasse pour y trouver une table qui donne sur une fenêtre. C'est très recherché. Et notre cuisine, notre décor à la française, nos prix—des repas à partir de **\$1.95** y compris le café à volonté—nous semblent défier toute concurrence.

### 2. Le plaisir d'avoir le choix

Dans un coin de l'Escapade, on vous offre une soupe, une salade, un sandwich (chaud ou froid), un dessert, un café pour seulement **\$2.95**. La vue qu'on vous offre à elle seule vaut des millions. Le stationnement est gratuit.

### 3. Le plaisir d'avoir de la classe

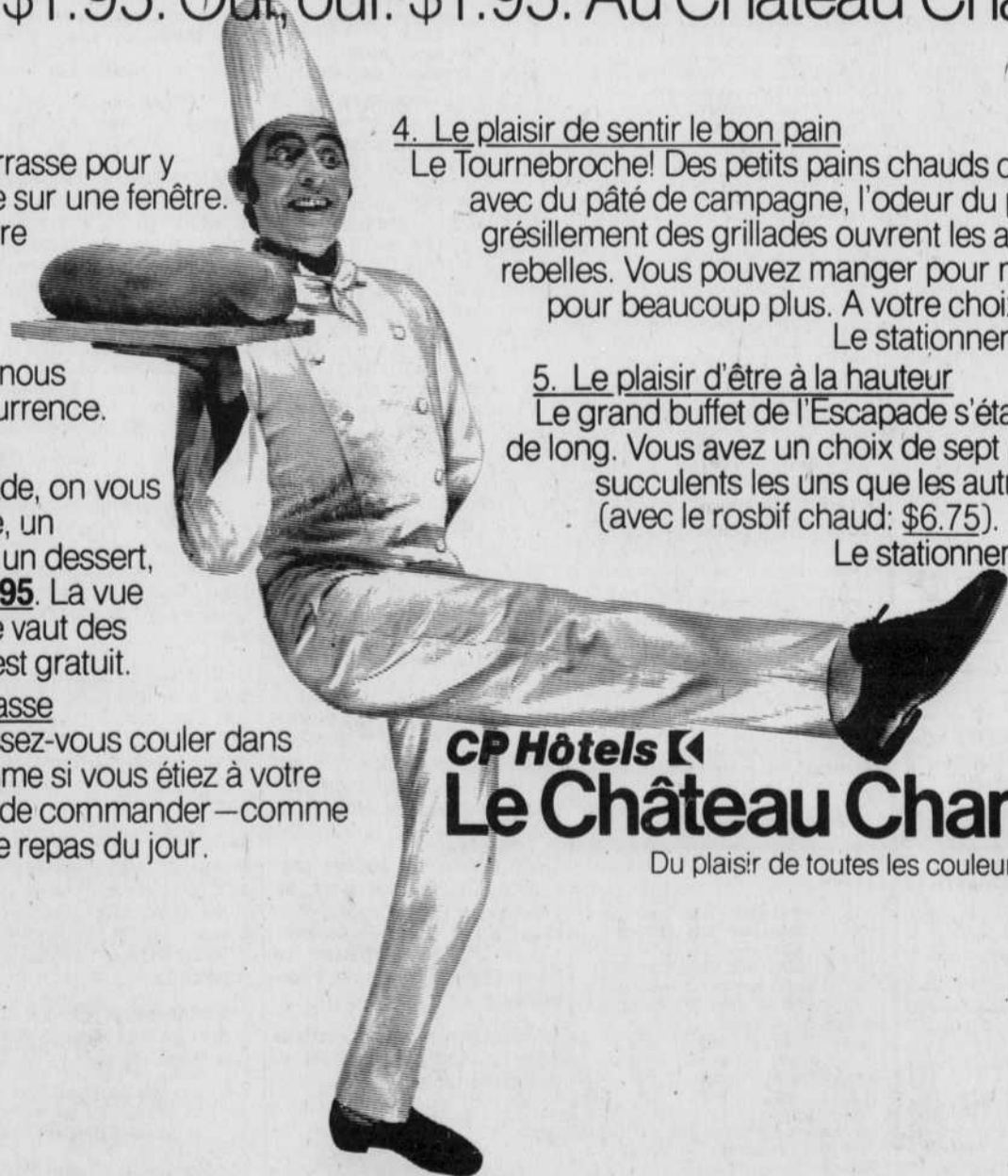
Au bar Les Mariniers, laissez-vous couler dans un fauteuil confortable comme si vous étiez à votre club et reposez-vous avant de commander—comme si vous étiez à votre club—le repas du jour. A compter de **\$3.95**.

### 4. Le plaisir de sentir le bon pain

Le Tournebroche! Des petits pains chauds que l'on mange avec du pâté de campagne, l'odeur du pain qui cuit, le grésillement des grillades ouvrent les appétits les plus rebelles. Vous pouvez manger pour moins de **\$4** ou pour beaucoup plus. A votre choix. Le stationnement est gratuit.

### 5. Le plaisir d'être à la hauteur

Le grand buffet de l'Escapade s'étale sur 32 pieds de long. Vous avez un choix de sept plats tous aussi succulents les uns que les autres pour **\$4.25** (avec le rosbif chaud: \$6.75). Le stationnement est gratuit.



**CP Hôtels** &  
**Le Château Champlain**

Du plaisir de toutes les couleurs



# Les artisans boycottent le COJO

Les cinq principales associations d'artisans québécois ont pris la décision de boycotter le programme "Arts et culture" du COJO, en enjoignant leurs membres de s'abstenir de toute forme de participation dans le cadre de cette manifestation.

Cette position des cinq associations qui regroupent plus de deux mille artisans au Québec est le résultat de dix mois de tentatives de négociations avec les responsables de "Arts et culture".

Métiers d'art du Québec avait été approché, en juin dernier, par le COJO pour organiser la participation des artisans québécois au Village des artisans, dans le cadre du programme "Arts et culture". Afin d'assu-

rer une représentativité à l'échelle de la province de l'artisanat québécois, Métiers d'Art du Québec avait fait appel à l'Association des Artisans créateurs de l'Est du Québec, l'Association des métiers d'art des Cantons de l'Est, la Corporation des artisans de Québec et la Fraternité des artisans de Saint-Jean-Port-Joli, afin de présenter au COJO un projet collectif de participation.

En octobre dernier, les associations tenaient une conférence de presse dans le Vieux-Montréal afin de dévoiler publiquement le projet conjoint qu'elles avaient présenté au programme "Arts et culture". Depuis, les rencontres se sont multipliées entre les deux par-

ties afin d'en arriver à une entente. Le dialogue a été rompu par une lettre, en date du 25 mars dernier, que M. Yvon Desrochers, directeur général du programme "Arts et culture", adressait à M. Armand Brochard, porte-parole officiel du regroupement des cinq associations, en lui signifiant que l'organisation de la participation des artisans québécois au COJO se ferait sans le concours des associations.

Les représentants des artisans québécois ont réagi avec indignation devant cette attitude des administrateurs du programme "Arts et culture" parce qu'elle représente, pour eux, la démission des dirigeants du COJO devant des responsa-

bilités qu'ils avaient mandat d'assumer.

M. Armand Brochard, parlant pour les artisans, affirme qu'à moins de 90 jours des Jeux, le site de la manifestation, prévu pour les artisans québécois, était toujours incertain et qu'au cours des pourparlers, le COJO a toujours fait de ses objectifs primordiaux que voulait sauvegarder leur projet collectif (présenter au public une image réaliste de l'artisanat québécois, limiter les risques d'improvisation, s'assurer de la bonne utilisation des objets fabriqués, etc.).

Toujours selon M. Brochard, l'image projetée jusqu'à présent par les expositions d'artisanat, dans la forme que veut gar-

der le COJO, éloigne une clientèle qui se développe et qui se tourne vers le produit importé par ignorance de ce qui se fait ici. L'artisanat québécois est vivant; il n'est pas seulement folklorique et surtout pas spectaculaire. Les artisans doivent aussi se préoccuper de l'avenir de leur marché. Pour toutes ces raisons, les artisans et leurs associations ne peuvent que s'abstenir de cette manifestation.



# Grenouillère surévaluée?

Une quarantaine de petits propriétaires, qui avaient acheté des lots à Chambly et qui estiment avoir été victimes de spéculation foncière, déposent des plaintes au Bureau de révision de cette municipalité afin de contester l'évaluation de \$860 établie par la Ville pour ces terrains de 60 pieds par 100 pieds situés dans un endroit marécageux et inaccessible appelé "le lac des Grenouilles".

Hier, ces consommateurs, appuyés par l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF), ont convoqué les médias d'information pour faire part de leur intention de contester le rôle d'évaluation de leur propriété par suite d'une augmentation de 20% décrétée par la municipalité.

Ils ont aussi appelé les démarches entreprises depuis 18 mois pour dénoncer cette situation émanant d'un prétendu projet domiciliaire de la maison Urbana 2000 Inc.

Ces propriétaires évaluent ces terrains du lot 270 à 11 même s'ils ont payé \$2,400 chacun de terrains vendus par Urbana 2000 il y a plus d'un an. Ils accusent la municipalité non seulement de surévaluer indûment ces terrains sans valeur situés sur le bord de l'autoroute des Cantons de l'Est mais d'avoir laissé agir des spéculateurs sans scrupule qui n'ont jamais, de l'aveu même des conseillers, soumis le moindre plan d'aménagement à la ville.

Ils rappellent que le maire Lachapelle de Chambly a déjà déclaré en octobre dernier que ces petits propriétaires "s'étaient fait passer un sapin".

La municipalité n'a aucun projet pour "le lac des Grenouilles" ou il n'y a d'ailleurs aucun service municipal et il est impossible d'obtenir un permis de construction.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**

NO: 500-12-059701-767

DAME RITA FORGET, épouse commune en biens d'André Monette, résidant et domiciliée à Ville St-Laurent, District de Montréal.

Requérante

vs

ANDRÉ MONETTE, présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ANDRÉ MONETTE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces, Palais de Justice de Montréal, à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, qu'elle sollicite contre vous.

Ville St-Laurent, le 12 avril 1976

A. BEAULIEU  
Régistrare-adj. C.S.M.

La requérante, DESIRAC LEE, demande à la Commission des Transports du Québec d'ajouter la clause suivante à son permis:

TRANSPORT GENERAL - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - De l'aéroport international de Montréal, situé à Mirabel, aux frontières Québec-Ontario (Ports d'entrée: Rivière Beauport, Ottawa, Hull) et retour, pour le transport de cargos aériens internationaux dans des unités de chargement, dans des remorques isolantes spécialisées, équipées de plate-forme à roulement mécanique (destination au lieu de destination: Aéroport international de Toronto (Malton)).

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 20 avril 1976  
2ème publication: 21 avril 1976  
3ème publication: 22 avril 1976

DESCOETTES, MURRAY & GLAZ, Procureurs de la requérante, 696 boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, P.Q.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que la garantie créée par l'acte de Fideli commportant hypothèque, cession et transport, exécuté par CONTINENTAL WALL FASHION-BENTRE INC. et JOHN J. SWIDLER comme fideli commissionnaire devant le notaire Arnold Isaacson le 6 septembre 1974 et enregistré au Bureau du Régistrare de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 13 septembre 1974 sous le numéro 2549657 est devenue caduque.

MONTREAL, le 15 avril 1976

(S) JOHN J. SWIDLER, C.A. FIDELI-COMMISSIONNAIRE

REGLEMENT NO 19 TRANSPORT SAISONNIER CATEGORIE ECONOMIQUE DEMANDE DE PERMIS SPECIAL

LA LAURENTIEN AUTOBUS ENRG demande à LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC, l'autorisation de faire le transport d'écobiers de 4 (quatre) à 12 (douze) ans, fréquemment le Roadwork County Day Camp, dont le siège social est situé à 6773 Côte des Neiges, pour la période allant du 22 juin 1976 au 1er septembre, 1976.

Territoire: Hampstead, Beaconsfield, Snowdon, Outremont, Baie d'Urville (Mont-Royal), Kirkland, Pointe-Claire, St-Laurent, Dollard-des-Ormeaux, Pierrefonds, Westmount, et St-Jacques.

Tout intéressé peut produire son opposition à la Commission des Transports du Québec dans les quatre (4) jours suivant la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 20 avril 1976  
2ème publication: 21 avril 1976  
3ème publication: 22 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20 février 1968)

5) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT

6) De Coaticook à Weedon et/ou Plaisville, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby

7) De Plaisville à Notre-Dame du Bon Conseil, Lawrenceville, Granby et Sherbrooke, pour le transport de lait et ses sous-produits liquides en vrac, par véhicule citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby et ses filiales, Les Produits Laitiers Weedon Inc. et Les Laiteries Leclerc Inc., Sherbrooke

Quiconque veut s'opposer à la présente demande peut le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la dernière publication.

Michèle Gouin, Procureur

1ère publication: 21 avril 1976  
2ème publication: 22 avril 1976  
3ème publication: 23 avril 1976

La requérante, BESSETTE & VEGIARD LTEE, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer les classes (i), (p), (n), et (o) de son permis 10564-V selon les dispositions du règlement 2.59.1 du règlement 2 c), lesdites classes se lisant comme suit:

1) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

2) De Granby à Coaticook, et retour, pour le transport de lait et crème, par camion citerne, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby (20-2-68)

3) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE

4) De Plais

# le panier à provisions

Dès mardi prochain, tout le pain de la boulangerie Weston augmentera de 02 cents. Le 4 mai, cette hausse s'étendra aux produits POM de la compagnie Harrison. On s'attend à ce que d'autres boulangeries emboîtent le pas d'ici quelques semaines, mais elles n'ont pas encore annoncé la date de cette hausse, la première depuis le mois d'août dernier.

Cette hausse due à une augmentation des coûts de la main-d'œuvre et de l'énergie portera le prix d'un pain de 24 onces à 53 cents et plus.

Par contre, le pain de marque maison que l'on peut acheter dans les chaînes de supermarchés au coût de 38 à 39 cents demeurera à ce prix pour quelques semaines encore, mais on s'attend à une hausse d'un cent le pain d'ici la mi-mai.

Cette augmentation s'étendra également aux petits pains de fantaisie; elle sera de 4 à 5%. Le prix des gâteaux, des tartes et des beignes sera également haussé de quelques cents.

**Et le beurre aussi...** — Comme c'était prévu, le prix du beurre a déjà commencé à augmenter de 05 cents la livre. Au A & P, le beurre de marque Fédérée — la marque la meilleure marché — se vend cette semaine \$1.14 la livre. Dans les autres grandes chaînes, le prix est demeuré à \$1.07, mais dès la semaine prochaine, il passera à \$1.12.

Selon la nouvelle politique laitière annoncée il y a dix jours par le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, c'est non seulement le prix du beurre qui augmentera, mais aussi, au cours des prochaines semaines, ceux de la crème glacée, du yogourt et du lait en poudre.

Cette augmentation est consécutive à la décision fédérale de hausser de 5% le prix de soutien du lait industriel.

Toujours au chapitre des hausses, soulignons que les prix du boeuf continuent cette semaine à grimper, même si Dominion poursuit toujours sa "vente de boeuf". A signaler, toutefois, dans les magasins de la chaîne Métro, du bifteck de ronde, tranche entière, à \$1.18 la livre et de la pointe de surlonge, bifteck ou rosif, toujours de catégorie A, à \$1.73 la livre.

On a noté au A & P, du foie de veau tranché, congelé, à 99 cents la livre. L'Hypermarché offre du poulet frais, entre trois à quatre livres, à 59 cents la livre. A certains endroits, le veau constitue un autre achat intéressant... mais attention aux os et à la perte.

Métrisons-nous — Considérant qu'il ne se donne pas suffisam-

ment d'information au grand public concernant l'implantation du système métrique et des changements qui prennent actuellement place, l'Association des consommateurs du Canada vient de publier un numéro spécial de sa revue *Le consommateur*, consacré entièrement à la métrisation.

Un comité formé il y a déjà plus de trois ans à l'intérieur de l'ACC et chargé de suivre de près l'implantation du nouveau système a regroupé dans ce numéro tout ce qui concerne la métrisation dans ses applications les plus courantes, à partir des signaux routiers jusqu'aux tasses mesures en passant par les emballages, etc.

Depuis six mois et demi, toute la documentation et l'information accumulées ont été condensées pour être présentées sous forme de questions et réponses dans un magazine de 24 pages. On peut obtenir ce numéro spécial en écrivant à l'Association des consommateurs du Canada, 251 ouest, avenue Laurier, Pièce 801, Ottawa K1P 5Z7.

**La nutrition, c'est tentant...** — ...pourquoi? Tel est le thème de la semaine de nutrition qui s'ouvrira mardi prochain, le 27, à la Plaza Alexis Nihon.

Cette semaine organisée par la Ligue Junior et les internes en diététique de Montréal poursuit deux objectifs: apporter au public une contribution significative à la diffusion de l'information en nutrition tout en offrant aux internes la possibilité d'une expérience pratique en information.

**Un dessert printanier** — Déjà la rhubarbe de printemps fait son apparition dans les super-marchés. Le prix, toutefois, reste encore assez élevé. Si cela demeurait encore trop cher pour faire de la compote, vous pouvez en acheter juste ce qu'il faut pour préparer un gâteau renversé à la rhubarbe.

A l'achat, choisissez des tiges fermes, droites et croustillantes, roses à rose-rouge.

Pour conserver à la rhubarbe toute sa saveur, il faut l'utiliser le plus tôt possible après l'achat. Pour entreposer au réfrigérateur, enlever les feuilles et mettre la rhubarbe dans un sac de plastique: les feuilles conservent l'humidité et contribuent à faire faner les tiges. La rhubarbe ne peut être conservée que quelques jours seulement.

Pour profiter de la belle couleur rosée de la rhubarbe, il faut la faire cuire telle quelle, sans l'éplucher. Laver les tiges à l'eau



froide et couper. La rhubarbe étant naturellement juteuse, on la cuit dans une très petite quantité d'eau; souvent, l'eau qui reste après l'avoir lavée, suffit.

**Gâteau renversé à la rhubarbe** — ¼ tasse de beurre — ¾ tasse de cassonade — 1 c. à table de jus d'orange — 1½ livre de rhubarbe, coupée en morceaux de deux pouces — 2 tasses de farine tout usage tamisée — 1 c. à table de poudre à pâte — ½ c. à thé de sel — 2 c. à table de sucre — 1 c. à thé de zeste d'orange finement râpé — 1/3 tasse de beurre — 1 œuf battu — ¾ tasse de lait.

Fondre ¼ tasse de beurre dans un moule à gâteau de 9 pouces de diamètre. Ajouter la cassonade et le jus d'orange en remuant. Disposer la rhubarbe sur le dessus.

Tamiser les ingrédients secs et ajouter le zeste d'orange; y couper le reste du beurre (1/3 de tasse) jusqu'à ce que le mélange prenne l'apparence d'une chapelure grossière. Mélanger l'œuf avec le lait. Ajouter un mélange de farine et remuer jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé. Verser la pâte sur la rhubarbe. Cuire à 350°F ou jusqu'à ce que le gâteau obeisse à la pression du doigt (35 à 40 minutes). Refroidir cinq minutes, puis renverser sur une assiette. Servir chaud. Donne six portions.

— RENÉE ROWAN

# Le fédéral doit subventionner l'énergie solaire

OTTAWA (PC) — Le gouvernement devrait subventionner les consommateurs qui économisent le pétrole en installant chez eux des systèmes de chauffage alimentés par l'énergie solaire.

Dans un article publié récemment par la revue *Housing and People*, un architecte d'Ottawa, M. Michael Glover affirme que des prêts directs à bas intérêts ou des dégrevements fiscaux devraient être consentis aux citoyens qui installent dans leur maison de tels systèmes. Une telle politique encouragerait les fabricants canadiens à investir dans le développement de bon matériel.

M. Glover estime que cette approche serait plus rentable à long terme que la démonstration à grand déploiement préconisée la Société centrale d'hypothèques et de logement dans un mémoire qui n'a pas encore été publié.

Plutôt que de canaliser tous les fonds disponibles vers une seule entreprise au mérite dou-

teux, je pense que la SCHL devrait appuyer les initiatives plus modestes qui se multiplient à travers le pays", écrit M. Glover.

Cette façon de procéder entraînerait des déboursés de beaucoup inférieurs aux sommes importantes consacrées à la recherche nucléaire.

M. Glover installe actuellement un système d'énergie solaire dans sa propre maison.

Interviewé hier, l'architecte a déclaré que les systèmes de chauffage à énergie solaire de performance moyenne devraient être disponibles d'ici deux ans au coût de \$6,850 à \$7,000.

Un tel système fournirait à une maison moyenne entre 60 et 70 pour cent de l'énergie nécessaire au chauffage.

Une installation typique comprendrait des plaques de métal sur le toit, des tubes reliant celles-ci à la cellule de conservation de la chaleur et cette cellule, constituée d'un réservoir d'eau.

## ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

### 844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

## ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

## ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

### 844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il y a pas de frais pour les illustrations.

### APPARTEMENTS À LOUER

# PEEL PLAZA

3460 Peel, au nord de Sherbrooke

Avant de louer, vous devez visiter les appartements modèles d'un des immeubles les plus luxueux de Montréal.

Climatisation centrale  
Studios  
Suites de 1 ou 2 chambres à coucher  
Tous à des prix très raisonnables

Bureau de location sur les lieux.

Tél.: 288-3173

### APPARTEMENTS À LOUER

Boul. St-Joseph, face au métro, 2 pièces meublées, tout fourni, pour homme distingué. Références. Tél.: 849-6553 26-4-76

### BUREAUX À LOUER

#### AVOCATS, NOTAIRES

##### Vieux-Montréal

Près du nouveau Palais de Justice et Hôtel-de-ville. Bureaux de 500 à 40,000 pi. ca. Bien entretenus, toutes commodités. Taux raisonnables.

Appelez 879-1181 26-4-76

### ÉQUITATION

MANÈGE ST-MARC: A St-Marc-sur-le-Richelieu, cours d'équitation pour débutants, intermédiaires et avancés. 2 professeurs. Pas plus de 6 à la fois. Grand manège intérieur. Tél.: 584-3384 (sans frais Montréal, Beloeil, Boucherville) 1-5-76

### HOMMES DEMANDÉS

#### GÉRANT DE TERMINUS BILINGUE

Une importante entreprise américaine de transporteurs, très progressive, offre une occasion de carrière très intéressante à un individu qui possède de bonnes connaissances de ces opérations et de la vente, familier avec tous les secteurs de maintenance du fret.

• Salaire au-dessus de la moyenne  
• Langue française un atout.

Faire parvenir curriculum vitae à: DOSSIER 316, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9 24-4-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

#### LAURENTIDES

LUXEUSE MAISON, bord du lac, 9 chambres, 2 salles de bains, foyer entièrement meublé. Tout confort moderne. excellent état. Véritable occasion. 738-0301. 28-4-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

#### "BROSSARD"

Secteur "V", Bungalow brique et pierre, salle familiale unique, terrain très bien paysager, clôturé, plusieurs extras inclus. \$42,000. Tél.: 672-9046, pas d'agents S.V.P. 23-4-76

### APPARTEMENTS DEMANDÉS

PERSONNE RESPONSABLE cherche appartement bien éclairé, dans quartier calme, autour de \$165,000. Tél.: 932-2534 après 7 p.m. 25-4-76

### CHALET À LOUER

LAC LACHIGAN: 20, 430e avenue — Luxueuse propriété, meublé. Tél.: 384-2811 ou 684-8499. 26-4-76

### ENTREPRENEURS

TRAVAUX DE PEINTURE intérieurs-extérieurs, et pose de papier peint. Finition soignée. Prix raisonnable. Tél.: 620-0468 16-4-76

### LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT: Haut Duplex 5½ chauffé, 1½ salle de bain. Poêle, frigo. Pas de stationnement. \$335. Après 6 p.m. 279-1295. 24-4-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

#### "WESTMOUNT"

Maison terrassée façade en pierre, 10 pièces, 3 salles de bains modernes. Salle de jeux et studio au sous-sol. Stationnement 3 autos. M.L.S. \$85,000.

Jean Joubert  
842-8366 ou 932-6748  
CROWN TRUST courtier 23-4-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G. Cottage, 4 chambres près de Villa Maria. Pas d'agent. Tél.: 384-2811 ou 684-8499. 26-4-76

### ACHATS

ACHETERAIS VOLUMES CANADIENS. Tél.: 677-3861 10-5-76

### CHALET À LOUER

EASTMAN, "Silver Lake" Chalet, bord de l'eau, saison été. \$1,200 à \$1,800. (2 à 4 mois). Après 5 p.m. Tél.: 674-4163. 23-4-76

### RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique, menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

### LOGEMENTS À LOUER

RUE MOREAU: grand 3½, bien éclairé, poêle, réfrigérateur inclus, moderne, frais redécoré, face au métro \$135. Tél.: 521-8752 26-4-76

### CANTONS DE L'EST

Magnifique ferme 60 acres, comprenant tous les bâtiments. Le roulant et une solide maison canadienne de 110 ans en très bonne condition Découvrez les Grands Espaces Verts. Une magnifique boisée dans ce site enchanteur au pied du Mont Shefford, à 5 milles de Bromont. \$78,000.

Grand terrain de 25 acres, 500 x 2000 pi. Tout boisé. Le vendeur laisse au prix incroyable de \$4,000. Au premier la chance.

Michel Duchesneau, agent: 1-372-9115, 1-372-6034 et 1-372-8192.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL Cottage 4 chambres à coucher, salle à dîner, près du métro \$29,000. Tél.: 731-2254 ou 679-7676 23-4-76

### AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

### CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavaiois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. Semaines: vacances-repos ou congé de Pâques. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-5-76

### RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique, menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

### LOGEMENTS À LOUER

RUE MOREAU: grand 3½, bien éclairé, poêle, réfrigérateur inclus, moderne, frais redécoré, face au métro \$135. Tél.: 521-8752 26-4-76

### CANTONS DE L'EST

Magnifique ferme 60 acres, comprenant tous les bâtiments. Le roulant et une solide maison canadienne de 110 ans en très bonne condition Découvrez les Grands Espaces Verts. Une magnifique boisée dans ce site enchanteur au pied du Mont Shefford, à 5 milles de Bromont. \$78,000.

Grand terrain de 25 acres, 500 x 2000 pi. Tout boisé. Le vendeur laisse au prix incroyable de \$4,000. Au premier la chance.

Michel Duchesneau, agent: 1-372-9115, 1-372-6034 et 1-372-8192.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVEAU-BORDEAUX, beau split-level situé près CEGEP Bois de Boulogne, salle à dîner, foyer naturel dans salon, garage double. M.L.S. Michelle Nagy 331-1577 ou 334-0700. DES ROSIERS, Courtier. 23-4-76

### ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ACHETONS ANTIQUITES DE TOUTES SORTES et aussi contenus de maison pour règlement de succession. Appelez Claude Morrier 667-0774 J.N.O.

### CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavaiois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. Semaines: vacances-repos ou congé de Pâques. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-5-76

### RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique, menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

### LOGEMENTS À LOUER

RUE MOREAU: grand 3½, bien éclairé, poêle, réfrigérateur inclus, moderne, frais redécoré, face au métro \$135. Tél.: 521-8752 26-4-76

### CANTONS DE L'EST

Magnifique ferme 60 acres, comprenant tous les bâtiments. Le roulant et une solide maison canadienne de 110 ans en très bonne condition Découvrez les Grands Espaces Verts. Une magnifique boisée dans ce site enchanteur au pied du Mont Shefford, à 5 milles de Bromont. \$78,000.

Grand terrain de 25 acres, 500 x 2000 pi. Tout boisé. Le vendeur laisse au prix incroyable de \$4,000. Au premier la chance.

Michel Duchesneau, agent: 1-372-9115, 1-372-6034 et 1-372-8192.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVEAU-BORDEAUX, beau split-level situé près CEGEP Bois de Boulogne, salle à dîner, foyer naturel dans salon, garage double. M.L.S. Michelle Nagy 331-1577 ou 334-0700. DES ROSIERS, Courtier. 23-4-76

### ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ACHETONS ANTIQUITES DE TOUTES SORTES et aussi contenus de maison pour règlement de succession. Appelez Claude Morrier 667-0774 J.N.O.

### CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavaiois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. Semaines: vacances-repos ou congé de Pâques. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-5-76

### RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique, menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

### LOGEMENTS À LOUER

RUE MOREAU: grand 3½, bien éclairé, poêle, réfrigérateur inclus, moderne, frais redécoré, face au métro \$135. Tél.: 521-8752 26-4-76

### CANTONS DE L'EST

Magnifique ferme 60 acres, comprenant tous les bâtiments. Le roulant et une solide maison canadienne de 110 ans en très bonne condition Découvrez les Grands Espaces Verts. Une magnifique boisée dans ce site enchanteur au pied du Mont Shefford, à 5 milles de Bromont. \$78,000.

Grand terrain de 25 acres, 500 x 2000 pi. Tout boisé. Le vendeur laisse au prix incroyable de \$4,000. Au premier la chance.

Michel Duchesneau, agent: 1-372-9115, 1-372-6034 et 1-372-8192.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVEAU-BORDEAUX, beau split-level situé près CEGEP Bois de Boulogne, salle à dîner, foyer naturel dans salon, garage double. M.L.S. Michelle Nagy 331-1577 ou 334-0700. DES ROSIERS, Courtier. 23-4-76

### ANTIQUITÉS À VENDRE

"Sat" de salon 5 morceaux, ensemble de salle à dîner de 9 morceaux, datant de 1900. Tél.: 521-2701, entre 9 a.m. et 4 p.m. 24-4-76

### CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavaiois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. Semaines: vacances-repos ou congé de Pâques. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-5-76

### RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique, menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

### LOGEMENTS À LOUER

RUE MOREAU: grand 3½, bien éclairé, poêle, réfrigérateur inclus, moderne, frais redécoré, face au métro \$135. Tél.: 521-8752 26-4-76

### CANTONS DE L'EST

Magnifique ferme 60 acres, comprenant tous les bâtiments. Le roulant et une solide maison canadienne de 110 ans en très bonne condition Découvrez les Grands Espaces Verts. Une magnifique boisée dans ce site enchanteur au pied du Mont Shefford, à 5 milles de Bromont. \$78,000.

Grand terrain de 25 acres, 500 x 2000 pi. Tout boisé. Le vendeur laisse au prix incroyable de \$4,000. Au premier la chance.

Michel Duchesneau, agent: 1-372-9115, 1-372-6034 et 1-372-8192.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVEAU-BORDEAUX, beau split-level situé près CEGEP Bois de Boulogne, salle à dîner, foyer naturel dans salon, garage double. M.L.S. Michelle Nagy 331-1577 ou 334-0700. DES ROSIERS, Courtier. 23-4-76

### ANTIQUITÉS

Collection de délicat art par des artistes canadiens et européens, offerte au PYNNEY'S Catalogue Auction. Premier jour de vente: 29 avril à 7:30 p.m. à l'Hôtel Windsor. En montre à partir du 27 avril, mardi, de 1 p.m. à 10 p.m. et Mercredi, le 28 avril, de 10 a.m. à 10 p.m. Pour information: appelez: 731-4312. 27-4-76

### CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavaiois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. Semaines: vacances-repos ou congé de Pâques. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-5-76

### RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique, menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

### LOGEMENTS À LOUER

RUE MOREAU: grand 3½, bien éclairé, poêle, réfrigérateur inclus, moderne, frais redécoré, face au métro \$135. Tél.: 521-8752 26-4-76

### CANTONS DE L'EST

Magnifique ferme 60 acres, comprenant tous les bâtiments. Le roulant et une solide maison canadienne de 110 ans en très bonne condition Découvrez les Grands Espaces Verts. Une magnifique boisée dans ce site enchanteur au pied du Mont Shefford, à 5 milles de Bromont. \$78,000.

Grand terrain de 25 acres, 500 x 2000 pi. Tout boisé. Le vendeur laisse au prix incroyable de \$4,000. Au premier la chance.

Michel Duchesneau, agent: 1-372-9115, 1-372-6034 et 1-372-8192.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVEAU-BORDEAUX, beau split-level situé près CEGEP Bois de Boulogne, salle à dîner, foyer naturel dans salon, garage double. M.L.S. Michelle Nagy 331-1577 ou 334-0700. DES ROSIERS, Courtier. 23-4-76

### ANTIQUITÉS

Collection de délicat art par des artistes canadiens et européens, offerte au PYNNEY'S Catalogue Auction. Premier jour de vente: 29 avril à 7:30 p.m. à l'Hôtel Windsor. En montre à partir du 27 avril, mardi, de 1 p.m. à 10 p.m. et Mercredi, le 28 avril, de 10 a.m. à 10 p.m. Pour information: appelez: 731-4312. 27-4-76

### CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavaiois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. Semaines: vacances-repos ou congé de Pâques. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-5-76

### RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique, menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

### LOGEMENTS À LOUER

RUE MOREAU: grand 3½, bien éclairé, poêle, réfrigérateur inclus, moderne, frais redécoré, face au métro \$135. Tél.: 521-8752 26-4-76

### CANTONS DE L'EST

Magnifique ferme 60 acres, comprenant tous les bâtiments. Le roulant et une solide maison canadienne de 110 ans en très bonne condition Découvrez les Grands Espaces Verts. Une magnifique boisée dans ce site enchanteur au pied du Mont Shefford, à 5 milles de Bromont. \$78,000.

Grand terrain de 25 acres, 500 x 2000 pi. Tout boisé. Le vendeur laisse au prix incroyable de \$4,000. Au premier la chance.

Michel Duchesneau, agent: 1-372-9115, 1-372-6034 et 1-372-8192.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVEAU-BORDEAUX, beau split-level situé près CEGEP Bois de Boulogne, salle à dîner, foyer naturel dans salon, garage double. M.L.S. Michelle Nagy 331-1577 ou 334-0700. DES ROSIERS, Courtier. 23-4-76

### ANTIQUITÉS

Délicate collection de porcelaine chinoise, Argentierie, Tapis, Cristal, etc. Offerts à Pynney's Catalogue Auction. Premier jour de vente: Jeudi le 29 avril, dans l'après-midi de 1:30 p.m. à l'Hôtel Windsor. En montre à partir de mardi le 27, de 1 p.m. à 10 p.m. et mercredi le 28 de 10 a.m. à 10 p.m. Tél.: 731-4312. 27-4-76

### CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavaiois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. Semaines: vacances-repos ou congé de Pâques. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-5-76

### RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique, menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

### LOGEMENTS À LOUER

RUE MOREAU: grand 3½, bien éclairé, poêle, réfrigérateur inclus, moderne, frais redécoré, face au métro \$135. Tél.: 521-8752 26-4-76

### CANTONS DE L'EST

Magnifique ferme 60 acres, comprenant tous les bâtiments. Le roulant et une solide maison canadienne de 110 ans en très bonne condition Découvrez les Grands Espaces Verts. Une magnifique boisée dans ce site enchanteur au pied du Mont Shefford, à 5 milles de Bromont. \$78,000.

Grand terrain de 25 acres, 500 x 2000 pi. Tout boisé. Le vendeur laisse au prix incroyable de \$4,000. Au premier la chance.

Michel Duchesneau, agent: 1-372-9115, 1-372-6034 et 1-372-8192.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVEAU-BORDEAUX, beau split-level situé près CEGEP Bois de Boulogne, salle à dîner, foyer naturel dans salon, garage double. M.L.S. Michelle Nagy 331-1577 ou 334-0700. DES ROSIERS, Courtier. 23-4-76

### ANTIQUITÉS

Délicate collection de porcelaine chinoise, Argentierie, Tapis, Cristal, etc. Offerts à Pynney's Catalogue Auction. Premier jour de vente: Jeudi le 29 avril, dans l'après-midi de 1:30 p.m. à l'Hôtel Windsor. En montre à partir de mardi le 27, de 1 p.m. à 10 p.m. et mercredi le 28 de 10 a.m. à 10 p.m. Tél.: 731-4312. 27-4-76

### CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavaiois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. Semaines: vacances-repos ou congé de Pâques. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-5-76

### RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique, menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les sol

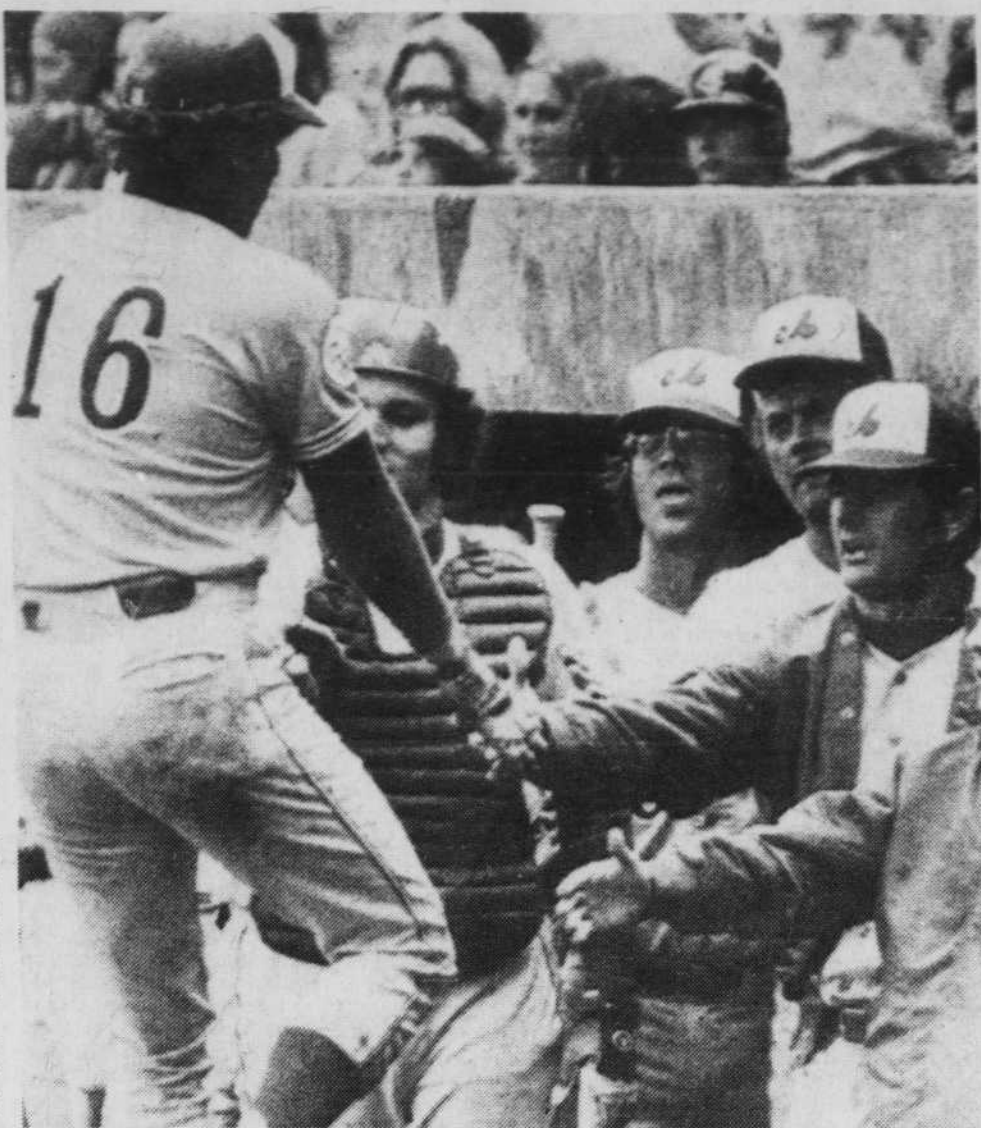
L'élémentaire et l'adulte sont les parents pauvres de l'éducation physique

par André Tardif

L'inertie du gouvernement du Québec dans deux domaines jugés prioritaires, celui de l'éducation physique à l'école élémentaire et celui de l'activité physique pour les adultes, a été prise à partie hier par les porte-paroles de "L'enjeu olympique", un front commun des neuf principaux organismes de sport amateur québécois.

Jo, et membre d'un triumvirat chargé de coordonner les efforts de "L'enjeu olympique". "Mais là où nous ne pouvons rien faire de concret en l'absence de politiques cohérentes, c'est surtout dans l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire. On y est encore à une période de grande noirceur, alors que c'est là la base de toute la pyramide que nous aimerions construire."

quant à l'adulte, quatre ans déjà afin d'améliorer l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire, mais il nous faut faire un constat d'échec. Quant aux moyens d'amener un plus grand nombre d'adultes québécois vers l'activité physique, Dubois précise que le gouvernement a déjà mis sur pied un organisme, appelé Trim-Québec, qui doit oeuvrer en ce sens.



Mike Jorgensen (16) des Expos de Montréal est accueilli par ses coéquipiers après avoir frappé un circuit à la 4e manche, hier, contre les Cubs de Chicago. Le match a été interrompu plusieurs fois par la pluie et finalement par la noirceur alors que les Expos menaient 11-3 après six manches. Les deux équipes termineront cette rencontre aujourd'hui avant le match prévu au calendrier. (Téléphoto AP)

McMurtry accuse son homologue de Philadelphie

McMURTRY (d'après CP) — Me Roy McMurtry, le procureur général de l'Ontario, a dit hier que son vis-à-vis pour le district de Philadelphie, Me Emmett Fitzpatrick, "raisonne en fou" lorsqu'il prétend que les joueurs de hockey devraient être exempts de poursuites judiciaires.

citoyen de Philadelphie ait l'audace de nous suggérer quoi faire en Ontario pour maintenir la loi", a dit McMurtry au cours d'une entrevue. Trois joueurs des Flyers de Philadelphie, Joe Watson, Don Saleski et Mel Bridgman, ont été accusés d'assauts divers à la suite du match éliminatoire qu'ils ont livré aux Maple Leafs, jeudi dernier à Toronto.

Lewis Cook signe avec les Alouettes

Le demi défensif Lewis Cook portera à nouveau cette saison l'uniforme des Alouettes de Montréal, de la Ligue canadienne de football. Cook, âgé de 29 ans, a en effet signé hier un contrat avec l'équipe montréalaise.

"Je plains les citoyens de l'Ontario si la situation se détériore au point où nous aurions à demander conseil à ceux de Philadelphie", a ajouté le procureur ontarien. Fitzpatrick avait déclaré mardi que McMurtry s'était mêlé de ce qui ne le regardait pas en portant des accusations formelles contre des joueurs. "Son geste n'est pas du tout compatible avec ses fonctions. Et à moins de circonstances vraiment criminelles, c'est une erreur que d'accuser un joueur d'un crime", a dit cet ardent partisan des Flyers.

Le Wrigley Field freine momentanément les Expos

Le Wrigley Field de Chicago n'a pas de réflecteurs et son propriétaire n'a pas l'intention d'en installer, même si cette situation occasionne parfois quel-

ques désagréments. Les Expos de Montréal peuvent du reste en témoigner.

Forts d'une avance de 11-3 après six manches de jeu, les Expos devront attendre jusqu'à cet après-midi pour savoir leur triomphe éventuel. En effet, le match a été interrompu hier par la pluie, si bien que les Expos et les Cubs de Chicago devront poursuivre les hostilités avant de commencer le match prévu au calendrier. Mais plus que l'obscurité, c'est peut-être la pluie qui a le plus gêné les deux équipes. En effet, le match a été interrompu plusieurs fois par la pluie, écartant ainsi le match jusqu'à ce qu'il soit rattrapé par la nuit.

Tim Foli a réussi un simple, un double et un triple pour les Expos. D'autres matches ont toutefois pu être terminés hier. Ainsi à Pittsburgh, Mike Schmidt a cogné son 7e circuit en quatre matches, et les lanceurs Tom Underwood et Tug McGraw ont limité les Pirates à sept coups sûrs dans une victoire de 3-0 des Phillies de Philadelphie. Schmidt n'en était qu'à un circuit près du record de Ralph Kiner, des Pirates, qui en avait réussi huit en quatre rencontres en 1947.

A St-Louis, Reggie Smith a cogné un circuit de deux points et Ron Fairly a produit le point victorieux avec un simple à la 6e manche alors que les Cards ont vaincu les Mets de New York 7-4. Mickey Lolich a ainsi encaissé son troisième revers en autant de matches cette saison. A Cincinnati, Ken Griffey a amorcé une poussée de cinq points avec un simple à la 3e manche et les Reds ont défait les Padres de San Diego 5-4. Don Gullett, qui a fort peu lancé durant la période d'entraînement, a succédé à Fred Norman à la 7e manche, sans connaître toutefois beaucoup de succès. Norman a néanmoins remporté sa troisième victoire de la saison.

Hockey mondial Les Tchèques sûrs du titre

HOCKEY (d'après Reuters) — Les Tchécoslovaques, vaincus en huit matches, sont assurés du championnat mondial de hockey sur glace, hier, en battant les États-Unis 5-1. Dans la seule autre rencontre au programme du groupe A, hier, la Suède a défait l'U.R.S.S. 4-3.

Les Tchèques devançant l'U.R.S.S. et la Suède par six points, avec encore deux matches à jouer. Les Soviétiques et les Suédois possèdent des fiches identiques de cinq victoires et trois défaites. Les États-Unis occupent le dernier rang des équipes "A", avec sept points. Le groupe B n'a pas joué hier. Peter Stastny a mené l'offensive des vainqueurs avec deux buts; les Tchèques ont pris un avantage de deux buts dès la première période, pour éclipser la faible délégation américaine 3-1 à la deuxième. Lou Nanne, des North Stars du Minnesota, a marqué le seul but des U.S.A.

baseball

Table with columns for League, Date, and Game results. Includes National League and American League games.

hockey

Table for Stanley Cup and Avco Cup games. Lists teams and scores for various rounds.

Table for National League standings. Columns include Section, Games, Wins, Losses, Points, and Differential.

Table for Stanley Cup standings. Columns include Team, Games, Wins, Losses, Points, and Differential.

Table for American League standings. Columns include Section, Games, Wins, Losses, Points, and Differential.

Table for Avco Cup and Ligue Majeure du Québec standings. Columns include Team, Games, Wins, Losses, Points, and Differential.

Table for National League standings. Columns include Team, Games, Wins, Losses, Points, and Differential.

Table for Ligue Majeure du Québec standings. Columns include Team, Games, Wins, Losses, Points, and Differential.

Table for National League and Association Mondiale standings. Columns include Team, Games, Wins, Losses, Points, and Differential.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

Crossword puzzle grid with numbers 1 through 12 indicating starting positions for words.

Horizontalement and Verticalement clues for the crossword puzzle. Includes words like 'Arrière principale', 'Métier de truaud', etc.

Solution d'hier section providing answers to the previous day's crossword puzzle.

Championnats du monde en 1977 Le Canada privé de ses meilleurs pros

KATOWICE, Pologne (CP-AFP-Reuter) — Le Canada ne pourra déléguer ses meilleurs joueurs professionnels aux championnats de hockey en raison du calendrier arrêté hier par la fédération.

Après Vienne en 1977, les championnats du monde du groupe "A" seront présentés successivement à Prague en 1978, Moscou en 1979 et Stockholm en 1980, si toutefois la FIHG désire toujours les présenter en cette année olympique.

Carrières et Professions

DESSINATEUR BUREAU D'INGÉNIEURS CONSEILS DE MONTRÉAL recherche le service d'un dessinateur possédant au moins 5 années d'expérience dans les travaux de structure, béton armé et acier.

PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE D'ÉDUCATION Ph. D. ou équivalent Spécialisation: L'Apprentissage Échelle de salaires: (1975-1976): \$15,184 — \$19,719

L'INSTITUT PROFESSIONNEL DU SERVICE PUBLIC DU CANADA COORDONNATEUR DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES (\$27,500 — \$36,500)

ANALYSTE INFORMATICIEN (H ou F) L'Énergie Atomique du Canada, Limitée (EAEL) recherche un analyste informaticien pour son siège social à Ottawa.

ANALYSTE INFORMATICIEN (H ou F) L'Énergie Atomique du Canada, Limitée (EAEL) recherche un analyste informaticien pour son siège social à Ottawa.

ANALYSTE INFORMATICIEN (H ou F) L'Énergie Atomique du Canada, Limitée (EAEL) recherche un analyste informaticien pour son siège social à Ottawa.

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée Atomic Energy of Canada Limited

### La Rhodésie devient la cible principale des attentats des nationalistes noirs

**SALISBURY** (d'après AFP et Reuter) — Clé de voûte de l'avenir de l'Afrique australe, la Rhodésie constitue désormais la cible principale des actions de guérilla menées par les nationalistes noirs et de l'offensive diplomatique des pays africains voisins.

Des maquisards nationalistes africains ont blessé hier d'un coup de feu un agriculteur blanc dans la région frontalière du Sud-Est rhodésien, où trois touristes sud-africains avaient été tués dimanche dans une embuscade.

Les forces de sécurité rhodésiennes ont entrepris une vaste opération dans cette zone de brousse pour retrouver les auteurs de l'embuscade de dimanche qui seraient quinze ou vingt. On les soupçonne d'être également responsables du dernier incident.

A l'extérieur de la Rhodésie, la campagne se poursuit pour rallier les suffrages à la cause de la lutte armée. A Maputo, le président Kenneth Kaunda, chef de l'Etat zambien, a invité mardi soir "L'Afrique et toutes les forces progressistes du monde" à soutenir les combats contre le régime de M. Ian Smith, premier ministre rhodésien. Au cours d'un dîner offert en son honneur par le président Samora Machel, chef de l'Etat du Mozambique (rhodésien) ouvrira la porte à la libération de toute l'Afrique australe.

A Lusaka, M. Jason Moyo, chef de la section étrangère de l'aile du Conseil national africain (ANC) conduite par M. Joshua Nkomo, a déclaré hier que tous les maquisards opérant en Rhodésie relevaient de cette faction. Il a précisé que tous les combats étaient organisés par le haut-commandement Zapu-Zanu "et il n'y a personne qui représente Mgr Abel Muzorewa dans ce groupe". L'évêque préside l'autre faction de l'ANC et les deux Mouvements Zapu-Zanu ont fusionné sous l'autorité du Conseil en décembre 1974. M. Moyo a ajouté que ce haut-commandement comprenait neuf membres de chaque ancien mouvement.

Lors d'une conférence de presse donnée mardi, Mgr Muzorewa a déclaré que les commandats des maquis se trouvant sur le terrain en Rhodésie étaient fidèles

à sa faction.

La tension monte aussi bien en Rhodésie qu'en Namibie. Le début de la semaine a été marqué en Rhodésie par l'assassinat de trois touristes sud-africains sur la route principale menant à l'Afrique du Sud, ainsi que par un attentat contre la voie ferrée de Rutenga située dans la même région.

Parallèlement à l'assassinat revendiqué par la fraction extérieure de l'ANC, l'aile la plus dure des nationalistes rhodésiens, les activités de guérilla se sont intensifiées à la frontière avec le Mozambique.

Les autorités de Salisbury qui étudient de nouvelles mesures de protection pour la voie ferrée et qui ont interdit au trafic la route principale, ne semblent pas pour le moment prêter l'oreille aux demandes britanniques ou africaines pour un régle-

ment négocié donnant à terme le pouvoir à la majorité noire.

Les autorités de Londres ont à nouveau souligné mardi l'urgence d'aboutir à une solution négociée, alors que l'assassinat des touristes a provoqué une intense émotion en Afrique du Sud.

Celle-ci pour le moment n'est pas encore directement menacée sauf en Namibie où le mouvement nationaliste SWAPO a intensifié son action notamment dans l'Ovamboland, nord de ce territoire officiellement sous tutelle de l'ONU mais administré par Pretoria.

En Afrique du Sud même, plusieurs étudiants africains ont été arrêtés ces derniers jours, alors qu'ils se rendaient au Botswana, a-t-on appris hier à Johannesburg de source informée.

### 368 Tatars appuient Djemiliov

**MOSCOU** (d'après Reuter et AFP) — Plus de 380 citoyens soviétiques ont signé des pétitions en faveur de Mustafa Djemiliov, Tatar criméen dissident qui a été condamné jeudi dernier à Omsk (Sibérie) à deux ans et demi de camp de travail pour avoir diffamé l'Etat soviétique, apprend-on de source dissidente.

L'un d'eux émane de 368 Tatars criméens vivant en Ouzbékistan (Asie centrale soviétique), et a été envoyé au présidium du Soviet suprême. Il y est affirmé que la vie de Djemiliov est en "extrême danger".

On évalue généralement à 200 ou 250,000 le nombre de Tatars qui, accusés d'avoir collaboré avec les envahisseurs allemands pendant la seconde guerre mondiale, ont été déportés de Crimée en Asie centrale en 1944. Ils ont été absous en 1967, mais une petite minorité seulement d'entre eux ont été autorisés à regagner leur région d'origine.

Dans un autre appel adressé à "l'opinion publique mondiale", treize personnes protestent contre le fait que Djemiliov ait été reconnu coupable, alors qu'un témoin de l'accusation ait affirmé devant le tribunal d'Omsk que sa déposition au cours de l'instruction avait été extorquée sous la menace.

Parmi les signataires figure l'ex-général Pyotr Grigorenko, combattant des droits civiques qui passa cinq années dans des hôpitaux psychiatriques après avoir été arrêté en 1969, alors qu'il essayait d'assister à l'un des précédents procès de Djemiliov.

Dans une lettre séparée adressée "aux femmes du monde", la mère de Djemiliov, Mme Makhfure Mustafeyeva-Djemiliov, souligne que son fils est con-

damné à une mort certaine.

Djemiliov a été persuadé de mettre fin à la grève de la faim qu'il a observé après son procès. Mais il ne pèse plus que 35 kilos, et il éprouve de la difficulté à parler depuis qu'on l'a nourri de force, apprend-on de source dissidente.

On apprend d'autre part de sources dissidentes que de nombreux Tatars ont reçu des tracts anonymes qualifiant Djemiliov de "laquais des espions Sakharov et Grigorenko". L'académicien Sakharov a essayé vainement d'assister au procès qui s'est déroulé à Omsk. Il s'était alors heurté physiquement à des personnes en civil qui, selon Tass, étaient des "citoyens concernés" et selon l'académicien des

"membres du KGB". Le général Grigorenko a manifesté une sympathie active pour la cause des Tatars de Crimée et a été interné en hôpital psychiatrique pendant cinq ans. Son nom figure parmi les signataires dissidents d'une autre pétition adressée à la fédération mondiale des juristes demandant de "prendre la défense de Mustafa Djemiliov condamné à sa perte de façon arbitraire".

L'historien soviétique Alexandre Nekritch, auteur du livre "L'armée rouge assassinée", a également protesté contre "l'arbitraire" du procès. Emettant lui-même sa première prise de position publique, il demande à ses confrères de "rompre leur honteux silence".

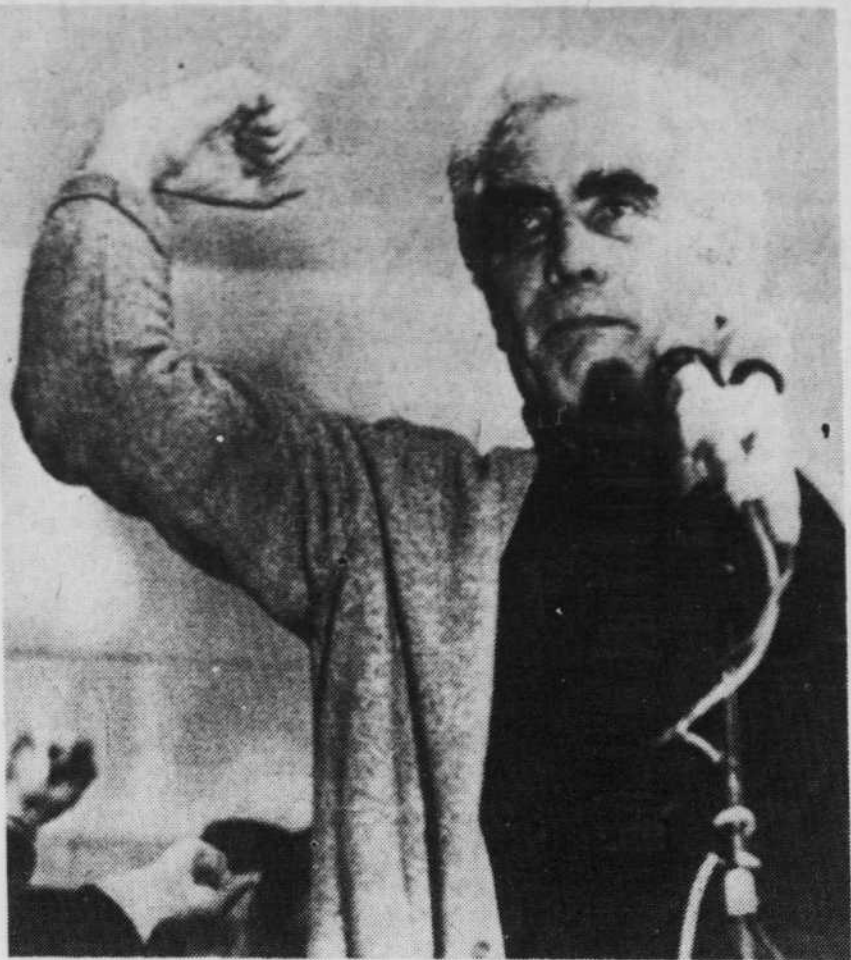
### Italie: Zaccagnini ne satisfait pas le PS

**ROME** (Reuter) — M. Francesco De Martino, secrétaire général du parti socialiste italien, a pratiquement rejeté hier les propositions de dernière heure formulées par les démocrates-chrétiens pour parvenir à un compromis politique qui éviterait des législatives anticipées.

A l'issue d'une réunion de deux heures avec son homologue démocrate-chrétien, M. Benigno Zaccagnini, M. De Martino a déclaré que les propositions en question "ne répondent pas aux exigences de notre parti". "Nos positions convergent sur certains points mais divergent sur

d'autres, dont l'économie", a-t-il ajouté. M. De Martino a cependant précisé que les socialistes ne répondraient pas officiellement aux propositions de M. Zaccagnini avant que celui-ci n'ait achevé ses consultations avec les communistes et les autres partis.

Les propositions de M. Zaccagnini n'ont pas été rendues publiques. On croit cependant savoir qu'elles prévoient une réduction des dépenses publiques, des mesures sélectives d'encouragement aux investissements, et des concessions sur la réforme de l'avortement.



Le secrétaire général du parti communiste portugais Alvaro Cunhal exalte la révolution devant 30,000 de ses sympathisants à Lisbonne. (Téléphoto AP)

### Cunhal critique les manoeuvres de l'OTAN et les socialistes

**LISBONNE** (Reuter) — M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, a vivement dénoncé hier les manoeuvres navales auxquelles les pays de l'OTAN doivent se livrer lundi prochain au large des côtes portugaises, au moment où on procédera au dépouillement du scrutin des élections législatives de la veille. "Le choix de cette date est de fort mauvais goût et constitue une forme de pression", a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

Il estime que les gouvernements et les chefs militaires de certains pays de l'Alliance pensent de cette façon empêcher

les communistes portugais de participer au gouvernement. "Mais l'effet escompté ne se produira pas. Au contraire, cela ne fera que renforcer la volonté du peuple portugais de demeurer indépendant".

M. Cunhal a d'autre part critiqué les socialistes qui affirment qu'ils refuseront de participer à un gouvernement de coalition après les élections. Aucun parti n'étant en mesure de recueillir plus de trente pour cent des suffrages, ces propos sont considérés par les rivaux des socialistes comme une simple tactique destinée à obtenir davantage de suffrages. Ils ne doutent pas que le parti de

M. Mario Soares fera marche arrière sur ce point après le dépouillement du scrutin.

Pour M. Cunhal, la seule solution de gauche est une alliance entre les communistes et les socialistes. "Un parti communiste fort ne sert pas seulement les intérêts du parti mais ceux de tous les démocrates", a-t-il dit.

Tout ce combinaison à laquelle participeraient les centristes du parti populaire démocratique (PPD) et les conservateurs du Centre démocratique (CDS) constituerait une victoire pour la droite et permettrait aux monopoles de reprendre le

contrôle de l'économie. "Une telle éventualité introduirait un facteur de déstabilisation", a-t-il poursuivi tout en prenant soin de répéter que son parti respectera l'issue du scrutin.

M. Cunhal a lancé un avertissement aux socialistes: s'ils tentent de former un gouvernement minoritaire, ils ne pourront compter sur le soutien des communistes au Parlement. Il n'a toutefois pas voulu répondre à la question d'un journaliste qui lui demandait si les communistes iraient jusqu'à provoquer la chute d'un gouvernement socialiste en votant contre lui au Parlement. Les socialistes ne croient pas à cette hypothèse. Ils estiment en effet qu'elle conduirait inévitablement à la formation d'un gouvernement PPD ou CDS.

Le gouvernement qui reflète l'issue du scrutin de dimanche ne sera pas formé avant le résultat de l'élection présidentielle de juin. Le gouvernement provisoire actuel qui se compose de militaires, de socialistes, de communistes et de personnalités indépendantes restera en place jusqu'à l'élection du président de la république.

En ce qui concerne cette élection, le premier ministre, l'amiral Jose Pinheiro de Azevedo, a confirmé au quotidien de Lisbonne Diario de Noticias qu'il serait candidat. Bien qu'il soit proche du parti socialiste, il a confié au journal qu'il ne serait la "marionnette" d'aucun parti.

L'amiral menace d'autre part de démissionner de son poste de premier ministre après les élections de dimanche, si les partis "manoeuvrent pour remporter des avantages par le moyen de la déstabilisation".

Ces propos reflètent la crainte des milieux politiques de voir l'impasse probable qui résultera du scrutin de dimanche déboucher sur une nouvelle vague d'agitation. Le secrétaire-général du PPD, M. Francisco Sa Carneiro prédisait mardi, une série de "coups de palais" au sein de la hiérarchie militaire.

Enfin, le mouvement de la gauche socialiste (MES), l'un des plus petits parmi les quatorze partis politiques qui présentent des candidats aux élections législatives, a décidé de demander au général Otelo Saraiva de Carvalho d'être son candidat à l'élection présidentielle.

### Vers un long été chaud Les incidents raciaux se multiplient à Boston

**BOSTON** (AFP) — Boston, berceau de la liberté américaine, s'apprete à affronter un "long été chaud". Les bagarres raciales qui déchirent la ville depuis deux ans vont en s'amplifiant. La situation a dégénéré depuis que le "busing" a été imposé par une cour fédérale obligeant les élèves noirs à être transportés dans des lycées blancs et vice-versa pour promouvoir l'intégration raciale au niveau scolaire.

Des agitateurs blancs et noirs ont trouvé un terrain fertile à Boston, où les Blancs d'ascendance irlandaise du quartier sud de la ville surnommé "Southie" ne veulent pas entendre parler d'intégration. Ils avaient péniblement réussi eux-mêmes à se hisser au rang de la petite bourgeoisie après avoir été au bas de l'échelle sociale et ne veulent pas que leur quartier serve à présent d'éprouvette d'intégrationnisme.

Dans le ghetto noir de Roxbury, les jeunes se montrent de

plus en plus agressifs. Les incidents se multiplient depuis le début du mois d'avril, favorisés par une vague de chaleur prématurée cette année.

Lundi a été une journée particulièrement violente à Roxbury. Des attroupements de jeunes Noirs se sont mis à lancer des briques sur des voitures conduites par des Blancs qui traversaient le quartier. M. Richard Poleet, 34 ans, mécanicien, a été assommé au volant de son véhicule qui est allé s'écraser contre une autre auto. Des jeunes gens se sont alors acharnés sur lui à coups de poing et de pierres le défigurant complètement et lui volant au passage son portefeuille. M. Poleet a été trépané. Il est dans le coma, méconnaissable. D'autres Blancs ont été blessés par des éclats de vitres ou de pare-brise mais ils ont réussi à se sauver à temps. Quelques jeunes gens ont été arrêtés et inculpés de tentative de meurtre. Un autre incident aurait pu

tourner au désastre lundi, également. De jeunes Noirs ont empilé des troncs d'arbres et de vieux pneus sur la ligne de chemin de fer Washington-Boston. Prévenu à temps, le conducteur du train s'est arrêté devant le barrage. Une équipe de cheminsots venue débayer la voie a été attaquée à coups de briques et de projectiles divers pendant que les quelque 400 passagers du train se barricadaient terrorisés à l'intérieur des wagons.

Mais les Noirs ne sont pas les seuls instigateurs de violence. Il y a deux semaines, un avocat noir champion du "busing" avait été roué de coups par des Blancs avec une hampe sur laquelle flottait ironiquement le drapeau américain. L'incident s'était produit devant l'hôtel de ville.

Un pompier blanc avait alors été l'objet de la vengeance des Noirs. Frappé par une brique alors qu'il se trouvait sur une échelle pour combattre un incendie, il était tombé, se fracturant trois côtes.

Un chauffeur d'autobus noir avait ensuite été rossé par des voyous blancs. Trois chauffeurs d'autobus blancs qui avaient tenté de secourir leur collègue avaient subi le même sort des mains des mêmes énergumènes.

**ÉTUDIEZ L'ANGLAIS PARMIS LES AMÉRICAINS**  
**ST. JOSEPH ENGLISH LANGUAGE CENTER**  
 Wallingford, Vermont, U.S.A.

**Pour les jeunes 13 ans - 17 ans**  
 Étudiez pour apprendre à lire, écrire, parler, et comprendre l'anglais en huit semaines et en même temps se réjouir des délices d'un camp de jeunesse. Surveillance continue jour et nuit. Cours complet d'anglais avec laboratoire linguistique pour garçons et jeunes filles. Classes limitées à dix élèves. Les frais sont très raisonnables et les parents sont invités à visiter à n'importe quel temps.

**Pour les adultes 17 ans et plus**  
 Programme d'anglais pour étrangers sections élémentaire, avancée, sur-avancées, et universitaire. Le cours: 21 juin au 13 août. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïcs. Classes formelles et laboratoire linguistique. Programme de récréation.

**SESSION D'ÉTÉ — 21 JUIN AU 13 AOÛT**  
**COURS INTENSIFS DE 4 SEMAINES EN ANGLAIS POUR PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES**  
**INSTITUTE IN THE TEACHING OF ENGLISH AS A SECOND LANGUAGE (Summer Session Only)**

Les intéressés doivent écrire au:  
**Prof. Ernest A. Boulay, President**  
 St. Joseph English Language Center  
 P.O. Box 9, Wallingford, Vermont,  
 05773, U.S.A.

**CET ÉTÉ... ENVOYEZ VOTRE ENFANT DANS UN CAMP ANGLAIS À LA JOURNÉE**  
 Excellente occasion d'apprendre l'anglais pour garçons et fillettes, 6-14 ans

Des acres de verdure, le camp d'été à la journée le plus avant-gardiste de Montréal offre: piscine, équitation, théâtre, petites excursions, sports, poterie, photographie et plusieurs autres choses. Situé à 15 milles au Nord de Montréal dans un site campagnard de 100 acres. Un service d'autobus fourni tous les jours de porte à porte.

Pour un dépliant en couleurs gratuit, appelez **488-9148**.

**11e SAISON**  
**Green Acres Day Camp**  
 Membre de l'Association des Camps du Québec

**Rémy Martin est plus cher qu'un simple cognac. Que vaut un ami?**

**Rémy Martin Fine Champagne Cognac**

télévision

# Second Regard: plus de mystique que de foi?

par Jean Basile

L'émission religieuse de Radio-Canada, *Second Regard*, a succédé au début de cette saison à *La Cinquième Dimension*. Cette substitution s'est faite discrètement. Les rumeurs voulaient que l'on avait écarté certains réalisateurs à cause de leurs engagements sociaux jugés trop à gauche par la hiérarchie, entendons clairement par l'archevêché de Montréal. En fait, *Second Regard* n'a jamais donné la satisfaction qu'avait donné l'émission qui le précéda. Par un retour amusant des choses, cette émission n'a guère donné plus de satisfaction à la hiérarchie qui se sent exclue de cette émission au profit de sujets souvent marginaux et de réalisations peu documentées.

L'Office des communications sociales a donc décidé de faire une analyse serrée de *Second Regard*, travail qu'il vient de publier. Ce travail a été confié à un Comité composé de Richard Avery, du service de presse de l'archevêché de Montréal, Roland Leclerc, directeur de l'OCS de Trois-Rivières, de Jacques Paquette et de Mélanie Tremblay.

Cette étude porte sur les douze premières émissions de *Second Regard*. Selon les paroles mêmes de cette analyse, il s'agit moins d'une critique que d'une expertise faite en connaissance de cause de la difficulté de présenter le "fait religieux" dans les mass média.

La première constatation est que *Second Regard* propose

aux téléspectateurs un contenu très diversifié qui peut se classer en neuf groupes: vie des Églises, grandes religions, doctrine chrétienne, personnalités, groupes et mouvements, arts et lettres, situations politiques, histoire, rapports entre les religions. De même, ce ne sont pas les événements mais les personnalités qui occupent le premier plan.

Quelle religion présente *Second Regard*? C'est, selon le rapport, une religion "où il y a plus de mystique que de foi". L'Église, peuple de Dieu, présente à la situation sociale du Canada, est presque totalement absente. Il est à souligner que *Second Regard* présente un nombre élevé de sujets réalisés à Montréal mais traitant d'activités religieuses non canadiennes.

"Si nous voulions caricaturer la politique de cette émission, précise le rapport, nous dirions que sa politique semble être de suivre l'action politique internationale, d'attendre l'événement religieux local important et de faire des reportages sur ce qui se passe ailleurs."

En bref, *Second Regard* privilégie les réalités séculières qui n'en sont qu'au début de leur rencontre avec la religion: la culture et la politique des citoyens (pas celle des dirigeants). "C'est là, dit le rapport, une voie intéressante mais problématique quant à l'ensemble du phénomène religieux."

Qui parle à *Second Regard*? Selon le rapport, on élimine de l'émission les responsables pastoraux ou les membres de la hiérarchie des diverses Églises sur des sujets qui les impliquent

directement. Certaines personnes interviewées, et la façon dont elles le sont, correspondent davantage au format d'autres émissions, comme *Rencontres*. Le rapport conclut en mentionnant que "les intellectuels de passage au Québec et les Québécois non conformistes sont généralement des invités privilégiés."

D'une façon générale, *Second Regard* privilégie également l'entretien au détriment du dossier. Ces entretiens sont souvent des entretiens non dirigés, des conversations amicales où l'on pousse souvent trop loin la familiarité.

D'ailleurs, selon l'Office, *Second Regard* n'est pas une émission d'information comme l'annonce officiellement Radio-Canada. Son message est souvent difficile à comprendre pour le spectateur moyen. Le vocabulaire est difficile et mal expliqué; le caractère étranger de certains sujets exige une connaissance que les spectateurs n'ont pas; les entretiens sont trop familiers et souvent beaucoup trop longues, de même les tables rondes. Au niveau formel, *Second Regard* présente des carences; le montage est pauvre; plusieurs sujets traînent en longueur. Enfin, un manque de rigueur dénote une certaine complaisance dans le traitement de l'information.

Ce rapport de l'Office ne tient pas tellement à conclure. Du moins, il tient à préciser que *Second Regard* n'est pas, d'abord, une émission sur l'actualité religieuse. Les thèmes qu'on y exploite montrent que l'émission veut être présente à toutes les réalités de la vie et non seulement à ce qu'on considère habituellement comme religieux. Les messages de *Second Regard* sont structurés, dit le rapport, selon le système de l'intériorité: la pensée et la réflexion. Trop rares sont les sujets présentés uniquement selon le système d'extériorité "voir et dire": constater une situation, présenter les points de divergence et de convergence. Enfin, *Second Regard*, n'échappe pas à cette règle de communication qui fait chaque semaine l'émission met en vedette telle personne (et non pas telle autre), tel événement (et non pas tel autre) et que cela n'est jamais indifférent.

Parmi les annexes, l'une est particulièrement intéressante. C'est celle qui marque la distance qu'il y a entre le spectateur et le sujet traité. La voici:

- 1) Implique une réaction immédiate et concrète de l'individu: Aucun sujet
  - 2) L'individu est directement impliqué: "La philosophie de l'homme nouveau", "L'au-delà retrouvé".
  - 3) L'individu peut se permettre d'ignorer cette information, il s'y intéresse sans se sentir concerné: "Elisabeth Ann Seton", "L'Église du Sud-Vietnam", "Islam en France", "Les Contemplatives", "Jacques Couture", "Les Enfants du Sabbat", "Alphonse Desjardins", "Par-delà la clôture", "Wilfrid Corbeil", "Un chrétien pour le socialisme", "Basque", "François Baillargé", "Harrania", "Situation politique en Italie", "Se fête de la négritude.
  - 4) Implications lointaines ou à longue échéance, modification de l'environnement: "L'Église et les facultés de théologie", "Devant le fauteuil vide de Mgr Bélanger", "L'Église et la révolution portugaise", "Service Incroyance et Foi", "SAJO", "troubles au Liban I et II", "L'Église du Sud-Vietnam", "Un compositeur face à la vie".
  - 5) Le sujet est lié de façon énonçable à des événements qui concernent l'individu: "Second Souffle", "Bilan de l'été", "Avec l'Esprit-Saint et les Charismatiques".
- Devant la sévérité de ce rapport, nous avons appelé l'archevêché. Qu'il y ait, en ce moment et depuis fort longtemps sans doute, une véritable distance entre la hiérarchie et les émissions de Radio-Canada, voilà qui ne fait pas de doute et qui explique, peut-être, une certaine exaspération de la part de l'Office qui n'est que rarement consulté. Mais, la question est importante, y a-t-il une volonté de la hiérarchie de "contrôler" les émissions religieuses? On dénie toute tentative de cette espèce. C'est un sujet à suivre.

Du 3 mai au 2 juin

## Un festival du cinéma éducatif

Du 3 mai au 2 juin 1976, se tiendra, au cinéma Outremont, le premier Festival du Film éducatif de Montréal. Cet événement unique offrira au public une sélection de plus de 150 films totalisant quelque 60 heures de programmation.

Le premier Festival du Film éducatif de Montréal est né de

la collaboration d'organismes du secteur privé (Bouchard, Dagenais & Associés, les cinémas SMC (Québec) Ltée) et du secteur public (la Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel du ministère des Communications, l'Office national du film du Canada, l'Office de radio et de télédiffusion du Qué-

bec, le Service général des moyens d'enseignement (plus de l'Éducation).

Ce premier Festival du film éducatif de Montréal se caractérise par:

— La diversité des organismes représentés (les films ayant été sélectionnés dans les cinémathèques de chacun des orga-

nismes mentionnés ci-dessus);

— L'abondance et la variété de la programmation (plus de 150 films projetés, dont plusieurs en premier);

— La multiplicité des thèmes proposés (sociologie, technologie, pédagogie, sports et loisirs, arts, écologie, histoire, etc.);

— Le regroupement fonctionnel des films (films rassemblés et programmés par thèmes);

— Les productions télévisuelles qu'il présente (cet événement offrant en effet l'occasion de voir dans une salle de cinéma des émissions de télévision);

— L'effort de documentation approprié en complément aux films (le numéro hors série de la "Revue du cinéma Outremont") pouvant constituer le premier volet d'une "encyclopédie" du cinéma éducatif québécois);

— Le coût minime de la contribution exigée à l'entrée.

REPRISE DU SUCCÈS DE L'ANNÉE  
Jusqu'au 8 mai

THÉÂTRE MAÏSONNEUVE  
1511, 1513, 1515  
tél. 942-2112

MONDO CANDIDO  
d'après "Candido" de Voltaire  
L'ironie voltairienne transposée au XX<sup>e</sup> siècle!

18 ANS Adultes

GUALTIERO JACOPETTI  
722-0302  
3180 rue BELANGER

Il ne voit pas les femmes, il les sent...  
Un film de DINO RISI  
**Parfum de Femme**  
VITTORIO GASSMAN  
14 ANS

le DAUPHIN  
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

DÈS VENDREDI, 30 AVRIL

Le restaurant le plus typique de Montréal

**La Portugaise**  
CLUB PORTUGAISE

présente du mardi au dimanche  
SOUPERS-SPECTACLES DANSANTS

**GEORGES COULOMBE**  
mar.-merc.-jeu. 9h30  
ven.-sam. 8h30-11h30  
dim. 9h

Dès 7 heures  
On danse et on chante avec  
**ARTHUR GAÏPO**  
guitariste de réputation internationale  
**RAUL SILVA**  
fado et chansons folkloriques

Artistes à venir  
Jean-Pierre Bérubé • France Castel • Claude Landré

Repas d'affaires de 11h à 2h p.m.  
Stationnement gratuit à l'arrière

Rés. 844-3491-92 en face de Dupuis  
856 E. Ste-Catherine

Plus qu'un document authentique, une oeuvre qui gravera dans nos mémoires les tragiques événements du putsch chilien ou la fin d'un rêve de liberté.

**IL PLEUT SUR SANTIAGO**  
un film de HELVIO SOTO

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT  
ANNIE GIRARDOT  
PATRICIA GUZMAN  
SERGE MARQUAND  
NICOLÉ CALFAN

CHEVALIER  
1590 rue St Denis  
DÈS DEMAIN

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS  
PIERRE DAVID présente

18 ANS Adultes

Quand une famille un jour décide de transformer la maison familiale en maison close...

**LE GRAND DÉLIRE**

JEAN SEBERG  
Yves Beneyton  
Stefania Casini  
Isabelle Huppert  
et Pierre Blaise  
(étonnante révélation de Lacombe Lucien)  
Un film de Dennis Berry

C'est vrai qu'il est éblouissant, provocant, et finalement d'une grande tendresse, le film de Berry. Moi, je délire... Pariscope

Berry démontre que la société bourgeoise est un bordel et qu'elle conduit tout le monde à la prostitution. Le Monde

Les idées les plus dingues fusent de partout, et on rit sans arrière-pensées. Paris Match

Un souci méritoire d'outrance et de provocations. L'Express

Un film qui va faire grincer des dents... Le Nouvel Observateur

VENREDI!  
5 cinémas  
**LE PARISIEN**  
480 Ste. CATHERINE O. 866-3856

5 cinémas  
**LAVAL**  
CENTRE LAVAL 688-7776

GILLES PELLETIER  
FRANÇOIS TASSE  
EDGAR FRUITIER  
AUBERT PALLASCIO  
JEAN BROUSSEAU  
ROGER GARCEAU  
PIERRE DAGENAIS  
YVON BOUCHARD  
MARCEL GIRARD

THEATRE DU GESU  
1200 BLEURY  
15 MARS AU 12 MAI  
866-1964

HELENE LOISELLE  
FRANCOISE GRATON  
CARMEN TREMBLAY  
ANGELE COUTU  
LOUISE SAINT-PIERRE  
LUCILLE PAPINEAU  
NADINE MARCHAND

CLAIRE RANGER  
YVES ARNAU  
JEAN-PIERRE BERGERON  
LOUIS DALLAIRE  
PAUL DION  
GILLES DIONNE  
YVON DUMONT  
PIERRE-ANDRÉ FOURNIER  
MARCEL GAUTHIER  
REJEAN GUENETTE  
GAETAN GIRARD  
JACQUES KANTO  
PIERRE LEBEAU  
MICHEL PASQUIER  
JEAN TRUDELLE

MISE EN SCENE  
YVAN CANUEL  
DECOR  
CLAUDE FORTIN  
COSTUMES  
SOLANGE LEGENDRE  
MUSIQUE  
CLAUDE ET SERGE ROY

ETUDIANTS: \$2.

**SHAKESPEARE  
MACBETH**

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE

**ELVISEE**  
35 MILTON / 842-6053  
SALLE RESNAIS

PRIX LOUIS DELLUC  
du 1<sup>er</sup> au 3<sup>1er</sup> jour  
à la majorité absolue

"Voilà un film différent, un film original, un film qui rend heureux." — PARISCOPE

"Souriant, tendre, "Cousin, Cousine", est une réussite." — L'EXPRESS

"Chez TACHELLA, l'expression "rire aux larmes" prend tout son sens." — ECRAIN

"Enfin une comédie qui a du ton, quel événement!" — LE NOUVEL OBSERVATEUR

"Avec un réel talent, Tachella ne se contente plus des demi-lignes; il charge et tente de tout bouleverser sur son passage..." — FICHES DU CINEMA

"Victor Lanoux: un comédien à surveiller. Un acteur de la race des grands." — TELERAMA

"Dans la ligne des meilleures comédies. Avec un tel cousin, une telle cousine, la vie de famille devient une fête." — FRANCE SOIR

"Couvrez voir "Cousin, Cousine". — LE JOURNAL DU DIMANCHE

AVEC MARIE-CHRISTINE BARRAUD VICTOR LAMOUX

ca va? ou, ca va.

12<sup>e</sup> SEMAINE  
14 ANS  
Très beau, somptueux et déchirant

film de LUCHINO VISCONTI  
**VIOLENCE & PASSION**  
BURT LANCASTER SILVANA MANGANO

En dernière semaine  
**GERDA** de Joseph Schull  
avec Len Watt, Una Kay, Sheena Larkin, Peter MacNeill, Terry Haig, Kenneth Fowler, Walter Boychuk, Chris Earle, Michael Dash

Mise en scène: Jack H. Crisp  
Production: Jeanine Beaubien  
Décors: Guy Beaugrand

Complet le vendredi 23 avril

Abonnez-vous dès maintenant à notre 19<sup>e</sup> saison, 12 billets pour le prix de 9. Vous pourriez aussi gagner un circuit spectacle de deux semaines à Londres avec British Airways.

Commençant le 27 avril  
**THE FIRST NIGHT OF PYGMALION**  
les 14-18-19 et 26 mai sont déjà complets

Renseignements 526-0821  
Billets en vente au Sheraton Mt. Royal Hotel, G-20  
Guichet ouvert de 12h à 18h du lundi au samedi incl.  
Montréal Trust, P.V.M.

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.

ABONNEMENT DANSE 1976-1977

| BALLETS DE MARSEILLE ROLAND PETIT    | M  | Sept. 15-16<br>8:30 p.m. | Parterre<br>Corbeille<br>Loges       | AA-P<br>A-D<br>2-10 | \$53.00            |
|--------------------------------------|----|--------------------------|--------------------------------------|---------------------|--------------------|
| BALLET FOLKLORICO DE MEXICO          | WP | Sept. 30<br>8:30 p.m.    | Parterre<br>Corbeille<br>Loges mezz. | Q-Z<br>E-J<br>11-20 | \$44.00            |
| BALLET NATIONAL FESTIVALES DE ESPANA | WP | Nov. 4<br>8:30 p.m.      | Mezzanine<br>Balcon                  | A-H<br>A-D          | \$36.00<br>\$26.00 |
| LES BALLETS JAZZ                     | WP | Janv. 7<br>8:30 p.m.     | Balcon                               | A-D<br>E, F, G      | \$20.00            |
| PILOBOLUS DANCE THEATRE              | M  | Fév. 1-2<br>8:30 p.m.    | Enfants, étudiants, Age d'Or:        |                     |                    |
| RAJKO ENSEMBLE TZIGANE DE HONGRIE    | WP | Mars 17<br>8:30 p.m.     | Parterre<br>Corbeille<br>Loges mezz. | Q-Z<br>E-J<br>11-20 | \$26.00            |

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT!  
Canadian Concerts & Artists Inc. 1822 Sherbrooke ouest  
Commandes postales acceptées avec chèque, mandat-poste

CHARGEX 932-2234 MASTERCHARGE

variétés

Le Québec d'hier et d'aujourd'hui

par Christine L'Heureux

On pourrait presque dire que le Patriote est devenu, à Montréal, une boîte marginale. Alors que la plupart des petites salles de spectacle concentrent leurs énergies sur la musique rock, le Patriote est un des derniers endroits à proposer des spectacles de chansons québécoises.

son québécoise, puisqu'il refait surface, après deux ans d'absence. Comme si, le Québec redécouvrait lui aussi la beauté de ses chansonniers, donnant le goût à des gars comme Gauthier de reprendre leur métier. Permettant de réaliser, par surcroît, l'importance d'une boîte comme le Patriote qui travaille, depuis de nombreuses années, à la présentation d'artistes québécois chevronnés et à la découverte de nouveaux talents.

Cette semaine, la découverte de Patriote est de taille: Gaétane Breton et Richard Cyr ne sont pas prêts de se faire

oublier et laissent espérer en une relève capable de rejoindre à nouveau les oreilles du public. Par-delà l'électrique; au contraire, sans aucun instrument de musique, avec pour tout bagage, les deux pieds de Richard Cyr qui rythment chaque chanson. Un environnement musical des plus simples mais qui colore magnifiquement le spectacle: ce "tapage" de pieds à des racines profondes chez nous et sa beauté agit comme un envoiement. Il n'y a qu'à se rappeler les premières pièces de théâtre de Jean-Claude Germain...

sert de fil conducteur à un répertoire québécois remarquable par son originalité. Car Gaétane et Richard vont chercher leurs chansons aux dernières sources d'une tradition orale québécoise, accédant de ce fait, à des variantes fort intéressantes. Les derniers vieux du Québec se font entendre par les voix de Gaétane Breton et Richard Cyr qui, tous les deux, souhaitent travailler non sur un matériel figé, mais à partir de rencontres faites à travers le Québec. Leur présence au Patriote est, en ces sens, absolument essentielle et rassurante quant à notre avenir musical.

De la même façon, Claude Gauthier, en revenant à la scène, est en train de démontrer qu'il y a place pour le chansonnier, qu'au Québec, on est en train de reprendre goût aux choses simples. S'accompagnant à la guitare et quelque fois au piano, il reprend les chansons de son dernier disque (Claude Gauthier à l'Outremont), il nous parle de son goût pour le bonheur, pour le camille et les moments de paix. Quand il raconte l'amour, les enfants, une femme, c'est-à-dire cette recherche d'un monde à construire en beauté, quand il pose son regard vers un futur, Claude Gauthier nous atteint à la façon d'un grand sage, à la façon de ces hommes qui ont tout appris de la nature, de la vie à la campagne. Le respect du cycle de la vie et des gestes essentiels. Il fait penser à Félix Leclerc pour qui il a grande admiration.

Mais là où il cesse de m'atteindre, comme sur ce disque paru cet hiver, c'est dans cette conscience sociale stigmatisée par Le grand six pieds: non qu'elle ne semble pas importante, mais plutôt parce que cette vision du contexte québécois me semble peu renouvelée chez lui; si les bombes et les révolutions d'octobre ont échoué, il faudrait peut-être cesser de le regretter et travailler à organiser des moyens différents de transformation. On a l'impression que Gauthier vit sur de beaux souvenirs, qu'il nous dit "dans mon temps..." comme nos parents l'ont si souvent fait, plutôt que de construire pierre par pierre la maison du futur.

Pourtant, quand il parle d'Amour, les chemins s'ouvrent devant lui, la lumière jaillit: c'est peut-être qu'au lieu de se battre, de se déchirer, les Québécois ont mieux à faire maintenant... comme si le regard négatif, qu'on se posait en un geste d'amour conscient. Le "peace and love" est peut-être autre chose qu'un désengagement de la réalité!

Aide à la première exposition

Le ministère des Affaires culturelles annonce que les artistes pourront s'inscrire au programme d'aide aux expositions, du 1er mai au 1er juin 1976.

bureaux du ministère des Affaires culturelles à Montréal, Chicoutimi, Rouyn, Trois-Rivières, Sherbrooke et Rimouski, ou en écrivant à: aide aux expositions, ministère des Affaires culturelles, 955, Chemin Saint-Louis, Québec. (643-2159).

Le principal objectif du programme est d'aider les jeunes artistes dans la tenue de leurs premières expositions. Le ministère défraie alors une partie des coûts relatifs à la tenue d'une exposition à la suite des recommandations favorables d'un jury de spécialistes choisis à l'extérieur de la fonction publique.

Pour être éligibles, les candidats doivent joindre à leur formulaire une copie du contrat liant à une galerie, un curriculum vitae et une vingtaine de diapositives de leurs oeuvres.

Le montant maximum pouvant être accordé pour une exposition au Québec est de \$1,500.00 (mille cinq cents dollars) et de \$2,000.00 (deux mille dollars) pour une exposition à l'étranger.

L'annonce des résultats se fait deux mois environ après la clôture de l'inscription et seules les expositions devant avoir lieu après le 1er juin sont éligibles.

On peut se procurer les formulaires d'inscriptions dans les

Le conseil canadien étudiera l'aspect économique de la musique

"La musique à l'heure de l'inflation; de la prolifération à la consolidation". Tel est le sujet épique qui sera à l'étude lors du colloque 1976 du Conseil canadien de la musique qui se tiendra cette année à l'université de Guelph les 7, 8 et 9 mai. Une cinquantaine de spécialistes — interprètes, compositeurs, éducateurs, membres de conseils d'administration et délégués d'organismes de subvention — prêteront leur concours.

Au cours de six tables rondes, on étudiera comment le problème affecte les institutions d'enseignement musical, l'opéra et la danse, la musique de chambre et les solistes, les choeurs, les compositeurs et les orchestres symphoniques. De plus, trois personnalités prononceront des discours importants lors du colloque.

M. Jean-Claude Delorme, président de Télé Globe Canada et de la Régie de la Place des Arts donnera le discours-thème du colloque. Il sera suivi de M. Horst Schmid, ministre des Affaires culturelles de l'Alberta qui exprimera les vues de son gouvernement sur "la musique à l'heure de l'inflation". Enfin, M. Charles Lussier, récemment nommé directeur du Conseil des arts du Canada s'adressera

pour la première fois en public à la communauté artistique canadienne. Au cours d'un banquet donné le 8 mai, Mme Pauline McGibbon, lieutenant-gouverneur d'Ontario remettra à trois musiciens la médaille du Conseil canadien de la musique. On se souviendra que cette médaille, oeuvre du sculpteur Charles Daudelin, avait été attribuée en 1975 à Elmer Iseler, Yehudi Menuhin et Wilfrid Pelletier.

Deux événements musicaux importants coïncident avec la réunion du CCM. Dans le cadre du Festival du printemps de Guelph, une représentation du *Beggar's Opera* de Britten sera donnée le 7 mai sous la direction de Nicholas Goldschmidt et avec mise en scène de Michael Bawtree. Le lendemain, le compositeur polonais bien connu, Krzysztof Penderecki dirigera lui-même un concert de ses oeuvres avec le concours de nombreux artistes y compris le Quatuor Orford et les Festival Singers.

Le dimanche, 9 mai, sera en grande partie consacré à une discussion du rôle que le Conseil canadien de la musique pourrait être appelé à jouer maintenant qu'il dispose d'un secrétariat général. On y procédera aussi à l'élection de nouveaux directeurs et les organismes-membres qui le désirent pourront présenter un compte rendu de leurs activités.

Selon John Roberts, président du CCM et organisateur de la Semaine mondiale de la musique 1975, le colloque de cette année sera des plus importants pour le futur de la musique au Canada. "En temps de difficultés économiques, il semble que ce soient les arts qui subissent les premiers contre-coups. On nous a dit que les problèmes économiques actuels pouvaient durer de deux à trois ans. Nous devons donc être obligés de trouver des moyens spéciaux pour passer à travers ces années si nos bailleurs de fonds s'en tiennent à une attitude de réserve".

Léonide Moguy est mort à 78 ans

PARIS (AFP) — Le réalisateur cinématographique Léonide Moguy est décédé mercredi à Paris à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie.

Originaire de Saint-Petersbourg, il avait débuté sa carrière cinématographique en URSS en 1918, et l'avait poursuivie aux États-Unis, en Italie et en France, où il s'était fixé en 1950. Précurseur du cinéma social et de l'éducation par l'audio-visuel dans les universités, les écoles, les usines et les centres culturels, il avait notamment réalisé "Prisons sans barreaux", "Demain il sera trop tard" et "Paris after dark", en 1942, sur la résistance française.

Conseiller général du comité international du Cinéma d'enseignement et de culture, M. Léonide Moguy était également président de l'Union des auteurs, réalisateurs et techniciens du film français. Il laisse un film, "Quo Vadis 2000", dont le montage sera achevé par sa fille.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 9

9.40 Ouverture et horaire
9.45 En mouvement
10.00 La boîte à lettres
10.15 Minute Mounout
10.35 Conséils Express
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Histoire sans paroles
12.00 Skippy, le kangourou
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma: "Soupe aux pois" (policier — Français 1963)
4.00 Bobino
4.30 Le Gutenberg
5.00 Laissez
5.30 Le monde en liberté
Les parcs nationaux d'Afrique
6.00 Ce soir
7.00 Le Robinson suisse
7.30 Le travail à la chaîne
8.00 Hockey: les quarts de finale
10.30 Téléjournal
10.50 Nouvelles du sport
11.00 Brigade spéciale
12.00 Cinéma: "La poison" (série réalisée par Sacha Guitry avec Michel Simon — Français 1951)
1.30 Téléjournal

CFCF 10

5.50 Sign-on
6.00 University of the air
6.30 Trouble with Tracy
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 Karen's Yoga
10.00 The Community
10.25 Take Kerr
10.30 McGowan and Co.
11.00 Joyce Davidson Show

CFTM 10

7.40 Horaire-Bienvenue
7.45 Les p'tits bonhommes
8.00 Fanfan Déjà
8.30 A la bonne heure
10.00 Pour vous mesdames
11.45 Les p'tits bonhommes
12.30 Le 10 vous informe
12.30 Les tannants
1.30 À votre service
2.15 Cinéma: "Le feu dans le sang" (drame — Espagne 1951)
4.00 Joe 90
10.30 Patoville
5.00 L'homme de fer
6.00 Parle, parle, jase, jase
7.00 Le 10 vous informe
7.30 Kojak
8.30 Cinéma: "Nevrose" (drame — Français 1969)
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 Sans pantoufles: "Le chacha traque les filles" (drame — Français 1963)
12.45 Sans pantoufles: "Forêt de la terreur" (aventures — Américain 1951)
2.15 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

14.45 Mains habiles, mains agiles
15.00 Les grandes religions: L'Hindouisme
15.30 Poste frontière
Vietnam I
16.30 D'un québécois à l'autre
Politique de l'immigration
17.00 Au pays des lutrins
17.30 Tourlou
18.00 Un maître de la chaîne
Le chauffeur d'autobus
18.30 Les hommes oubliés: "Prélude à l'Asie" et "Visages mystérieux de l'Étante".
19.00 Les gros sous
19.30 Réver en couleurs
Claude Monet
20.30 Portraits: Jean-Charles Bonenfant, politicologue.
21.30 Au gré de l'actualité

CBMT 8

9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon Ami
9.30 Québec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.30 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Mary Hartman
1.30 The Larry Solway Show
2.00 All in the family
2.30 The edge of night
3.00 Take thirty
3.30 Celebrity cooks
4.00 Forest rangers
4.30 What's new
5.00 It's your choice
5.30 The partridge Family
6.00 Doctor in the house
6.30 The city
7.30 The Diane Stapley Show
8.00 Hockey: Les quarts de finale

cinéma

■ Emissions en noir et blanc

10.30 All around the circle
11.00 The national
11.22 Special Late Show
12.00 Montreal Tonight
12.15 Special Late Show
1.15 Station Closing

2.30 What is the good word
3.00 Another World
4.00 Celebrity dominos
4.20 Definition
5.00 It's your move
5.30 The price is right
6.00 Pulse
7.00 Good heavens
7.30 Excuse my french
8.00 Streets of San Francisco
9.00 The Practice
9.30 Macluer
10.00 Harry O
11.00 The CTN National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve midnight movie: "A severed head" (comédie - 1971)
2.00 Sign-off

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Taxi Driver" 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "The magic flute" 7.10, 9.30.
AVENUE: 1224 ave Greene Westmount 937-2747 "All the president's men" 1.00, 3.35, 6.10, 8.55.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1922 "Eleana" 12.00, 3.10, 6.00, 8.50 "Oh you beautiful doll" 1.40, 4.30, 7.20, 10.10.
BERRI: 1200 St-Denis 288-2115 "Les 3 jours du condor" 2.25, 4.50, 9.35 et "Phase IV" 12.50, 4.20, 8.00.
BONAVENTURE: 1 place Bonaventure 861-2725 (cinéma I) "Jack and the beanstalk" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, (cinéma II) "Passy talk" 10.30, 1.35, 4.45, 7.40, "Bedtime story for grown ups" 12.10, 5.15, 6.20, 9.20.
CANADEN: 120 Ste-Catherine E. 525-8600 "La course de la mort" 12.30, 3.45, 7.00, 10.25, "Poursuite implacable" 1.55, 5.10, 8.30.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "Un après-midi de chien" 1.40, 5.35, 9.30, et "Le verdict" 12.00, 3.50, 7.45.
CHEVALIER: 1580 St-Denis 845-3222 "C'est dur pour tout le monde" 1.25, 3.35, 5.40, 8.50, 10.00.
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 877-7933 "Les dents de la mer" 1.00, 3.30, 6.15 8.00.
CINEMA MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "Un génie deux associés, une cloche" 9.00, "La moutarde me monte au nez" 7.30.
CLAREMONT: 3058 Sherbrooke O. 248-7295 "Bad news bears" 12.40, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Mondo Candido" 7.30, 9.30.
CÔTES DES NEIGES: 6800 Côtés des neiges, 735-5277. (Cinéma I): "Jack and the beanstalk" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Cinéma II): "Winter Hawks" 7.00, 9.00.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Une fois ne suffit pas" 7.15, 9.30.
DAUPHIN: 2386 Beaubien E. 721-0960 (Salle Renoir): "La fillette enchantée" de 7.00, 9.30, (Salle McLaren): "Le chat et la souris" 7.30, 9.30.
ÉLYSÉE: 35 Milton 842-6063 (Salle Eisenstein): "Violence et passion" de 7.30, 9.30 (Salle Renoir): "Cousin Cousine" de 7.30, 9.30.
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E. 725-7000 "La course de la mort" 7.00, 10.25, "Poursuite implacable" 8.30.
FLEUR DE LYS: 8545 Ste-Catherine E. 288-3303 "Film d'amour et d'anarchie" 7.15, 9.30.
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "One flew over the cuckoo's nest" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.
MERCIER: 4280 Ste-Catherine E. 255-6224 "Les dents de la mer" 7.10, 9.35.
MONKLAND: 5505 Ave: Monkland 484-5579 "Dog day afternoon" 12.50, 4.50, 9.05, et "Night moves" 3.00, 7.15.
OUTREMONT: 1243 Bernard 277-4145 "Bluesman" 7.00 et "Doles ka-Den" 9.00.
PALACE: 6968 Ste-Catherine O. 866-6991 "Lipstick" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Bad news bears" 1.15, 3.20, 5.25, 7.35, 9.40 (Salle II) "L'agression" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 (Salle III) "Emmanuelle l'antivierge" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle IV) "Docteur Françoise Gailland" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle V) "Seven beauties" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.
PIERRE: 1590 St-Denis 845-3222 "L'important c'est d'aimer" 12.35, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4586 "Robin and Marion" 7.15, 9.15.
PLACE VICTORIA: 878-1451 "La fureur en folie" 1.00, 4.25, 7.50 et "Les cordes de la potence" 2.20, 5.45, 9.10.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 (Petit cinéma) "I will, I will for now" 12.40, 2.40, 4.45, 6.50, 8.55.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "One flew over the cuckoo's Nest" 12.05, 2.30, 4.40, 7.05, 9.30.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 943-5215 "He and She" 12.00, 3.00, 5.50, 8.45 "Hetero Sexuals" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50.
ST-DENIS: 1594 St-Denis 848-4211 "Le monstre est vivant" 2.35, 4.45, 10.00 et "Un silencieux au bout du canon" 12.45, 4.25, 8.05.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Ride a wild pony" 12.40, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
SNOWDON: 5225 Decarie 842-1322 "Lipstick" 7.00, 9.45.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Moses" 12.45, 3.20, 5.55, 8.30.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 837-1477 "The duchess and the dirtiest" 1.05, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05.
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 837-8978 "Family plot" 12.30, 2.35, 4.40, 6.55, 9.10.
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: 170 St-Denis 844-8724 "Out on a limb" (de Jacques Rivette — France 1971-72) 8.00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 de Maisonneuve 879-4369 Festival du film américain: "The grand man votes" (G. Kanin — 1939) 8.00 et "Blonde Venus" (J.V. Sternberg — 1932) 9.00.
VIDÉOGRAPHE: 1604 St-Denis 842-9786 "C'est juste un autre genre de vie" de Diane Sorel, tous les soirs 8.00, entrée libre.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211: "Un pays dont la devise est le m'oublier" de J.C. Germain tous les soirs 20 h. Relâche: lundi.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Le théâtre du Nouveau Monde: "Équus" de Peter Shaffer — 20 h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "Les chaises et délire à deux" d'Édgar Ionesco — semaine 20 h. Samedi 17 h 00 — 21 h. Dimanche 19 h. Relâche: lundi.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Gérard Lenorman — 20 h.
THÉÂTRE DE QUATZOUS: 100 E. Avenue des Pins 845-7277: "Soudain l'été dernier" de Tennessee Williams.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 Saint-Denis 844-1793 "Les romanes" d'Edwardo Manet.

sur scène

CENTAURE: 453 St-François Xavier 288-1229 (Centaur II): "The Divine Sarah" de J. Beyer-dewelen — mardi à samedi — 20 h 00 dimanche 19 h 00 matinales, mercredi à 13 h 00. Samedi 14 h 00.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 Bleury 866-1964 "Macbeth" 19 h 30.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine: 523-1131. Claude Gauthier — 21 h 00.
PATRIOTE EN HAUT: Ste-Catherine 523-1131 "Vive Elisabeth trois" de Jean Pierre Ménard. Semaine et dimanche: 20 h 00, samedi 19 h 30 — 22 h. Relâche lundi et mardi. L'art du mouvement: Acrobatie ou forme d'art — 12 h 00.
POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène 528-0821 "Gerda" de Joseph Schull — du mardi au vendredi: 20 h 30 samedi 19 h 30 — 21 h 30.
SALLE WILFRID PELLETIER: Serge Lama — 20 h 30.



Chevaliers de la Table Ronde... goûtez voir le nouveau Bordeaux rouge de Barrière. C'est un bon p'tit Bordeaux au nom de PORTE-GAY, c'est le vin de la gaité à portée de votre table, puisqu'il ne coûte que \$2.90



w.h.perron. Vous labourez assis avec un Gravely! Le tracteur Gravely se conduit avec confort et plaisir. Grâce à son soc rotatif, vous préparez des labours parfaitement sillonnés en une seule manœuvre. Accessoires disponibles pour la laboureur, la fertilisation et même pour la tonte du gazon. Tracteur mû par la transmission à huit vitesses, une exclusivité Gravely. Mettez-le à l'épreuve.

GRAVELY BIEN UNIQUE. w.h.perron. 515, boul. Labelle, Chomedey, Laval. (1/2 mile au nord du pont de Cartierville) 332-3610. Ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. P.M. Samedi — 5 hres P.M.



VENTE DE SERVICES DE TABLE 25% DE RABAIS. Voici un événement à ne pas manquer! Très belle porcelaine anglaise de grande renommée, dans un variété de modèles, vous permettant de réaliser des économies appréciables. Allez-y tandis qu'il en reste du 22 avril au 1er mai. Visitez notre nouveau magasin à la Place Desjardins.

Plaisirs de la Table. Restaurant Au Quinquet. Permis complet. LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS". Tous les jours de 11 à 11 hres. Sam. dim.: de 5 à 11 hres. 354 QUEST, BOUL. ST-JOSEPH. 272-4211. Au Bowillon. SALLE À MANGER BAR-TERRASSE. 5414 Gatineau. Montréal. Tél.: 733-2125. À Magog, une bonne adresse. L'Auberge de L'Étoile. Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog. Réservations: (819) 843-6521. Tous les sports de saison.

au poulet doré. 340 est, sainte-catherine. 288-2441.

# Le Canada conté par ses forts

Les forts du Canada font un peu figure de paradoxes le long d'une frontière — la plus longue du monde — qui n'est pas défendue.

Ils nous rappellent un passé où la France et l'Angleterre se faisaient la guerre et où, plus tard, les États-Unis essayèrent de "libérer" le Canada du joug britannique.

Comme les États-Unis célèbrent cette année leur bicentenaire, les forts du Canada acquièrent une importance particulière!

**LE FORT GEORGE:** Le Fort George, situé à Niagara-sur-le-Lac (Ontario), a été reconstruit tel qu'il était au moment de l'occupation britanni-

que de 1796 à 1813. Il a été inauguré en 1950 pendant une cérémonie à laquelle ont participé les forces militaires canadiennes et américaines.

Aujourd'hui, des canons silencieux sont encore pointés dans la direction du Fort Niagara, de l'autre côté de la rivière et, même si la porte garnie de fils barbelés et la palissade de bois ont gardé leur aspect menaçant, on a du mal à imaginer qu'une guerre ait jamais eu lieu à cet endroit.

Le fort est ouvert aux visiteurs tous les jours, sauf le samedi, de la mi-mai à la mi-juin, et, tous les jours sans exception, de la mi-juin à la Fête du travail.

**LE FORT YORK:** Le Fort York, qui s'élevait sur l'emplacement de ce qui est aujourd'hui Toronto, la capitale de l'Ontario, a été capturé, mis au pillage et partiellement incendié lors d'une invasion par 1,700 Américains qui avaient traversé le lac Ontario, au cours du printemps de 1812, à bord de 14 navires.

Pour les Américains, il s'agissait assurément d'une victoire, mais d'une victoire fort coûteuse. Leur commandant, le brigadier-général Zebulon Pike, avait perdu la vie en même temps que plusieurs autres militaires par suite de l'explosion d'une soute à poudre.

Sept cents hommes avaient défendu le fort et la population de la ville de York, maintenant devenue la métropole géante de Toronto, atteignait environ 650 habitants.

**LE FORT CHAMBLY:** La plupart des forts du Québec, comme ceux des provinces maritimes, remontent plus loin dans l'histoire que ceux de l'Ontario.

Le Fort Chambly, par exemple, date du milieu du 17e siècle, lorsque le roi de France, Louis XIV, a envoyé au Canada des troupes commandées par le capitaine Jacques de Chambly.

Ce dernier construisit un fort en bois près des rapides de la rivière Richelieu, d'où il effectua plusieurs incursions contre les Iroquois.

En 1702, un incendie détruisit accidentellement le fort mais, en peu de temps, on l'avait reconstruit. En 1709, on y ajouta un ouvrage massif de maçonnerie, mais, en 1760, la garnison dut se rendre aux Britanniques qui ont continué jusqu'à Montréal leur avance, mettant ainsi fin à la domination française au Canada.

En 1755, durant la Révolution, des rebelles des 13 colonies s'emparèrent de Fort Chambly mais ils furent forcés de se replier derrière la frontière, un an plus tard, ayant perdu leur commandant, le général John Thomas, qui avait été emporté par la petite vérole.

C'est de Fort Chambly que partit, en 1777, le général John Burgoyne, qui devait connaître

la défaite à Saratoga.

Le fort, maintenant reconstruit, est exceptionnel en ce qu'il n'est entouré d'aucun talus avancé pour le protéger des tirs d'artillerie.

L'exposition comprend une maquette à échelle du fort, des archives illustrées et des artefacts. Les deux siècles d'histoire du fort revivent grâce au système audio-visuel sur un écran à trois dimensions.

**LE FORT LENNOX:** Le Fort Lennox (Québec), à 10 milles de la frontière américaine, a été construit sur une île de 210 acres, située de façon stratégique, en plein centre du fleuve Richelieu.

Les fortifications initiales, érigées par les Français sur l'Île-aux-Noix, faisaient partie d'une rangée de forts du nord au sud, qui comprenaient Carillon (Ticonderoga) et Saint-Frédéric, tous les deux dans la région du lac Champlain.

Étant construit sur une île, le Fort Lennox bloquait presque complètement le passage à toute flotille britannique.

Le fort français a été capturé par les Britanniques en 1760 après quatre jours de combat. La garnison se rendit le 28 août, 10 jours avant que la France ne capitulât à Québec.

En 1775, durant la guerre de la Révolution américaine, le général Philip Schuyler a occupé l'Île-aux-Noix. Elle a été utilisée de nouveau à la suite de la défaite américaine à Québec; en effet, c'est là que les troupes se sont regroupées avant de regagner leurs États de la Nouvelle-Angleterre, de New York, de Pennsylvanie et du New Jersey.

Le Fort Lennox actuel date de la guerre de 1812, alors qu'on y ajouta un chantier de construction navale, des casernes, un hôpital et des entrepôts.

Aujourd'hui, le Fort Lennox incarne fort bien la fière architecture du 19e siècle. Il est ouvert aux visiteurs du 1er mai au 31 octobre.

La région de la ville de Québec est également riche en fortifications historiques, à commencer par sa Citadelle, érigée 360 pieds au-dessus du fleuve

# La Suisse célèbre ses victoires

Cette année, la Suisse célèbre le 500e anniversaire des batailles victorieuses contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne.

Pour fêter ce demi-millénaire, plusieurs cérémonies imposantes se dérouleront à Morat et à Grandson, lieux des batailles. Pour Morat, ce sera aussi l'occasion de célébrer les 800 ans de sa fondation par les ducs de Zähringen.

En plus des cérémonies solennelles en juin, on organisera à mi-mai un weekend des Zähringen avec cortèges, productions folkloriques, stands de vente et danses populaires, tandis qu'un week-end bourguignon aura lieu du 11 au 13 septembre en présence de groupes folklori-

ques de la Bourgogne, de Nancy et de Grandson avec, parallèlement, une fête populaire des Romands, une soirée fribourgeoise, etc.

D'autres réjouissances sont prévues, dont un tir historique et un rallye. Ce sera une espèce de marche historique entrecoupée de cours d'histoire en plein air et l'on passera la nuit dans un camp militaire inspiré par les tentes de Charles le Téméraire.

Des familles et des personnes seules peuvent y participer. Ces marches populaires auront lieu tous les jours ouvrables du 17 mai au 11 juin et à nouveau du 28 juin au 9 juillet, ainsi qu'à plusieurs week-ends.

# Paysages, parcs et jardins de Belgique

Le Commissariat général au Tourisme de Belgique met en évidence, cette année, ces entités particulièrement attractives que constituent les paysages, les parcs et les jardins. En déclarant ouverte cette nouvelle année touristique, M. Arthur Haulot, commissaire général au Tourisme, a souligné qu'elle s'insérerait dans l'ample action entreprise pour faire découvrir l'extraordinaire patrimoine de la Belgique.

Il semble que le thème proposé pour cette année 1976 soit spécialement bien choisi. De plus en plus, le monde est fatigué, mais disposant de loisirs importants, il recherche la possibilité de s'évader, mais où? Les longues randonnées en voiture suscitent moins d'enthousiasme. Les propositions de balades pédestres ou à vélo dans une nature demeurée intacte viennent donc à leur heure. Joies sportives et également de l'esprit, puisque les sites choisis n'offriront pas seulement le bonheur de respirer dans une nature authentique, mais parce que leur intérêt esthétique a été l'un des critères du choix. De même, à proximité, se trouvent bien souvent quelque grande demeure seigneuriale, un musée important ou insolite, ou encore une localité à laquelle une communauté d'artistes a donné une vie nouvelle. Les parcs et jardins répertoriés s'offrent le luxe d'un passé historique et représentent le plus souvent des exemples réussis de l'art paysagiste au cours des siècles.

L'invitation à la flânerie, sans souci, débutera officiellement au mois de mai et plusieurs manifestations en révéleront tous les détails et créeront une animation spéciale. L'"année" se clôturera officiellement au mois d'octobre dans la splendeur de l'automne.

# ITALIE...aussi attrayante que jamais



Venez au pays de l'art, découvrir la joie des vacances.

Mer, montagnes, lacs, folklore, manifestations artistiques, artisanat, mode, sports saisonniers, grande cuisine et vins merveilleux. Un éventail de climats des Alpes à la Sicile. Des stations thermales. Des hôtels et des pensions de toute catégorie. Des villages touristiques et des terrains de camping. Un magnifique réseau ferroviaire et routier avec de formidables autoroutes... mille et une facettes attirantes baignant dans les vieilles traditions de la civilisation d'un peuple dont la chaleur humaine est aussi généreuse que celle de leur climat.

Pour toute information contacter votre agent de voyages ou:

Bureau National Italien de Tourisme  
3, Place Ville Marie Montréal, Qué. H3B 2E3. Tél.: 866-7667



VOYAGES  
**TRAVELAIDE** LTÉE  
1010 ouest, Ste-Catherine — Métro Peel, 861-7272

Piazza St-Hubert  
273-7755  
Place Longueuil  
679-3777  
Centre Laval  
688-5310  
Rue Saint-Denis  
845-8225  
Permis # 50281

**CUBA**  
Tous les dimanches du 30 mai au 31 oct.  
5 nuits à Varadero/2 nuits à La Havane  
Hôtels: Barlovento à Varadero  
National à La Havane  
A partir de \$319.00  
Comprend: Avion, hôtels, transports, tous les repas (bière ou vin) services représentant Sun Tours.

**AIR CANADA**

**MARTINIQUE**  
Tous les samedis du 1er mai au 30 oct.  
Hôtel: De La Marina (avec cuisinette)  
2 semaines  
A partir de \$450.00  
Comprend: Avion, hôtel, transferts, services. Représentant Tour Mt-Royal.

voyages **alm** 388-9241  
1220 est. Fleury, Montréal H2C 1R1 Permis 50475

**VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE**  
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez ainsi découvrir à votre famille les merveilles de l'EUROPE.

— **DEUX FORMULES** —  
— Le plan **AUTO VACANCES**. (21 jours à 6 mois) Voiture neuve - Kilométrage illimité - Assurance tous risques sans déductible - Un forfait tout compris.  
**SIMCA CHRYSLER \* RENAULT \* CITROEN \* PEUGEOT \* V.W. \* AUDI \* FIAT \***

— Le plan **LOCATION** **EUROPCARS — CAMPING-CAR**

• Le plus vaste réseau EUROPÉEN à votre service  
• Kilométrage illimité  
• Plus de 9,000 véhicules disponibles.  
Pour un excellent service à meilleur prix demandez à votre agence de voyage le catalogue :

**AIR FRANCE — EUROP AUTO**  
**EUROP AUTO — 5193 Côte des Neiges, Montréal**  
Nom..... Tél:.....  
Adresse..... Mon agence est.....  
Me faire parvenir votre catalogue 1976 Permis N° 50493

**RENAULT** **SIMCA**  
VOITURE DE L'ANNÉE

# CLUB JEUNESSE

Quel que soit votre âge,

Nos programmes vous aideront à mieux planifier vos prochaines vacances. Demandez-les, sans obligation.

Liste complète des vols nolisés vers l'Europe (tous âges)

Europe en roues libres (location de voiture, hôtels et Eurailpass) (tous âges)

Circuits touristiques au Québec, Canada et États-Unis (tous âges)

Voyages au Canada, États-Unis et Europe pour les 18/35 ans

Voyages au Canada, États et Europe pour les 11-13 ans/14-17 ans

Sejours linguistiques en Angleterre, Espagne ou Autriche

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... Permis n°: 75-01-50342

Téléphonez ou écrivez à: **CLUB JEUNESSE INC.** 5450 Côte des Neiges #304, Montréal H3T 1Y6 (514) 341-4420

**878-9746**

Si vous entendez le bruit des vagues, c'est que vous avez le bon numéro.

Oui! Le bord de la mer, c'est nous. L'air propre. Le sable chaud. Les sports nautiques. Les fruits de mer, à la plage ou en robe longue. Et on a un petit coin du bord de la mer... à Montréal. Pas la vraie mer, c'est sûr! Mais pas loin. Assez pour vous donner l'envie d'y venir cet été. C'est juste à côté! Les plus belles vacances du monde. Téléphonez, venez nous voir à la Gare Centrale, ou écrivez à: l'Office de tourisme de la Nouvelle-Écosse, B.P. 3500, Succ. "B", Montréal P.Q. H3B 3L7

**La Nouvelle-Écosse,**  
le paradis maritime du Canada Atlantique.

VOYAGES  
**TRAVELAIDE** LTÉE  
1010 ouest, Ste-Catherine — Métro Peel, 861-7272

Piazza St-Hubert  
273-7755  
Place Longueuil  
679-3777  
Centre Laval  
688-5310  
Rue Saint-Denis  
845-8225  
Permis # 50281

# San Antonio

## la rivière qui faillit mourir

SAN ANTONIO (Texas) — Il était une fois une rivière qui s'appelait San Antonio et qu'on a voulu tuer.

Ce projet consistait à la recouvrir d'asphalte, de béton et d'oubli. Mais il s'est trouvé des gens qui crurent préférable de la protéger et d'en faire une chose vivante éternelle.

Et aujourd'hui la rivière San Antonio est devenue le cours d'eau qui donna son nom à la ville qui peut compter parmi les plus européennes en Amérique.

La San Antonio traverse languoureusement le centre de la ville et ressemble plus à un canal qu'à une rivière. De la rue, il faut savoir qu'elle est là si l'on ne veut pas la manquer. Elle coule modeste, effacée, perdue parmi les hauts édifices qui s'y mirent. Elle semble toute heureuse d'être libre et d'avoir survécu au vilain projet d'enterrement.

Le crime eut été de taille, car la San Antonio est le grand pôle d'attraction de la ville. On s'y promène, le jour, sous l'ombre des cyprès, des bananiers et des palmiers. On y vogue, le soir, à bord d'un chaland où l'on prend son repas à ciel ouvert, alors que l'embarcation s'arrête ici pour commander des hors-d'œuvre pour le groupe, là pour le plat de résistance, là encore pour le dessert. Entre-temps, des "mariachis" vous serenaient sur l'un et l'autre bord de la rive.

La San Antonio a été magistralement paysagée: des ponts à arcs-boutants traversent la rivière étroite en plusieurs endroits, offrant aux promeneurs l'occasion de prendre l'apéritif sur une rive, de traverser prendre un steak de l'autre et de retraverser à leur guise pour écouter un concert de Dixieland Band dans une boîte. Car le "Paseo del Rio" (la promenade de la rivière) offre sur ses deux bords de multiples restaurants, des bars, des boîtes et des boutiques.

### Une flore sub-tropicale

Les bords de la rivière sont maintenus par des murs de béton à l'exemple d'un canal, tandis que des pierres naturelles forment des sentiers romantiques tout le long de la promenade. Des plantes sub-tropicales et un épais feuillage en agrémentent la vue. Des sources naturelles sorties de terre se déversent en murmurantes cascades dans la rivière.

La ville est bâtie sur un plan plus élevé et pour se promener sur le "Paseo" il faut descendre quelques marches à partir de nombreuses rues de la ville qui y mènent. L'effet en est radieux et on jurerait être à Bruges ou à Venise, sauf que la flore tropicale nous rappelle que règne ici un climat enviable à l'année longue.

Tant de charmes font qu'on aimerait passer plus de temps à San Antonio sur son Paseo del Rio, même y rester jusqu'en avril quand à lieu, durant neuf jours, une fiesta apparentant San Antonio beaucoup plus au Mexique qu'aux États-Unis.

L'Alamo c'est ici  
La beauté de la San Antonio est une chose, mais ce serait un



crime de lèse-majesté que de ne point voir les autres points d'intérêt qu'offre cette ville unique, située au centre du Texas.

Car San Antonio est aussi synonyme d'Alamo!

Et l'Alamo est une des plus héroïques étapes de l'histoire du Texas et des États-Unis. On se rappellera que l'Alamo était un fort gardé par une poignée d'hommes — cent quatre-vingt-neuf exactement — qui tombèrent jusqu'au dernier sous les assauts répétés du général mexi-

caïn Antonio Lopez de Santa Anna.

Durant 13 jours fatidiques, ces hommes se battirent vaillamment, sachant qu'ils allaient mourir parce qu'il était trop tard pour recevoir du renfort des troupes de Sam Houston. Plutôt que de se rendre, ils tinrent tête aux 5,000 hommes de Santa Anna. Ils leur firent subir de lourdes pertes qui l'élevèrent finalement à 1,600 hommes, avant que chaque combattant du fort de l'Alamo, dont Davie Crockett et Jim Bowie, ne mourut pour la gloire du Texas.

A son origine, le fort de l'Alamo était une mission de franciscains espagnols venus évangéliser les Indiens au début du XVIIIème siècle. Il y a six missions dans les environs immédiats de San Antonio qui font

par  
MONIQUE NUYTEMANS  
collaboration spéciale

partie d'un circuit touristique de la ville.

Ces missions datent du temps où le Texas était encore un désert sous le joug espagnol. Les Espagnols avaient conquis le Mexique ainsi que les territoires au nord du Rio Grande, ce qui comprend la région de San Antonio et tout le sud du Texas.

La mission de San José est la plus grande et la mieux conservée. À l'exemple des cinq autres missions, elle comprend une église et un cloître, ainsi qu'un énorme campus qui était délimité par une enceinte formée de nombreuses et minuscules

habitations. C'est là que vivaient les familles indiennes après leur conversion.

### Le "melting pot" du Texas

À San Antonio il faut voir l'Institut du Texas, sis dans le complexe ultra-moderne de Hemisfair qui fut le siège de la grande foire internationale de 1968. Un monorail, comme celui de notre Terre des Hommes, en fait le circuit tandis qu'une tour d'observation avec restaurant mobile en est le point de mire.

L'Institut du Texas expose des fragments de l'histoire des 26 nations qui ont contribué à faire du Texas (et des États-Unis) le "melting-pot" qu'il est aujourd'hui.

Il prendrait trop de temps de voir en détail tous les exhibits, mais un coup d'oeil sur les principaux donne une bonne idée de ce qui se fait au Texas pour instruire la population sur ses origines.

Pourtant l'exhibit le plus passionnant est celui qui est présenté par un authentique Indien qui montre et explique le fonctionnement d'instruments chirurgicaux indiens utilisés autrefois dans les tribus pour enlever les balles et les flèches. Ces



La romantique San Antonio ondule paresseusement au centre de la ville de San Antonio, au Texas

instruments sont faits en os de bison et prouvent que cet animal avait bien toutes les utilités pour les Indiens. Depuis sa fourrure et sa chair jusqu'à sa peau et ses os!

Mais dépit d'Hemisfair, de l'Alamo et des missions, c'est toujours vers la rivière San Antonio que le visiteur se dirige, celle qui coule modeste et ondulante et qui ne cesse de

charmer tous ceux qui la contemplent.

■ Air Canada a un vol direct et quotidien de Montréal vers Dallas.

## Visitez l'Europe au volant d'une Renault hors-taxe.\*



Jusqu'à 20% plus économique que les locations ordinaires.

Une gamme complète de modèles flambant neufs. Une façon agréable pratique de voir du pays.

| Quelques exemples: | 3 semaines | 1 mois | 2 mois |
|--------------------|------------|--------|--------|
| Renault 5TL        | \$348      | \$478  | \$599  |
| Renault 12TL       | \$499      | \$599  | \$760  |
| Renault 16TL       | \$597      | \$782  | \$993  |

De nombreux autres modèles sont également disponibles en version automatique, coupé, et familiale. Le plan Renault vous offre: kilométrage illimité, assurance tous risques sans déductible. Aucun dépôt. Aucune taxe à verser.



Pour tout renseignement, veuillez vous adresser chez votre concessionnaire Renault, votre agent de voyage ou postez le coupon ci-dessous.

Service Outre-mer Renault. B.P. 6400, Montréal, P.Q. H3C 3L5. Veuillez m'adresser une documentation complète sur l'Europe en auto avec Renault.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Numéro de permis: 75-01-50284

# L'Amérique de l'Ouest, il y a une douzaine de façons de l'appréter.

Que vous décidiez de sillonner l'Amérique de l'Ouest en autocar ou en voiture de location, vous découvrirez une quantité de trésors fascinants. L'Ouest canadien vous les offre entourés de fleurs, de lacs, de rivières, de montagnes et de neiges éternelles. Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria vous attendent avec des plats de choix. Faut voir ça! Sans oublier Banff, Jasper et le lac Louise. Vous pouvez aussi vous laisser gaver par la splendide Californie, où rayonnent San Francisco, Los Angeles et Hollywood, au cœur d'une nature sauvage et luxuriante. Et Las Vegas

fait aussi partie du menu. Il n'en tient qu'à vous, dépendant de votre appétit.

L'Amérique de l'Ouest, c'est surtout la possibilité inouïe d'appréter votre voyage dans l'Ouest selon vos goûts: en savourant pleinement l'Ouest canadien, en dégustant amoureusement la Côte Ouest américaine ou encore en vous offrant un savoureux mélange des deux. Apprêtée selon vos goûts, l'Amérique de l'Ouest promet d'être

*Ouestraordinaire!*

## LA TOURNÉE MONTRÉAL-LOS ANGELES-CALGARY-VICTORIA-VANCOUVER-MONTRÉAL

Deux vols Air Canada partent chaque jour à destination de Los Angeles, dont un en L-1011. En cours de route, vous pourrez déjà vous régaler. Vous pouvez explorer l'Amérique de l'Ouest à votre gré, en commençant par l'Ouest canadien ou, comme ici, par la Côte Ouest américaine. De la Californie aux Rocheuses, en passant par Vancouver, vous découvrez l'Ouest à votre façon.

## LA TOURNÉE MONTRÉAL-VANCOUVER-CALGARY-SAN FRANCISCO-LOS ANGELES-MONTRÉAL

C'est une façon d'appréter votre Amérique de l'Ouest. Et il y en a plein d'autres. Air Canada vous offre même des circuits-vacances bien structurés. Vous pouvez aussi voyager à votre guise, à votre rythme. Le service de réservations de 24 heures s'occupera de votre hôtel et de votre auto, si désiré.

L'Amérique de l'Ouest vous suggère, pour le printemps et l'été, des vacances dans l'Ouest vraiment exceptionnelles. Ça donne le goût de voyager. Consultez Air Canada ou votre agent de voyage qui saura vous apprêter un voyage de rêve.

On y va? On y va!

AIR CANADA

## Jet tours PROPOSE:

### LA ROUMANIE

Culture et soleil

DÉPART SPÉCIAL DE MONTRÉAL

du 3 au 20 septembre 76

circuit et séjour en pension complète avec accompagnateur Jet Tours:

**\$1049**

INCLUANT

- transport aérien transatlantique (tarif 14/21 jrs)
- Hôtel à Paris (2 nuits)
- 2 semaines en Roumanie

Nous vous proposons de découvrir la Roumanie au fil d'une route jalonnée de lacs, de forêts, de plaines à blé et de jardins fleuris, en passant par des villages moyenâgeux où l'art populaire est roi et des monastères richement décorés. Au bout de la route, détente à Olymp, au bord de la mer Noire.

Circuit de 8 jours en autocar, pension complète avec accompagnateur Jet Tours et séjour de 8 jours en pension complète à l'hôtel Panoramic avec l'assistance d'un représentant Jet Tours à Olymp.

### LA BULGARIE

Les sables d'or

DÉPART SPÉCIAL DE MONTRÉAL

du 13 au 29 août 76

2 semaines de séjour en pension complète au bord de la plus douce des mers!

**\$799\***

INCLUANT

- le transport aérien transatlantique
- hôtel à Paris (1 nuit)
- 2 semaines en Bulgarie

\*Prix basé sur tarif aérien charter \$369., applicable à condition que la réservation soit faite au plus tard deux mois avant le départ. Autrement le prix sera majoré de \$295.00.

Pour les départs individuels: séjour en pension complète 8 jours à partir de \$255. à \$300. par personne, base double de Paris à Paris. Semaine supplémentaire: à partir de \$55 à \$93. Le tarif transatlantique sera calculé en fonction de la durée du voyage.



## voyages SELECT Itée

620, rue CATHCART, suite 504 Station Métro McGill Montréal H3B 1M1 Tél.: (514) 866-3345

Ouvert le samedi de 10h à 15h. Permis du Québec no 75-01-50277

Avec Travelaide découvrez l'Amérique de l'Ouest

BUREAU PRINCIPAL  
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272  
MÉTRO-PEEL Permis 75-01-50281

VILLE LAVAL\*  
CENTRE LAVAL  
Sortie 7 Autoroute  
Stationnement gratuit illimité  
688-3310

VILLE LONGUEUIL\*  
1 PLACE LONGUEUIL  
Stationnement gratuit illimité  
679-3777

PLAZA ST-HUBERT\*  
911 EST BEAUDIEN, angle St-Hubert  
Stationnement arrière, entrée St-André  
273-7733

CARREFOUR MT-ROYAL  
4454, ST-DENIS (angle Mt-Royal)  
Métro Mt-Royal - 845-8225

\* Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. Samedi: 6 p.m.

VOYAGES TRAVELAIDE

Le nouveau guide G-M

# Tout sur tout sur Paris

par LOUIS-MARTIN TARD collaboration spéciale

Où manger une bonne choucroute à Paris? MM. Gault et Millau ont la réponse. Et toutes les réponses. On connaît ces dictionnaires de la restauration qui se sont fait un nom en critiquant avec verve les restaurants de France et d'ailleurs. G. et M., tout comme Astérix et Obélix, autres joyeux gaulois, ont leur potion magique, mélange de non-conformisme, de passions irrationnelles, d'antipathies incontrôlées. Ils ont surtout le mérite de faire de la recherche. Ils viennent de publier leur nouveau guide parisien. Qu'ils sont "sorteux", ces "Gotémiyo!", comme disent les Français.

Ainsi, vous voilà au cœur de la Ville-Lumière. Vous cherchez un bistrot où jour et nuit on sert de la bière de tous les pays, un hôtel bon marché et confortable dont les fenêtres donnent sur les tours de Notre-Dame, un restaurant spécialisé dans les écri-

Shah d'Iran et autres grands de ce monde; vous êtes à la recherche d'un coiffeur ouvert jusqu'à 22 h. Vous cherchez le bar où trouver l'âme soeur. Vous voulez louer une moto, un costume d'académicien, un garde du corps. Le guide blanc Gault et Millau vous dit tout.

Tout d'abord plus de 600 adresses de restaurants présentés de diverses façons: tout d'abord par quartier avec des notes de 1 à 20, certains signalés par des "toques", imitées des étoiles d'un autre guide fameux, le "Michelin" rouge. Voici au hasard quelques exemples:

**10/20 L'ASSIETTE AU BOEUF** — 22 rue Guillaume-Apollinaire (Tel. 260.88.44) ouvert jusqu'à 2 h du matin — terrasse — 50 F —

Pour: steak-frites dans une ambiance Paris-Canaillie très sophistiquée; très amusant décor.

— Contre: les frites, on s'en lasse.

(une toque) **14/20 JOSEPHINE** (Chez Dumontet) 117, rue Cherche-Midi (548.52.40) Rest. Joséphine. F. Sam. dim et juil. Rôtisserie Dumontet: F. lundi matin (à de) et août. 23 h. Parking gratuit 90f.

Pour: riche cuisine traditionnelle du sud-ouest, superbe cave, belles grillades à la rôtisserie annexe.

Contre: décor de bistrot. **AU PIED DE FOUET** 45 rue de Babylone 551.12.27 F. sam. soir dim. et août. 21 h 30. 20 F.

Pour: un petit bistrot d'habitués où les éditeurs du quartier mangent au coude-à-coude avec les maçons et les peintres en bâtiments. Très honnête cuisine bourgeoise à des prix angéliques.

Contre: pas question de s'attarder à table; on vous pousse vers la sortie.

(trois toques) **18/20 LASSERRE** 17, av. Franklin-Roosevelt (359.53.43) F. di. et du 1er août au 1er sept. inclus. 22 h 30. 150 F.

Pour: riche immuable gloire de la cuisine traditionnelle, présenté avec munificence; vins somptueux, accueil et service sans défaut.

Contre: décor Louis XV très convenu, tarifs évidemment très élevés, mais bon rapport qualité-prix.

L'ensemble de ces 600 restaurants est redistribué dans d'autres modes: "la palme d'or de l'accueil", où il est précisé le sourire et les prévenances des hôtes; ainsi: *Alard* (un très bon établissement de la rue Saint-André-des-Arts) a le droit à cette mention: "la jovialité bourguignonne d'André Alard". "Les plats préférés", section dans laquelle il est signalé là où se déguste le meilleur cassoulet, la bonne bouillabaisse, la parfaite andouillette, la choucroute de première classe, les fruits de mer frais à point, le foie gras choisi jusqu'aux légumes, aux oeufs, à la tête de veau ravigote.

Nouvelle série d'adresses de toutes ces maisons, cette fois jugées d'après la présence effective des patrons-cuisiniers. Ainsi est-il dit que Jean Dumontet est toujours devant ses fourneaux, quand il n'est pas, et j'en témoigne personnellement, dans la salle où il salue ses amis, particulièrement ceux venus du Canada à qui il offre les vieux marcs de sa réserve personnelle.

Et on repart avec de nouvelles listes toujours nourries de rubriques au style cursif qui doit beaucoup à l'art de la litote: les établissements qui servent de la cuisine exotique destinée aux gourmets qui tiennent à Paris à goûter le couscous maghrébin, le caviar iranien, les mets épicés des Antilles ou de la Réunion et autres plats de tous les continents.

Dans une autre arrangement sont indiqués les "bistrots de charme pour le soir". Exemples: *La Chaumière en l'île*, dans l'île Saint-Louis ou *L'Assommoir* où comédiens et Parisiens de tous sexes se rencontrent dans ce bistrot raffiné de la Butte Montmartre. Puis, dans un autre genre, les décors les plus remarquables de Paris: Ainsi est parmi d'autres recommandée *L'Auberge des deux signes*, "à l'ombre de Saint-Julien-le-Pauvre, le charme très prenant d'un décor médiéval dans les vestiges de la chapelle Saint-Blaise. Superbe cave voutée. Vieux puits".

L'étonnant inventaire se poursuit: voici groupés les restaurants selon le nombre de couverts qu'ils peuvent servir, selon leurs jours, mois ou heures de fermeture — Que les noctambules sachent qu'il y a à Paris six restaurants ouverts du triste soir à la belle aube: le *Pied de Cochon*, la *Tour de Montlhéry*, la *Canne à sucre*, le *Pichet*, les *Iles Marquises* et le *Grand Pavillon*.

L'ordinateur GM a l'air au point: il donne même le "carnet noir", c'est-à-dire les lieux à éviter, précisément indiqués avec des notules dans le genre: "un accablant décor de fausse auberge alsacienne, des nappes douteuses, une addition que la cuisine ne justifie pas" ou encore "bien placé pour le trophée du plus mauvais restaurant de Paris".

Après les hôtels: la vie nocturne? là aussi, l'esprit caustique du tandem s'en donne à cœur joie: Paris la nuit: les bals et les "dancings", les cabarets, les cafés-théâtres, les diners-spectacles, les clubs privés, les discothèques, les boîtes à strip-tease, à jazz, celles où se rencontrent certains messieurs, celles où se retrouvent les émules de Sapho. Une rubrique au hasard: *PUSSY CAT* 22, rue Quentin-Bauchart (225.08.51) tous les soirs. Consommation 43 F au bar. "Malgré les recommandations de Frank Sinatra, le Pussy Cat n'a pas la "classe internationale". Le spectacle est plus distrayant aux approches du bar où de séduisantes personnes tentent de faire oublier aux clients les fardeaux de la solitude. Mais ciel, que ces jeunes filles ont soi!"

On continue dans le genre avec les bars de la capitale, les petits bistrots à vins ou à bières, les cafés-brasseries et même les salons de thé.

Le duo G & M n'en est alors qu'à la page 222 de cette bible du Tout-Paris qui en compte 664. Ils veulent encore nous renseigner sur les meilleurs magasins d'alimentation en tous genres, leurs gloires et leurs faiblesses, leurs originalités et leurs fâcheuses routines.

Ces messieurs ne pensent pas qu'à la grande bouffe: par le travers de la page 329, ils nous promènent dans les parages des boutiques d'antiquités, classées et reclassées par spécialités et par époques, de la tapisserie gothique aux phonographes à cylindres, des soldats de plomb anciens à l'orfèvrerie d'époque. Pour faire bonne mesure, ils nous donnent les adresses des libraires cantonnés dans divers genres, des artisans, des réparateurs, des marchands d'articles pour l'amélioration des demeures, des jardins. On passe à la mode féminine et masculine, aux soins du corps. A tout ce qu'il faut savoir sur les musées de Paris, les stades, les églises et leurs trésors, celles qui proposent des messes "traditionnelles" avec chants grégoriens

et service en latin. En tout 5,500 adresses avec indications circonstanciées. De quoi courir dans Paris et de ne rien voir tant on est absorbé dans la lecture des commentaires de ce couple de chroniqueurs. On pourrait à notre tour ajouter une rubrique à la Somme qu'ils ont composée: **GAULT ET MILLAU**. Bon travail. A boire et à manger.

— Contre: jugements draconiens, préjugés de l'amitié, humour parfois lourds à digérer, (ainsi, le restaurant Laperouse n'est signalé que pour son décor "vieux jeu"). Absence regrettable d'un plan général de Paris et de plans de quartiers. Tout le monde n'est pas corcé de connaître la capitale aussi bien que ces très savants messieurs. Mais ouvrage à se procurer quand même et à lire dès l'avion en route pour Paris.

— Contre: jugements draconiens, préjugés de l'amitié, humour parfois lourds à digérer, (ainsi, le restaurant Laperouse n'est signalé que pour son décor "vieux jeu"). Absence regrettable d'un plan général de Paris et de plans de quartiers. Tout le monde n'est pas corcé de connaître la capitale aussi bien que ces très savants messieurs. Mais ouvrage à se procurer quand même et à lire dès l'avion en route pour Paris.

## Jet tours

### Culture et soleil ROUMANIE

Circuit et séjour en pension complète avec accompagnateur Jet Tours

**15 JOURS**

De \$406 à \$520

De Paris à Paris

### La Vallée des Pharaons ÉGYPTÉ

Circuit avec accompagnateur Jet Tours - en pension complète.

**9 JOURS**

\$675

De Paris à Paris



**VOYAGES-MISSIONS Ltée**

235 Est, Boul. Dorchester Suite 202 MONTRÉAL

Tél.: 861-8634 861-4184

Permis No: 75-01-50268

192 Sud, rue Dorchester QUÉBEC

Tél.: 522-2036

Permis No: 75-01-50261

17 avril 3 juil. 18 sept.  
1 mai 22 juil. 2 oct.  
15 mai 7 août 16 oct.  
29 mai 21 août 13 nov.  
19 juin 4 sept.

## NOUS VOUS PRESENTONS

### Été/Soleil '76 avec Les Vacances Skylark

Le Guide de Vacances SKYLARK ÉTÉ - SOLEIL 1976 est rempli d'idées de vacances fantastiques vers les endroits les plus populaires sous le soleil.

**La Floride "par vol et au volant"**

1 semaine à partir de \$269 à \$279

La vraie façon de découvrir "l'Etat Ensoleillé" pendant l'année du Bicentenaire.

Inclus dans le prix:

- automobile climatisée pour une semaine, mileage illimité
- Hébergement pour 7 nuits aux Motels Quality Inn participants
- Petit déjeuner continental
- Enfants de moins de 12 ans — seulement \$129
- Héparts le dimanche — idéal pour voyage de noces

**Croisière**

1 semaine plus 1 semaine de séjour à Miami

Prix à partir de \$559 à \$679

Envoyez-vous vers la Floride avec Skylark puis, embarquez-vous à bord du "Iss Mardi Gras" pour une semaine inoubliable sur le plus grand bateau de croisière au départ de Miami. Vos escales seront: Nassau, San Juan, St-Thomas, Deuxième semaine: Séjour à l'Hotel Marco Polo à Miami ou au Sheraton à Fort Lauderdale.

Inclus dans le prix:

- Transport aller-retour en jet Montréal-Fort Lauderdale et transferts jusqu'au quai d'embarquement
- 7 jours de croisière
- 6 repas par jour et divertissements à bord
- 7 jours de séjour en Floride (petit déjeuner seulement)

**Centre-Ville** 842-3241 Ext. 865  
**WILLE D'ANJOU** 353-4360 687-3870  
**LE CARREFOUR LAVAL** 333-5340  
**SEARS CÔTE VERTU** 333-5340

8e pèlerinage annuel en Terre Sainte

**DANEMARK - SUÈDE - NORVÈGE**

**ITALIE - ISRAËL**

Du 10 au 31 JUILLET 1976

**\$1759<sup>00</sup>**  
(tout compris)

**VOYAGE ACCOMPAGNATEUR**  
Monsieur L'Abbé Robert FONTAINE  
Presbytère Saint André, Acton Vale, Qué. Tél. (514) 546-2355

**RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS**

**VOYAGES-MISSIONS Ltée**

235 est, Dorchester Suite 202, Montréal, P.Q. H2K-1N8  
Tél. 861-8634

192 sud, rue Dorchester Québec, P.Q. G1K-5Y9  
Tél. 522-2036 522-2037

PERMIS NO: 75-01-50268  
17SKL159  
VALIDITÉ DU 1er JUIN 76 AU 30 OCTOBRE 76

## ANGLETERRE ÉCOSSE - IRLANDE

3 départs: 24 juin 9 sept. - 4 oct.

Dublin - Killarney - Edimbourg - Winderere - York - Chester - Stratford - Bouremouth - Londres.

21 jours - \$1625\*

\* Départ du 24 juin: \$1727

## VOYAGE EN U.R.S.S.

A l'occasion du Festival des Marionnettes (Congrès UNIMA)

Départ: 24 mai  
Retour: 8 juin

\$992.00 par personne

## SCANDINAVIE U.R.S.S. — POLOGNE

1er au 22 juillet

Bergen, les fjords et OSLO en NORVÈGE  
STOCKHOLM, la "Venise du Nord", en SUÈDE  
Une semaine en UNION SOVIÉTIQUE:  
Moscou — Novgorod — Léningrad

POLOGNE: Varsovie  
COPENHAGUE et la "petite sirène" au DANEMARK

21 jours \$1850

Excursion facultative au SOLEIL DE MINUIT \$198

## EGYPTE - JORDANIE ISRAËL

du 21 octobre au 11 novembre

Le Caire - Louxor - Assouan - Amman - Jérusalem - Tibériade - Haïfa - Tel Aviv

21 jours \$1,680

## MOSAÏQUE SCANDINAVE

Danemark — Suède — Norvège

Départs fréquents de mai à septembre

20 jours — à partir de \$1,439

## MOSAÏQUE EUROPÉENNE

Belgique — Allemagne — Suisse — Italie  
San Marino — Monaco — France

Nombreux départs d'avril à septembre

23 jours — à partir de \$1,375

## S.S. CASTALIA CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE

Deux départs par mois — d'avril à octobre

Programme "A": 2 semaines de croisière  
1 semaine en France

23 jours, à partir de \$930\*

Programme "B": 1 semaine de croisière  
1 semaine en Israël  
1 semaine en France

23 jours, à partir de \$985\*  
\* plus traversées aériennes

On peut s'inscrire pour le bateau seulement, soit: croisière de 7 jours de Marseille à Haïfa ou vice-versa, tarif min. \$400

ou croisière de 14 jours de Marseille à Marseille  
tarif min. \$720

## LES VOYAGES HONE

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 35 ans.

1460, AV. UNION Tél.: 845-8221

Montréal H3A 2H6  
La même à notre Paris — Station McGill/Alma  
Bureau ouvert tous les jours de 9h 30 à 18h  
Le jeudi jusqu'à 21h — Le samedi de 9h 30 à 13h

Permis 75-01-50178

**Simpsons** pour de bonnes idées de vacances, consultez les Agences de Voyages Simpson et Sears

**CENTRE-VILLE** 977 Ste-Catherine Ouest 842-3241, ext. 865

**Le CARREFOUR LAVAL LAVAL** 687-3870

**ANJOU** Les Galeries d'Anjou 353-4360

**Voyages Sears Place Vertu** 333-5340

## Jet tours

### LA TUNISIE

À tous ceux qui n'aiment pas les pantoufles, Jet Tours propose des vacances en babouches!

Vous voulez vous reposer vous évader, volez une semaine ou deux au calendrier, volez vers la Tunisie.

Jet Tours vous offre un circuit de 8 jours, en autocar avec accompagnateur, en pension complète.

Départ de Paris tous les vendredis à partir de:

**\$400** par personne, base double de Paris à Paris.

Et pour vous reposer, d'une à trois semaines de séjour-plage supplémentaires au soleil de Tunis, Nabeul ou Hammanet, en pension complète à partir de:

**\$93** par semaine, par personne, base double de Paris à Paris.

### LA GRÈCE

Jet tours en Grèce: pour répondre à tous les styles de vacances!

Athènes, Corfou, Rhodes, Gégolimano, des séjours, des circuits, des croisières.

De nombreuses combinaisons possibles, parmi lesquelles nous vous proposons:

"Le Tour du Péloponnèse"

Circuit de 8 jours en pension complète plus une semaine supplémentaire de séjour-plage au soleil de Corfou.

À partir de: **\$637** par personne, base double, de Paris à Paris.

Où si vous préférez: Voyage et croisière de deux semaines incluant: Une croisière à bord du MS AZUR, en pension complète, l'hébergement pendant 3 nuits à Athènes en demi-pension, une visite de la villa, une croisière d'une journée à Hydra/Egine avec déjeuner, 4 nuits en pension complète dans l'île d'Eubée Evia à l'hôtel Gregolimano/Roi Soleil.

À partir de: **\$951** par personne, base double, de Paris à Paris.

## de FRANCE

sous la direction personnelle d'ANDRÉ MALAVOY

### AUVERGNE — VIVARAIS CAMARGUE — BOURGOGNE

13 - 28 mai

- La féerie du printemps de France
- Repos en montagne et au bord de la mer
- Volcans d'Auvergne, Canyon de l'Ardeche, Delta du Rhône etc...
- Villages hors du temps, églises romanes, châteaux forts etc...

tout compris au départ de Montréal **\$1149.** (nous incluons toujours l'avion, bien sûr)

avec hôtels de toute 1ère classe dans un environnement magnifique — repas gastronomiques

**VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.**

1255, rue Université, suite 1220  
Tél.: 861-2485  
Montréal, Qué. H3B 3W9

"LA MAISON AUX MILLIERS DE RÉFÉRENCES"

Permis 50430

Le voyage désorganisé

# Sur les sables du Languedoc

Sur cette plage où même à ses moments, fuyez Neptune ne se prend jamais trop au sérieux. Où quand un bateau fait naufrage. Le capitaine crie "Je suis le maître à bord. Sauve qui peut le pastis et le vin d'abord. Chacun sa bonbonne et courage!" (Georges Brassens)

Les minces "barres" de sable, serrées entre la mer Méditerranée et les étangs de Thau, de Vic et de Mauguio, s'allongent de la Camargue sauvage à l'est jusqu'à l'embouchure de l'Aude, petite rivière descendue des Corbières, à l'ouest. Cette longue plage, véritable cordon de sable fin, s'est lentement formée par l'action incessante des vagues, ouvrières infatigables de ce barrage naturel. Au-delà des étangs, la plaine appuyée aux Garrigues, dominée par le Pic St-Loup abrite le plus vaste vignoble du monde. Le brûlant du soleil et la pureté de la lumière gonflent les grains de raisin de chaleur et de jus fruité.

On habite la plaine plutôt que les barres, qui ne sont envahies que pendant la saison estivale. Montpellier, capitale régionale, ronge les ceps pour éparpiller, démographie galopante, ses deux cent cinquante mille personnes. Sète, tout au bord de la mer, accrochée au Mont St-Clair, s'active autour de son port toujours menacé par le sable. Plus au sud, la vieille Agde et l'orgueilleuse Béziers (capitale mondiale du vin) limitent la plaine littorale viticole du midi méditerranéen.

Les "barres" se peuplent et se vident périodiquement. On y trouve population nombreuse en juillet et août seulement. La fantaisie architecturale mais aussi l'urbanisation spontanée transforment peu à peu la lon-

gue plage de sable en un lotissement temporaire et désordonné. La Grande Motte, première réalisation du fameux plan d'aménagement du littoral méditerranéen, hérissée de pyramides en béton, vend très cher son mètre carré de soleil. Le bruit, l'artifice et le snobisme agrémentent les douces vacances des estivants riches. Le porte de plaisance berce doucement les embarcations magnifiques, rêve des pauvres, jous des riches... L'autoroute contourne la station pour précipiter le touriste vers les grands axes et les villes importantes. "C'est bien situé, hey! à deux pas de l'autoroute et des centres d'achat!... Des vacances rêvées!..."

Plus populaires, mais non plus belles, Carnon-Plage et Palavas-les-Flots étirent leurs petites villas familiales sur plusieurs kilomètres. Une seule rue serpente entre les maisons. La foule et les embouteillages, les vapeurs d'essence et le bruit des pneus réussissent à récréer l'environnement urbain des grandes agglomérations et évitent ainsi un dépassement trop pénible aux vacanciers du littoral.

Les derniers cris, les dernières clameurs affolées de ces villes de vacances disparaissent. La quiétude et la paix, le bruit de la mer sur la plage et du vent dans les pins parasols reprennent leurs droits. Maguelone,

seule, en ruine se repose pour l'éternité. Maguelone fut, depuis le sixième siècle jusqu'au début du dix-septième (1622 pour être précis) le siège important d'un évêché. La ville, par sa situation particulière au croisement des terres et des mers, s'enrichit rapidement. De plus, son siège épiscopal lui permit de jouir d'une influence régionale non négligeable. Souvent attaquée, détruite et rebâtie, elle finit par perdre de l'importance au profit de Montpellier, voisine rivale, plus tranquille et paisible pour le commerce et la culture. Richelieu ordonna enfin la démolition des murs de la vieille cité qui fut alors définitivement désertée. Aujourd'hui, seule au milieu d'un grand espace planté de pins la triste cathédrale témoigne de l'existence de la ville. L'édifice, très abîmé garde malgré l'affront et les blessures de l'histoire, la fierté du survivant, solitaire mais inébranlable. L'intérieur du bâtiment, très impressionnant dans un silence lourd et grave, abrite plusieurs sépultures des évêques du passé. La nuit, à la pleine lune, on dit qu'à travers les pins on voit défilier des ombres blanches et on entend des chants religieux de l'ancienne époque...

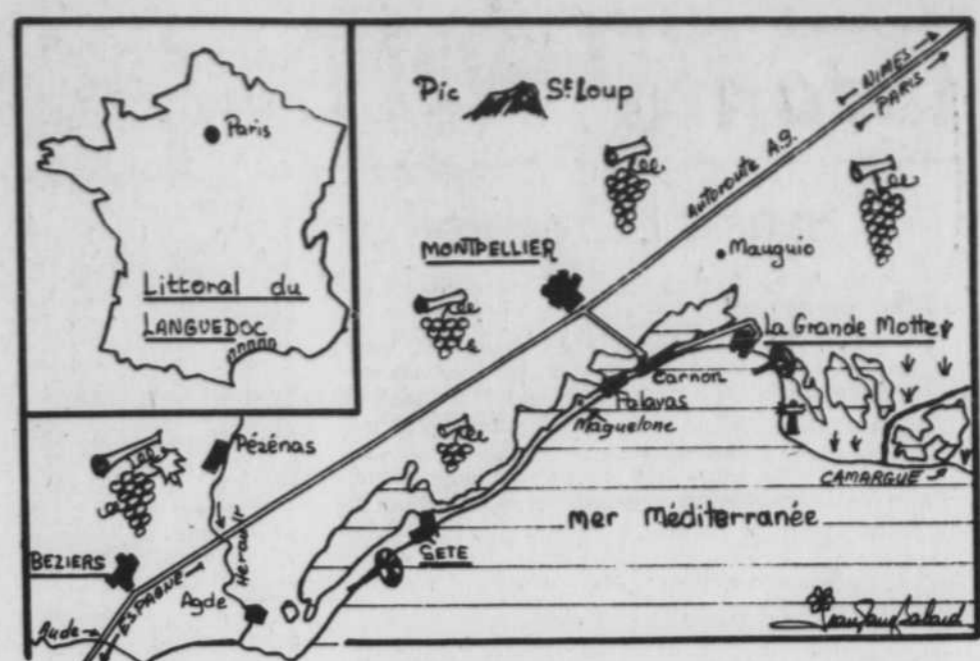
"L'oeuvre a gardé ce charme indéfinissable des choses mortes, et, par les temps gris, lorsque le vent marin mêle au gémissement des pins la plainte de

la mer, le souvenir de la cité, dont les ruines mêmes ont disparu, transforme la cathédrale solitaire en une vision de légende".

(M. de Dainville). Des vignobles à perte de vue. Le vignoble languedocien couvre, dans la seule région de l'Hérault près de 165,000 hectares. Le paysage tout entier est viticole, les vignes s'étendant à perte de vue. C'est, depuis un siècle, la seule activité agricole de la région, dangereuse monoculture...

Les premiers viticulteurs ont commencé leurs activités autrefois, alors que la province Narbonnaise prospérait sous la domination romaine. Peu à peu, l'olivier et le blé durent céder le terrain aux ceps prometteurs. Le vignoble enrichit rapidement la plaine. Seul grand producteur, il avait le monopole du marché et la production se vendait aisément. L'argent rentrait facilement. Mauguio fut, paraît-il, l'une des premières municipalités de France à faire installer, au siècle dernier, l'éclairage public au gaz, avant même Paris ou Montpellier... Peu à peu, les demeures des "pinardiers" devinrent de véritables châteaux...

Mais les déboires de la monoculture ne se firent pas attendre et dès 1875, le phylloxera (maladie de la vigne) détruisit une grande partie des plantations



languedociennes. On reconstitua le vignoble grâce à une importation massive de plants américains que l'on greffa au cepage français... L'opération réussit mais amena de nouvelles difficultés. Les crises du vin devinrent, de plus en plus fréquentes et restent aujourd'hui

le principal problème régional. la surproduction et la concurrence étrangère ne permettent pas aux viticulteurs un commerce facile. Ce qui fut, autrefois, source de richesse devient aujourd'hui un boulet à traîner. Alors qu'insouciantes, les uns s'agglutinent sur les plages à la

recherche d'un mètre carré de sable chaud, d'autres, en sueur sous le soleil pénible taillent, sulfatent, sarclent et vendangent la désillusion d'une richesse passée. C'est le contraste entre le béton moderne et la vie traditionnelle, l'artificiel et l'authentique...

## Faites le tour des provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique!



Il est intéressant de trouver voisines, deux provinces canadiennes si différentes. Autant l'Alberta est en bonne partie constituée de plaines, autant la Colombie-Britannique est accidentée par les plus belles montagnes du Canada, les Rocheuses. Mais toutes les deux sont de toute beauté, invitantes et accueillantes. Elles offrent mille et un contrastes aux touristes: neiges éternelles au faite des montagnes, sources chaudes et sulfureuses dans les vallées, forêts denses, villes achalandées.

Pour jouir davantage de vos vacances, pour vous assurer d'une détente absolue et d'un confort agréable, utilisez l'autocar, le train, l'avion, le bateau. Laissez-vous conduire et profitez pleinement de vos vacances.

Il existe des dizaines et des dizaines de circuits-vacances conçus pour répondre à tous les désirs: vacances en avion, complètes par des randonnées en voiture de location; vacances-détente en autocar avec ou sans guide; vacances de tout repos en train, avec visites d'intérêt en voiture. Variété, flexibilité, sécurité. Des vacances idéales.

### Exemple de circuits-vacances en avion et en autocar dans les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique

L'avion vous permet de vous déposer rapidement au point précis où commencera votre périple. Puis, doucement, vous pourrez jouir des plus beaux panoramas, visiter à loisir les endroits qui vous conviennent, avec confort et en toute sécurité.

L'avion vous a déposé à Calgary où vous prendrez l'autocar en direction de Banff, centre de villégiature où vous attendent tous les divertissements souhaités: sports d'extérieur, excursions, soirées agréables, fins diners. Frais et dispos, maintenant, c'est la randonnée vers le Parc national de Banff, 2,564 milles carrés de surprises: le lac Louise est l'un des plus beaux lacs du Canada. Hôtel de grande classe très fréquenté par les touristes. Il faut voir le magnifique glacier Victoria, profiter des excursions en bateau ou encore aller en montagne avec les guides naturalistes. Sports de détente, visites aux musées et à la Galerie

de cire canadienne. De Banff, vous vous rendrez à Jasper, dans les Rocheuses. Immense parc national (4,200 milles carrés). Champ de glace Columbia, sources d'eau sulfureuse, gorges, cañons, cascades: tout mérite d'être vu.

Puis, c'est le départ vers la Colombie-Britannique. Premier arrêt: Kamloops, au confluent des bras nord et sud de la rivière Thompson. N'allez pas manquer votre excursion de pêche à la truite. Vous aimerez aussi visiter le Parc Wildlife (originaux, ours, couguars, aigles, etc.) ou le Parc provincial Wells Gray: cinq lacs, des dizaines de rivières, des chutes, des cascades. Vous y verrez même des ours noirs et des grizzlis.

Le long de la rivière Thompson, nous nous dirigeons maintenant vers Vancouver: un port de mer magnifique desservant l'Orient, entouré de montagnes plus pittoresques les unes que les autres. À quelques minutes du centre-ville, le fantastique Parc Stanley: 1,000 acres de forêt, des piscines, des jardins, des lacs. Il vous faut le visiter. Également à Vancouver, il y a des musées, un aquarium, des galeries d'art. Vancouver est l'une des villes les plus vivantes au pays: on y trouve partout de magnifiques restaurants, des cabarets aux spectacles variés et divertissants, des discothèques achalandées. Les amateurs de théâtre et de concert se rejoindront au Playhouse Theatre ou au Queen Elisabeth.

Le traversier nous mène sur l'île de Victoria où est située la capitale provinciale de la Colombie-Britannique, Victoria. C'est également le terminus occidental de la route transcanadienne. Musées, édifices du Parlement, observatoire astrophysique, Parc national Ford Rodd Hill, le château Spencer, le Parc Thunderbird et ses totems indiens, les jardins sous-marins Sealand et leurs poissons et plantes marines. Victoria marque la fin de votre circuit en Alberta et en Colombie-Britannique. Retour en avion vers Toronto, Montréal ou Québec.

### Circuits-vacances train-voiture de location

Si le coeur vous en dit, vous pouvez utiliser le train jusqu'à Calgary et utiliser une voiture de location pour visiter les Rocheuses, la vallée d'Okanagan, y rester le temps désiré.

poursuivre votre trajet en direction des beaux parcs de la Colombie. En Alberta, il vous plaira sans doute d'aller visiter la surprenante vallée Drumheller où le temps et l'eau ont produit des phénomènes d'érosion remarquables: des colonnades constituées de multiples couches de terrain multicolores. C'est dans cette vallée que vous verrez le cimetière des dinosaures, à plein jour. Ces fossiles datent de la plus lointaine préhistoire et on en découvre encore de nouveaux. Le Parc provincial Dinosaur a recueilli pour vous un grand nombre de spécimens en montre dans 4 édifices. Il est sûr que plusieurs ne manqueront pas l'occasion d'aller pêcher de magnifiques prises dignes de trophées. Lacs et rivières pullulent.

### Circuits-vacances avion-voiture de location

Une autre façon de visiter l'Alberta et la Colombie-Britannique, c'est d'utiliser l'avion jusqu'à Victoria et de faire le trajet ouest-est en voiture de location. Visitez l'île de Victoria à loisir, traversez à Vancouver, circulez dans les Rocheuses, allez vous reposer à Banff et à Jasper, faites un mémorable voyage à Calgary et à Edmonton. Retour quand vous le désirez, par l'avion qui décolle de Calgary.

L'Alberta et la Colombie-Britannique sont des pays de contrastes. On peut y monter à cheval et passer la journée dans les plaines qui s'étalent à perte de vue. Ou encore, conduire la voiture le long de routes très modernes jusqu'au coeur des Rocheuses. Ce sont aussi des pays de surprises. À la suite d'une escalade vertigineuse, on peut se retrouver au faite d'une montagne qui nous masque le lac le plus cristallin dont on avait rêvé. Il n'en tiendra qu'à vous de découvrir l'aspect auquel vous tenez davantage et d'en profiter le plus possible.

Rappelez-vous que les transporteurs, les agences de voyage et les bureaux touristiques de chaque province ont un personnel qui s'y connaît mieux que personne. Leurs services sont gratuits. Nous vous proposons de les consulter et, s'il y a lieu, d'établir avec eux votre itinéraire-vacances, compte tenu du temps et du budget dont vous disposez.

## J'ai un beau pays Canada

Il faut voir les provinces de l'OUEST, c'est unique au monde

BUREAU PRINCIPAL  
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272  
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

MÉTRO-PEEL  
Permis 75-01-50281

VILLE LAVAL\*  
CENTRE LAVAL  
Sortie 7 Autoroute  
Stationnement gratuit illimité  
688-5310

VILLE LONGUEUIL\*  
1 PLACE LONGUEUIL  
Stationnement gratuit illimité  
679-3777

PLAZA ST-HUBERT\*  
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert  
Stationnement arrière, entrée St-André  
273-7755  
Métro beaubien

CARREFOUR MT-ROYAL  
4454, ST-DENIS (angle Mt-Royal)  
Métro Mt-Royal — 845-8225

\* Succursales: ouvert 9 h. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. Samedi: 6 p.m.

### Une gamme unique de TOURS en EUROPE au PRINTEMPS



... c'est-à-dire à la plus belle saison

PARTEZ SANS SOUCI avec nos voyages organisés; avion, hôtels, repas, transferts, visites, excursions, taxes, pourboires, guides, TOUT EST COMPRIS et vous savez à l'avance exactement ce que le voyage vous coûtera.

PROVINCES DE FRANCE  
6-28 mai  
**\$1,133.** plus avion **\$363.**

ESPAGNE  
27 mai - 18 juin  
**\$911.** plus avion **\$413.**

GRANDE-BRETAGNE —  
BENELUX  
NORMANDIE — BRETAGNE  
20 mai - 10 juin  
**\$1,063.** plus avion **\$394.**

"ITALIE APPROFONDIE"  
8-25 mai  
**\$779.** plus avion **\$519.**

GRÈCE avec Dubrovnik  
et croisière  
jusqu'en Turquie  
27 mai - 19 juin  
**\$1,293.** + **\$1,508.**

EUROPE CENTRALE  
(Allemagne - Autriche - Suisse)  
6-28 mai  
**\$1,111.** plus avion **\$363.**

selon la cabine plus avion **\$600.**

Nous indiquons toujours le prix de l'avion; il faut bien que vous le preniez! Nous refusons de vous alécher avec des prix incomplets. Notez seulement que les tarifs aériens sont susceptibles d'une légère augmentation de 5 à 8% à compter du 1er mai; sujette à approbation gouvernementale.  
● Tours de toute première qualité: 20 ans d'expérience et de succès.  
● Prix imbattables à qualité égale.  
● Ne comparez que ce qui est comparable.  
● Brochure illustrée sur demande.

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.  
1255, rue Université, suite 1220, tél.: 861-2485  
Montréal, Qué. H3B 3W9

Permis 50430

"Qui dit Voyages dit Malavoy"

# to

## Hausse des cours

La Bourse de Toronto a enregistré hier sa septième journée consecutive de gains, au cours d'une séance fort animée. L'indice des industries a gagné 64 à 192,74, les aurifères, 3,33 à 281,93, les métaux bruts, 71 à 89,61 et les pétroliers de l'Ouest, 3,45 à 221,76.

Selon les observateurs, l'accroissement de l'activité est imputable à la vigueur manifestée par le compartiment des pétroles ou à l'enregistrement hier la plus haute cote des sept dernières semaines.

Le volume des transactions a atteint 62 millions et 27,78 millions, par rapport aux 3,79 millions et 27,26 millions enregistrés la veille.

Sur 682 titres observés hier, on signalait 262 progressions, 162 reculs et 258 valeurs inchangées; la veille, on avait enregistré 262 gains, 1557 fléchissements et 237 titres stables, pour un total de 656 actions.

Chez les industriels, MacLaren Power a gagné 1 à 4 \$33-1/4; Alberta Natural Gas, 1-4 à \$24-1/2; B.C. Packers, 1 à \$20; Dome Petroleum, 1 à \$35 5/8 et Price Co., 7-8 à \$16-1/2.

Great-West Life a perdu 1-5 à \$54; Texaco Canada, 1 à \$27; Alcan, 1-2 à \$28-1/2; Northern Telecom, 1-4 à \$37 et Versatile Manufacturing, 1-4 à \$15-7/8.

Parmi les mines, McIntyre a gagné 1 à 4 \$44; Cyprus Avion, 5-8 à \$10-7/8 et Hudson Bay, 3-8 à \$20-7/8. Denison a perdu 1 à 3-4 à \$5 et Roman Corp., 1-4 à \$12-1/2.

Un Canadian Superior Oil était en hausse de 1 à 4 \$43; Ocelot Industries a gagné 1-2 à \$13-1/4 et Pennant-Pumpe a remporté 45 cents à \$4,15. Francana était en baisse de 3-8 à \$7-1/8 et Sunningdale a perdu 1-8 à \$11-3/8.

## Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

| Ventes Haut Bas Ferm. Ch. |       | Ventes Haut Bas Ferm. Ch. |     |
|---------------------------|-------|---------------------------|-----|
| AGF                       | 54350 | 207                       | 207 |
| Abby Glen                 | 4950  | 115                       | 115 |
| Abitibi                   | 9715  | 127                       | 127 |
| Abitibi 7/8               | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 10/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 13/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 16/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 19/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 22/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 25/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 28/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 31/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 34/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 37/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 40/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 43/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 46/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 49/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 52/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 55/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 58/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 61/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 64/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 67/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 70/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 73/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 76/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 79/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 82/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 85/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 88/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 91/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 94/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 97/8              | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 100/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 103/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 106/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 109/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 112/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 115/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 118/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 121/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 124/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 127/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 130/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 133/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 136/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 139/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 142/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 145/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 148/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 151/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 154/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 157/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 160/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 163/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 166/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 169/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 172/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 175/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 178/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 181/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 184/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 187/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 190/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 193/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 196/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 199/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 202/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 205/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 208/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 211/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 214/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 217/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 220/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 223/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 226/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 229/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 232/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 235/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 238/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 241/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 244/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 247/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 250/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 253/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 256/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 259/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 262/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 265/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 268/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 271/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 274/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 277/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 280/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 283/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 286/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 289/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 292/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 295/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 298/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 301/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 304/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 307/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 310/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 313/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 316/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 319/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 322/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 325/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 328/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 331/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 334/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 337/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 340/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 343/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 346/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 349/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 352/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 355/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 358/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 361/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 364/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 367/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 370/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 373/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 376/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 379/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 382/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 385/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 388/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 391/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 394/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 397/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 400/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 403/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 406/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 409/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 412/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 415/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 418/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 421/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 424/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 427/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 430/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 433/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 436/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 439/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 442/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 445/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 448/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 451/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 454/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 457/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 460/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 463/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 466/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 469/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 472/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 475/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 478/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 481/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 484/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 487/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 490/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 493/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 496/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 499/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 502/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 505/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 508/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 511/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 514/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 517/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 520/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 523/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 526/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 529/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 532/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 535/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 538/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 541/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 544/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 547/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 550/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 553/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 556/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 559/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 562/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 565/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 568/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 571/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 574/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 577/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 580/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 583/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 586/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 589/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 592/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 595/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 598/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 601/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 604/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 607/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 610/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 613/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 616/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 619/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 622/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 625/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 628/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 631/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 634/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 637/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 640/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 643/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 646/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 649/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 652/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 655/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 658/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 661/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 664/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 667/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 670/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 673/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 676/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 679/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 682/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 685/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 688/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 691/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 694/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 697/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 700/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 703/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 706/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 709/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 712/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 715/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 718/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 721/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 724/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 727/8             | 120   | 38                        | 38  |
| Abitibi 730/8             | 120   | 38                        | 3   |

Le président de l'Association des ingénieurs-conseils

# La construction se trouve dans le marasme

Même en tenant compte des travaux importants qui sont actuellement en voie d'exécution, "on peut dire de l'industrie de la construction qu'elle est dans le marasme": c'est ce qu'affirme, dans un communiqué remis au DEVOIR, le président de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, M. Paul Beauchemin.

"Les effets de l'inflation sur l'industrie de la construction sont indirects, mais puissants, ajoute M. Beauchemin. Nous commençons maintenant seulement à ressentir leur importance sur l'ensemble de l'économie."

C'est pourquoi à ses yeux "le succès des mesures anti-inflationnistes des gouvernements fédéral et provincial constitue la clé de la reprise des activités dans le domaine de la construction", bien que ces mesures "découragent les investis-

seurs" à certains niveaux particuliers, notamment celui de l'immeuble d'habitation, ce qui "se traduit par le très petit nombre de projets actuellement à l'étude chez les ingénieurs-conseils, dans ce domaine".

M. Beauchemin souligne que "avec des plans qui doivent passer un an ou deux sur les tables à dessin avant l'exécution des travaux, ces ingénieurs sont bien placés pour apprécier la situation". Et s'il ne craint pas de se dire "inquiet", c'est, déclare-t-il encore, "sans pessimisme exagéré".

Mais même si "l'an dernier, les effectifs des bureaux d'ingénieurs-conseils ont augmenté d'environ 20 pour cent, et même si la demande en ingénieurs et techniciens existe encore," cette situation n'est pas "automatiquement" parallèle à une augmentation du nombre

de projets de construction. L'accroissement des effectifs, explique M. Beauchemin, peut en effet s'attribuer à trois causes principales: la première est l'élevation notable du nombre de projets "réalisés par, des méthodes de gestion qui tout en réduisant considérablement le coût en capital investi, ont augmenté la participation de consultants spécialisés"; la deuxième est qu'il se fait de plus en plus "d'études concernant, par exemple, la réduction des frais et la mesure de l'impact des travaux sur l'environnement"; la troisième, enfin, est simplement que "les ingénieurs-conseils travaillent de plus en plus à l'étranger", par suite du développement des pays du tiers-monde.

Il est dans un sens "permis de conclure, ajoute le président de l'AICQ, qu'en volume les projets de construction des ingénieurs-conseils sont assez stables". Mais ce qui permet dans un autre sens d'affirmer que l'industrie de la construction se trouve à l'heure actuelle "au creux de la vague", c'est qu'un peu partout les projets de construction sont en voie de parachevement, s'ils ne sont pas entièrement accomplis.

"Au cours des dix dernières années, signale M. Beauchemin, le secteur commercial a connu une hausse qui s'est reflétée dans la prolifération des développements commerciaux, comme les centres d'achats et les hôtels, et dans le bon rendement de ceux-ci. Il semblerait toutefois que cette industrie est à son point culminant, et que dans un grand nombre de villes, le point de saturation a déjà été atteint. A Montréal, par exemple, un cer-

tain nombre d'édifices à bureaux, qui répondent bien à la demande, ont été ou seront terminés cette année: le Complexe Desjardins, l'Alliance, l'édifice de l'Aviation, le Square Capitol, le 2001 University et plusieurs autres."

Dans le secteur industriel, ajoute le président de l'AICQ, "la politique concernant les biens de consommation et les matériaux de construction a radicalement changé. Auparavant, la vente dépendait de la production, mais de nos jours, on produit selon le résultat des ventes. Alors qu'auparavant, il était possible d'obtenir dans un laps de temps raisonnable un produit répandu, le consommateur se voit maintenant forcé d'attendre une période parfois supérieure à celle de la fabrication. On se fie maintenant à un inventaire des ventes, et les inventaires physiques n'ont ja-

mais été aussi bas. Cet état de chose durera encore un certain temps, ce qui ralentira la construction de l'industrie manufacturière en 1976".

Dans le secteur public, "plusieurs projets d'envergure sont ou achevés ou en cours de réalisation, entre autres l'agrandissement du métro, la place Guy Favreau, à Montréal, le projet de la baie James, l'usine d'épuration de la Communauté urbaine de Montréal et beaucoup d'autres. Alors qu'en temps normal, les gouvernements compensent la diminution de la construction dans le secteur privé par des projets dans le secteur public, les travaux se font au contraire diminués ou ralentis cette année."

La situation, déclare encore M. Beauchemin, durera plus ou moins longtemps, dépendant "en grande partie de la façon dont les gouvernements combattront l'inflation. Au cours de leur lutte, il est important qu'ils n'oublient pas que la seule profession du génie-conseil occupe au Québec plus de 300 firmes d'ingénieurs-conseils comprenant approximativement 10.000 employés, dont 3.000 ingénieurs, et que la valeur des travaux impliqués dépasse \$5 milliards."



M. Walter A. Fallon, président et chef de la direction d'Eastman Kodak, présente récemment le nouvel appareil de type polaroid que sa compagnie entend mettre sur le marché nord américain ce printemps. L'appareil, dont le prix de détail se situe aux alentours de \$69.50, développe lui-même ses photos qui sortent automatiquement à l'avant de la caméra.

## International Nickel opte pour Inco

TORONTO (PC) — Réunis hier en assemblée générale annuelle, les actionnaires de la société International Nickel Co. Ltd. ont approuvé le changement de la raison sociale de cette entreprise en celui de Inco Ltd. pour en mieux souligner le caractère international.

Motivant ce changement, le président du conseil de l'Inco, M. L.E. Grull a expliqué que lorsque l'entreprise avait été fondée en 1919, le mot "nickel" était d'une importance particulière parce qu'il résumait la raison d'être de la société.

Mais les ventes de ce métal représentent aujourd'hui moins de la moitié des ventes totales de la compagnie, a-t-il déclaré,

en soulignant que ce terme était désormais trop restrictif.

Au cours des dernières années, Inco a d'ailleurs fortement diversifié ses sphères d'activité comme en fait foi sa plus importante acquisition, la firme ESB Inc., un manufacturier de batteries d'accumulateurs et d'autres sources d'énergie en conserve. Grâce à la recherche scientifique, l'entreprise a également accru à une quinzaine le nombre des sous-produits qu'il est possible de retirer du minerai canadien.

L'Inco a aussi envahi le secteur des objets forgés ou usinés grâce à sa plus récente acquisition, la société britannique Ianell Concaster and Sons Ltd., de

Londres.

A sa formation, Inco du Canada n'était qu'une filiale de la compagnie établie à New York. En 1928, la maison-mère déménageait à Toronto, mais selon M. Grull, "des doutes subsistent toujours dans l'esprit des gens sur la nationalité véritable de la compagnie".

Le changement de raison sociale permettra à la compagnie de désigner ses filiales à l'étranger sous les noms de Inco U.S. et Inco Europe.

Non seulement le nom Inco

est-il plus court, a continué le président du conseil, mais c'est celui sous lequel la compagnie était le mieux connue. "Nous faisons tout simplement du nom sous lequel nous étions connus, notre véritable raison sociale".

Noranda Exploration et Agip Canada annoncent que les deux sociétés ont formé une entreprise conjointe en vue de l'exploration, dans certains endroits choisis du Canada, des gisements d'uranium. L'accord

prévoit que les dépenses en exploration de l'entreprise s'éleveront à \$4.8 millions au cours des prochains trois ans. Noranda sera la société engagée dans l'exploitation des projets d'exploration, de mise en valeur, et d'activité minière. L'exploration débutera immédiatement.

Noranda Exploration est une filiale en propriété exclusive de Noranda Mines, et Agip Canada est une filiale en propriété exclusive de Agip S.P.A. d'Italie.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**MEUBLES DE BUREAUX**

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

**STATIONNEMENT**

Canada Dactylographe Inc.,  
7035 AVE. DU PARC  
270-1141

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
**Marion, Robic & Robic**  
ci-devant  
Marion & Marion

**2100, rue DRUMMOND**  
Montréal 107 288-2152

LISEZ  
ET FAITES LIRE  
LE DEVOIR

## Le Trust Royal convoite une autre banque de Floride

La compagnie Trust Royal a annoncé qu'elle a entamé des négociations en vue de l'acquisition de la Worth Avenue National Bank de Palm Beach, Floride, avec les administrateurs et les principaux actionnaires de cette dernière.

par action à la condition toutefois que les titulaires d'au moins 80 pour cent des 173,000 actions en circulation l'acceptent. La compagnie espère que l'offre formelle sera envoyée aux actionnaires dès la fin du mois de mai.

General Motors a décidé de réduire de moitié à partir de lundi prochain le rythme d'assemblage de sa plus petite voiture vendue aux Etats-Unis, la minicar "chevette". A la suite de cette réduction, GM ne produira des "chevette" dans son usine de Wilmington (Delaware) qu'à un rythme annuel d'environ 130,000 unités.

S'il est approuvé par les différents organismes de réglementation, le projet d'offre sera formulé à raison de \$15.00 (US)

La Worth Avenue National Bank est en affaires depuis le mois de septembre 1971 et son actif total se chiffre à \$29 millions.

**COMPTABLES AGRÉÉS**

|  |  |
|--|--|
| <p><b>BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS</b></p> <p>Comptables agréés</p> <p>ALAIN BELZILE, C.A.<br/>ROBERT ST-JEAN, C.A.<br/>GILLES SPERANO, C.A.</p> <p>2345 est, Bélanger<br/>Montréal 729-5229</p> | <p><b>LUCIEN DAHMÉ, C.A.</b></p> <p>Comptables agréés</p> <p>276 ouest, rue St-Jacques<br/>Suite 110 845-4194</p>  |
| <p><b>PROVOST &amp; PROVOST</b></p> <p>Comptables agréés</p> <p>ROGER PROVOST, C.A.<br/>ROLAND PROVOST, C.A.</p> <p>1255, Université, Suite 618<br/>866-3326</p>   | <p><b>VIAU, ROBIN &amp; ASSOCIÉS</b></p> <p>Comptables agréés</p> <p>Lucien D. Viau, C.A.<br/>Armand H. Viau, C.A.<br/>J. Serge Gervais, C.A.<br/>Waghu Bouras, C.A.</p> <p>H. Lionel Robin, C.A.<br/>Jean-Jacques Ouellette, C.A.<br/>Jacques R. Chadiou, C.A.<br/>Jacques Joyal, C.A.<br/>Richard De Bellefeuille, C.A.<br/>Louis Bari, C.A.</p> <p>4926 ave Verdon, Verdon, H4G 1N3<br/>7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9<br/>55 A, Blainville Est,<br/>51e-Terrasse 37E 11A<br/>788-3871 - 425-4891</p> |

**SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS**

comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —  
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8  
861-5741

**MACON DROUHIN**  
430 \$3.80 ble

**LAFORET  
MACON-VILLAGES**  
449E \$3.80 ble

**CAILLOU ROUGE**  
Vin Rouge Supérieur  
397B \$2.55 ble

**CHATEAU RENAISSANCE**  
Bordeaux Rouge Supérieur  
390B \$3.20 ble  
390C \$1.90 1/2 ble

**SAINTE-EMILION**  
388F \$3.75 ble  
388G \$2.30 1/2 ble

## Le Canada et l'Europe? Air France vous offre déjà un marché peu commun!

Un voyage d'affaires à Paris ou ailleurs en Europe n'est pas toujours une partie de plaisir. Pouvons-nous vous aider à rendre le vôtre plus agréable et plus efficace?

**Aide-mémoire du voyageur**

Loi de nous la prétention de vouloir nous mêler de vos affaires: nous ne réglerons pas votre itinéraire, nous ne prendrons pas de rendez-vous pour vous. Mais nous croyons que notre petit "Aide-mémoire" pourra vous être d'un certain apport pour l'organisation de votre prochain voyage. Il contient les adresses et numéros de téléphone d'ambassades, de consulats, de Chambres de Commerce aussi bien que des indications sur les tarifs aériens et les arrangements terrestres qui vous sont offerts. Des renseignements précieux, parce qu'ils vous évitent de perdre un temps précieux!

C'est notre façon à nous de vous aider à faire des affaires: vous les faire oublier.

Mais nous pouvons aussi vous aider d'une façon plus concrète.

**Le Calendrier des salons internationaux français**

Ce calendrier a été préparé expressément pour vous. Vous y trouverez la liste de tous les salons internationaux qui se tiennent cette année en France, principalement à Paris.

**Le Club Service Plus**

Un nouveau service pour les hommes d'affaires qui voyagent souvent: votre qualité de Membre du Club Service Plus vous désigne tout spécialement à l'attention de notre personnel qui fera en sorte que vos voyages sur nos lignes soient aussi confortables que possible.

Si la documentation que nous vous proposons vous intéresse, nous vous prions de communiquer avec un agent de voyages ou avec Air France. Ou encore, demandez à votre secrétaire de remplir le coupon au bas de cette annonce et de nous le retourner.

EXECUTIVE  
your overseas  
travel  
booklet

HOMMES D'AFFAIRES!  
votre  
aide-mémoire  
de voyage

# A vous de choisir...

**LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC.**

1860 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q. H2K 1B3. Tél. 526-0404

**AIR FRANCE**

3321, Place Ville-Marie, Montréal, Québec H3B 3N4

S.V.P. me faire parvenir

Votre Aide-mémoire de voyage

Le Calendrier des salons internationaux français

Le Club Service Plus

Nom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_ Poste \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

D-32-1

Lise Bacon invite les publicitaires à la réflexion

# Pour se parler, faut-il vraiment une bouteille de bière sur la table?

par Gilles Constantineau

«Sur le plan de l'efficacité et de la rentabilité, le bilan de la publicité est positif. Mais ce bilan comporte un verso beaucoup moins positif, et pourtant beaucoup plus important que l'aspect économique, parce qu'il touche les coûts sociaux. Pour illustrer ces propos, je ne retiendrai qu'un exemple, celui de l'association du monde des sports et des loisirs avec celui de l'alcool. Et je poserais simplement la question: est-ce que pour se parler, il faut vraiment une bouteille de bière de marque XYE sur la table?»

C'est par ces mots que le ministre québécois des Consommateurs et des Institutions financières, Mme Lise Bacon, conférencière invitée à un déjeuner du Conseil des agences de publicité du Québec, à Montréal, a lancé hier à toutes les agences de publicité une invitation «à faire attention» et à «se livrer à un moment de réflexion».

Mme Bacon, qui avait consacré son allocution à la question de la responsabilité sociale des agences publicitaires, s'est notamment arrêtée, sans pen-

ser à mal, au type de réclame des brasseurs, et s'est livrée à une «analyse très rapide» de leurs annonces. «On constate d'abord, a-t-elle souligné, que la publicité ne se contente pas seulement d'informer le public, mais elle lui suggère un style de vie qui va de pair avec le produit à vendre. Il y a beaucoup de boisson à vendre, il s'agit d'inonder l'auditoire, de lui suggérer la soif, de lui proposer des occasions de boire en associant ces occasions à la détente.»

De l'insinuation ou de la suggestion, a ajouté le ministre, on passe carrément à la persuasion, au moyen du slogan. Ces campagnes «obtiennent des succès phénoménaux, mais il faut s'interroger sur la façon dont elles sont conçues. Les compagnies n'ont qu'un objectif en tête: écouler leurs produits». Et la réclame à laquelle elles se livrent, par l'entremise des agences, visera avant tout à «charmer le consommateur», à «le mystifier».

Ce type de campagne, a encore souligné le ministre, «ne s'adresse pas à la raison, mais fait appel surtout au sentiment, à l'émotivité et au romantisme», et ses tactiques «encoura-

gent malheureusement le consommateur à s'endetter». Ce qui ne constitue d'ailleurs qu'un seul des volets nombreux de l'ensemble du coût social de certains procédés publicitaires, et ne s'applique pas qu'aux annonces des brasseries.

Le ministre des Consommateurs n'entend pas «méconnaître le rôle essentiel de la publicité dans notre système de libre entreprise et de concurrence», a précisé Mme Bacon. Il vise avant tout à «en corriger les excès dont les conséquences sociales peuvent être désastreuses». Ces excès, le ministre les a définis par la bouche d'un publicitaire connu dont elle n'a pas hésité à citer les propos suivants: «La concurrence publicitaire conduit à des extrémités outrancières qui détruisent la confiance que l'on peut avoir dans le message publicitaire».

Mme Bacon estime donc que «les agences de publicité doivent veiller à ce que le contenu des messages publicitaires respecte davantage la mission d'information qui leur est confiée». C'est du moins ainsi

qu'elle conçoit elle-même le rôle de la réclame: comme «un mode préférentiel de diffusion» de l'information commerciale à l'intention du consommateur, «à la condition toutefois que cette information soit vraie et que ce que la publicité promet soit ce que le produit permet».

Ce n'est «hélas! pas toujours le cas», et les corrections à apporter ne constituent pas une mince tâche: «Vous n'êtes pas sans savoir, déclare le ministre, qu'on estime à environ 1,600 par jour le nombre des messages publicitaires qu'un consommateur reçoit, et qu'il se dépense bon an mal an, au Canada, une somme d'environ un milliard et demi pour la publicité».

Mais devant les moyens publicitaires, le consommateur se trouve fréquemment démuné; Mme Bacon rappelle que son projet de loi sur la protection du consommateur doit lui fournir des armes de défense, et explique «que nous avons dû agir pour rétablir un équilibre, en interdisant toute publicité concernant le crédit».

A la question de savoir si en

réalité l'efficacité éventuelle de son projet de loi ne serait pas illusoire, Mme Bacon répond qu'au contraire, «plusieurs nous taxent d'être trop durs», et évoque, comme signe d'efficacité, la suppression — proposée — de toute réclame adressée aux enfants de moins de 13 ans.

Depuis que le texte du projet de loi est connu, annonce-t-elle, la grande majorité des réactions à cette proposition particulière concernant les enfants se sont révélées «très positives»; les quelques protestations reçues venaient de gens du milieu, et «au fond, ces gens sont plus ou moins d'accord». Mme Bacon, elle, l'est tout-à-fait, et plus encore. «La publicité, dit-elle sévèrement, exploite la crédulité et l'inexpérience de l'enfant par



Lise Bacon, ministre des consommateurs, des coopératives et des institutions financières.

des méthodes que je pourrais qualifier de subversives. Vous n'hésitez pas à vous servir de lui pour forcer le véritable consommateur que sont les parents à acheter...»

Et pourtant, face à «l'envahissement de la publicité dans notre vie privée», le ministre des Consommateurs déclare qu'il «n'est pas question de so-

lutionner le problème... par la suppression». Mme Bacon exhorte plutôt tous les intéressés à la réflexion, et les invite de façon plus précise à se donner un code d'éthique qu'ils devront par ailleurs veiller à respecter de façon «rigoureuse».

Elle compte énormément,

dans l'intervalle, sur le sens de l'éthique dont font preuve généralement les agences publicitaires au niveau national. Et adviennent de nouvelles circonstances, politiques ou autres, qui modifient sensiblement le paysage: «Nous sommes déjà préparés à ça, déclare Mme Bacon, et nous avons des amendements qui sont prêts.»

## Le taux d'inflation tombe à 2.9% aux É.U.

WASHINGTON (AFP) — Le ralentissement de la hausse des prix s'est confirmé en mars aux États-Unis et pour l'ensemble du premier trimestre l'indice du coût de la vie a progressé à un rythme annuel de 2.9 pour cent, le plus faible depuis le second trimestre 1972, a annoncé hier le département du travail.

L'indice du coût de la vie n'a progressé que de 0.2 pour cent le mois dernier, pourcentage dans la ligne de ceux des deux mois précédents: 0.1 pour cent en février et 0.4 pour cent en janvier. Il s'est établi à 167.5 (base 100 et 1967), en baisse de 6.1 pour cent par rapport à mars 1975.

Les bons résultats de mars ont été dus essentiellement à une nouvelle baisse des produits alimentaires et à un repli des prix de l'essence. Les prix des services et des biens de consommation durables ont continué à augmenter modérément.

L'administration américaine a accueilli les résultats du mois dernier avec autant de satisfaction que ceux des deux mois précédents. Elle est toutefois loin de crier victoire dans la lutte contre l'inflation et reconnaît que la progression de l'indice du coût de la vie a de bonnes chances de s'accroître modérément au cours des prochains mois.

«Je ne m'attends pas à une forte accélération de la hausse des prix mais je pense que nous pourrions voir quelques augmentations plus marquées que celles que nous venons d'avoir», a déclaré le principal économiste du département du commerce, M. Maynard Comiez.

De fait, certains prix agricoles ont commencé à remonter au cours des dernières semaines et le département de l'agriculture s'abstient de toute prédiction sur leur comportement pendant le second semestre. Les compagnies pétrolières commencent aussi à relever leurs prix de vente de l'essence après les avoir abaissés au cours des derniers mois de l'année. La hausse de 6 pour cent des tarifs des transports routiers que vient d'autoriser l'administration aura elle aussi son impact sur les prix.

## Baisse de la livre

LONDRES (AFP) — La baisse du franc suisse n'a pas empêché la livre sterling de reprendre son mouvement de baisse hier en cours d'après-midi sous l'effet d'ordres de vente provenant principalement aujourd'hui des États-Unis. La Banque d'Angleterre a dû lui prodiguer un modeste soutien. Néanmoins son taux moyen de dépréciation a clôturé à 36.9 pour cent contre 36.7 pour cent la veille et ses cours terminent en baisse presque générale, notamment devant le dollar (1.8415 contre 1.8485, après être descendu jusqu'à 1.8395), le franc français (8.5950 contre 8.6250) et le mark (4.6750 contre 4.6850). Par rapport au franc suisse, elle n'a pu maintenir ses progrès de la matinée mais clôture néanmoins en légère amélioration sur la veille à 4.66 contre 4.6575.

Le dollar, inchangé par rapport au franc français, relativement fermé à nouveau, termine à 2.5310 contre 2.52 la veille en fonction du franc suisse et à 2.5380 contre 2.5350 vis-à-vis du mark.

# Hamilton/Niagara. Avec Nordair, c'est direct.

| DESTINATION HAMILTON / RÉGION DE NIAGARA | DEPARTS            |          | ARRIVÉES             |           |
|--|--------------------|----------|----------------------|-----------|
|  | Aéroport de Dorval | REPAS    | Aéroport de Hamilton | APPAREILS |
| <b>MATIN</b>                             |                    |          |                      |           |
| Du lundi au vendredi                     | 7:45 a.m.          | Dejeuner | 8:50 a.m.            | B737      |
| Le samedi                                | 8:00 a.m.          | Dejeuner | 10:10 a.m.           | FH227     |
| <b>APRÈS-MIDI</b>                        |                    |          |                      |           |
| Du lundi au vendredi                     | 1:15 p.m.          |          | 2:55 p.m.            | B737      |
| Du samedi au dimanche                    | 4:15 p.m.          | Gôûter   | 5:55 p.m.            | B737      |
| <b>SOIR</b>                              |                    |          |                      |           |
| Les mardi, mercredi et jeudi             | 6:15 p.m.          | Gôûter   | 7:20 p.m.            | B737      |
| Les lundi et vendredi                    | 7:15 p.m.          |          | 8:20 p.m.            | B737      |
| Le dimanche                              | 6:00 p.m.          | Gôûter   | 7:40 p.m.            | B737      |
|  | 8:00 p.m.          |          | 9:05 p.m.            | B737      |

EN SEMAINE, VOLS RETOUR QUITTANT HAMILTON A 8:00 a.m. • 11:35 a.m. • 5:30 p.m. • 8:40 p.m.

Pour obtenir de plus amples informations, composez 747-7551 ou consultez votre agent de voyages.



## Le lion entreprend la cigale



## Propos passionnés sur le Certificat de dépôt à bord du La Fontaine Express de la Banque de Montréal

Alors que le La Fontaine Express de la Banque de Montréal poursuivait sa route vers une autre succursale de la Banque, le lion décida d'entreprendre la cigale qu'il juge encore un peu trop frivole. Pendant ce temps le conducteur et les autres passagers, ces célèbres personnages des fameuses fables, vauquaient à leurs occupations coutumières discutant et se taquinaient les uns les autres.

9%\* Certificat de dépôt

«Ma chère cigale, dit le lion, je ne voudrais jamais que l'on dise de vous: —sois belle et tais-toi—. En conséquence, je voudrais vous intéresser à un placement qui rapporte un gros 9%\*

d'intérêt.» Les yeux de la cigale se mirent à pétiller. «Majesté, dit-elle, expliquez-moi, de quoi s'agit-il, car plus j'aurai d'argent, plus je pourrai en jouir.»

«Madame, soyons pratique, sérieux et prudent, pensons à demain, reprit le lion, car nous abordons un sujet grave qui a trait à votre sécurité: le Certificat de dépôt.»

«Ne me faites plus languir, sire, supplia la cigale.»

«Hé bien voici notre affaire, ma chère, proclama le lion. Les intérêts sont payés deux fois par année. Et, le terme minimum est de seulement un an alors que les dépôts minima et maxima sont de \$5 000 et \$100 000. Bien que vous puis-

siez vendre en tout temps, le certificat n'est remboursable qu'à maturité. Bien sûr, les intérêts peuvent être investis de nouveau à 8%\* dans un Compte d'épargne véritable. De plus, fait intéressant, des fonds sont acceptés pour des périodes de six mois à un an et pour des périodes de deux à cinq ans à 9%\*... Mon cher lion, vous parlez comme un grand livre, répliqua la cigale qui ne voulait pas s'en laisser imposer, mais si l'on dépose au-dessus de \$100 000 combien ça rapporte?»

«Petite coquette va, conclua le lion, renseignez-vous sur ce Service Médaille d'Or à la Banque de Montréal même.

\* Les taux d'intérêt sont sujets à changement sans préavis.

Quelle ce qu'on peut faire pour vous?



La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal

© Banque de Montréal 1976

### LEADERSHIP ET GESTION

STAGE INTENSIF  
À L'INTENTION DES CADRES

Les 13 et 14 mai 1976  
De 9 à 17 heures

THÈMES

- Leadership et idéologie
- Leadership et personnalité
- Responsabilité et relation d'autorité
- Responsabilité et phénomène de groupe

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 1er mai 1976

Renseignements: (514) 343-4497

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION

École des Hautes Études Commerciales  
5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6

LE PERMANENT. TOUJOURS LÀ POUR VOUS AIDER À Y ARRIVER.

# 10.4%

Garantis, terme de 5 ans

- 9% pour 4 ans
- 9% pour 3 ans
- 9 1/2% pour 2 ans
- 9 1/2% pour 1 an

Nous offrons des débetures et des certificats de placement garantis pour des périodes déterminées de 1 à 5 ans, pour des montants de \$500 et plus.

Taux sujets à changement sans préavis.

La compagnie de fiducie Canada Permanent

Membre de la Société de l'assurance-dépôts du Canada

600 ouest, boul. Dorchester, 861-8855  
1326 avenue Greene, Westmount, 931-7554

183 boul. Hymus, K-Mart Plaza, Pointe-Claire, 697-3883  
5222 Chemin de la Reine Marie, Snowdon, 489-9381

## BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

# CLASSES DU SOIR

PROGRAMME

Spécialement adapté à ceux qui travaillent le jour, par sa pédagogie, par l'horaire et le calendrier de ses cours.

CANDIDATS

Les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.)  
Toutes autres personnes possédant un dossier d'études jugé valable et une expérience de travail d'au moins quatre (4) ans.

DURÉE

Normalement de cinq (5) ans, mais elle peut varier selon la disponibilité de l'étudiant.

DEMANDE D'ADMISSION AU PROGRAMME

Par courrier ou en personne jusqu'au 31 mai 1976

RENSEIGNEMENTS

On peut obtenir l'annuaire en s'adressant au  
Secrétaire du programme de baccalauréat  
5255, avenue Decelles, suite 2042  
Montréal, Qué. Tél.: 343-4331

ÉCOLE des HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES de MONTRÉAL